



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230606-130461-DE-1-1

**Séance du mardi 6 juin 2023
D-2023/129**

Date de mise en ligne : 10/06/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 6 juin 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16H34 à 16H41

Présidence de Madame Claudine BICHET de 17H26 à 18H41

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 18h36 à 18h41, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 16h05, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H20, Monsieur Amine SMIHI présent jusqu'à 17H50, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 18h00, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 18H43

Excusés :

Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Rapport de transition écologique et sociale 2023 - Information

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, depuis 2011, la Ville de Bordeaux réalise un rapport de transition écologique et sociale. La nature de ce dernier est précisée par le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 qui impose la production de ce rapport préalablement au vote du budget de l'année n+1. Ainsi, traditionnellement le rapport était présenté devant le Conseil municipal en amont du débat d'orientations budgétaires.

Cette année, la Ville a souhaité positionner la présentation du rapport lors du vote du compte administratif afin que l'assemblée délibérante dispose d'informations plus récentes et de faciliter la lisibilité des politiques municipales pour les citoyennes et les citoyens.

Depuis 2020, le contenu de ce rapport est revu chaque année, tant sur la forme que sur le fond, afin de toujours mieux prendre en compte la dimension transversale de la transition écologique et sociale et les interdépendances entre les politiques menées (environnementale, économique, sociale, démocratique ou de construction de la Ville) et de proposer aux Bordelaises et aux Bordelais un document de bilan accessible.

Par son caractère complet le rapport de transition revêt les caractéristiques d'un rapport d'activité et tient lieu, ce faisant, d'illustration des effets concrets de l'exécution budgétaire décrite dans le rapport financier du compte administratif.

La treizième édition de ce rapport a été réalisée avec la contribution de nombreuses directions à la fois de la Ville de Bordeaux, du Centre communal d'action sociale de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Afin d'améliorer son articulation avec le projet de mandature et le cadre de gestion des politiques municipales, l'architecture du rapport de transition écologique et sociale reprend les 4 axes suivants :

- Adapter la ville aux défis environnementaux
- Favoriser l'émancipation tout au long de la vie
- Répondre aux aspirations démocratiques
- La ville en commun

Ce rapport de transition fait état des avancées, quantitatives et qualitatives de l'année 2022, mais ne saurait toutefois être exhaustif. Il évoque également les perspectives d'action pour les années futures.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 6 juin 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET



Rapport de transition
ÉCOLOGIQUE
ET SOCIALE

2023

(sur les données 2022)

bordeaux.fr



CLÉS DE

Conformément à la loi du 12 juillet 2010, la Ville de Bordeaux présente son rapport de développement durable. Ce rapport est le fruit de la collaboration des élus, des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

Il rend compte, au travers des actions et projets menés dans le courant de l'année 2022, de la politique municipale. Il expose également les perspectives pour l'année 2023. C'est un document qui s'inscrit dans une démarche participative et d'amélioration continue.

Les données des graphiques non sourcées proviennent des services de la Ville ou de la Métropole.

Un rapport en évolution

Les modifications sur la structuration de ce rapport ont été amorcées en 2020, cette année encore elles ont permis de :

- Prendre en compte la dimension transversale de la transition écologique et sociale et les interdépendances entre les politiques menées (environnementale, économique, sociale, démocratique),
- Renforcer l'articulation du rapport avec le projet de mandature et le compte administratif financier de la Ville,
- De préciser le profil du lecteur. Le rapport 2023 sera plus largement diffusé, les contenus seront plus souvent mobilisés pour rendre compte de l'amplitude et de la cohérence des actions menées,
- D'améliorer la qualité de la contribution aux objectifs du développement durable de la Ville de Bordeaux.

Une structuration au service du sens

Il se compose de 4 parties reprenant les 4 axes du projet municipal. Chacune de ces parties s'articule autour :

- **D'une analyse de la partie au regard des objectifs de développement durable,**
- **Des actions, projets ou démarches** conduits ou initiés en 2022,
- **Des perspectives.**



LECTURE

Un rapport accessible à tous

La mise en page du présent rapport prend en compte certaines règles pour le rendre davantage accessible aux personnes présentant un handicap visuel (malvoyance et cécité) ou mental (intellectuel et cognitif, tel que les personnes dyslexiques) :

- **Les couleurs** : nombre limité de couleurs, des couleurs à fort contraste,
- **Le type d'écriture** : des caractères lisibles avec une taille minimum 12 pour le texte courant, suppression des italiques, soulignement limité,
- **Structure de l'information** : plusieurs niveaux de titre communs aux 4 parties,
- **Mise en page** : impression sur fond clair, texte non justifié à droite, des infographies simples.

La contribution de la Ville de Bordeaux aux objectifs de développement durable

En septembre 2015, les objectifs de développement durable (ODD) ou « Agenda 2030 » ont été adoptés à l'unanimité par les 197 pays membres des Nations Unies.

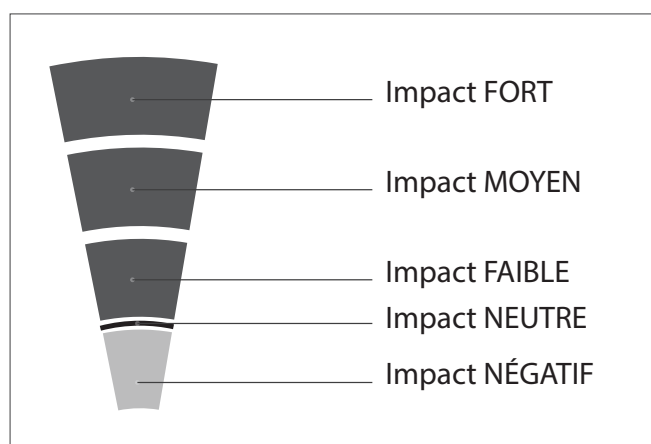
Cet Agenda, intitulé « transformer notre monde », est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité.

Les 17 objectifs sont destinés à guider l'action à mener d'ici 2030, dessinant les contours d'un nouveau chemin de développement qui se veut universel, inclusif et durable, prenant en compte, de manière intégrée et interdépendante, les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Pour rendre compte de la contribution aux ODD des politiques engagées par la Ville de Bordeaux, une analyse par axe a été réalisée.

Ainsi, une note de -1 à 3 a été attribuée pour qualifier l'impact sur chacun des ODD au regard des actions conduites en 2022.

- Note -1 : impact négatif
- Note 0 : impact neutre ou à qualifier
- Note 1 : impact faible
- Note 2 : impact moyen
- Note 3 : impact fort





S O M M A I R E

Portrait de territoire P 06



**Adapter la ville
aux défis environnementaux** P 12



**Favoriser l'émancipation
tout au long de la vie** P 42



**Répondre
aux aspirations démocratiques** P 68



La ville en commun P 96

PORTRAIT

VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE : ANALYSE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRITOIRE, SES MILIEUX ET SES ACTIVITÉS

DES VAGUES DE CHALEUR PLUS FRÉQUENTES

**+11 JOURS
chauds**

par an depuis 1950



DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS TOUJOURS PLUS CHAUDS

- Des bâtiments peu adaptés à la chaleur, en particulier en zone urbaine
- Une hausse tendancielle de la demande énergétique pour la climatisation
- Des pics de pollution à l'ozone plus fréquents



LE FLEUVE EN DANGER !

- Baisse de -20 % des débits moyens, depuis 50 ans sur le bassin Adour Garonne
- Des étiages de plus en plus précoces et sévères affectant les milieux aquatiques
- Une température des eaux de surface qui augmente



DES TEMPÉRATURES EN HAUSSE

+1,5 °C depuis 1950



Cette hausse est plus marquée en été qu'en hiver.

15 023 PERSONNES

estimées en zone inondable /
exposées aux risques d'inondations
sur la commune de Bordeaux.

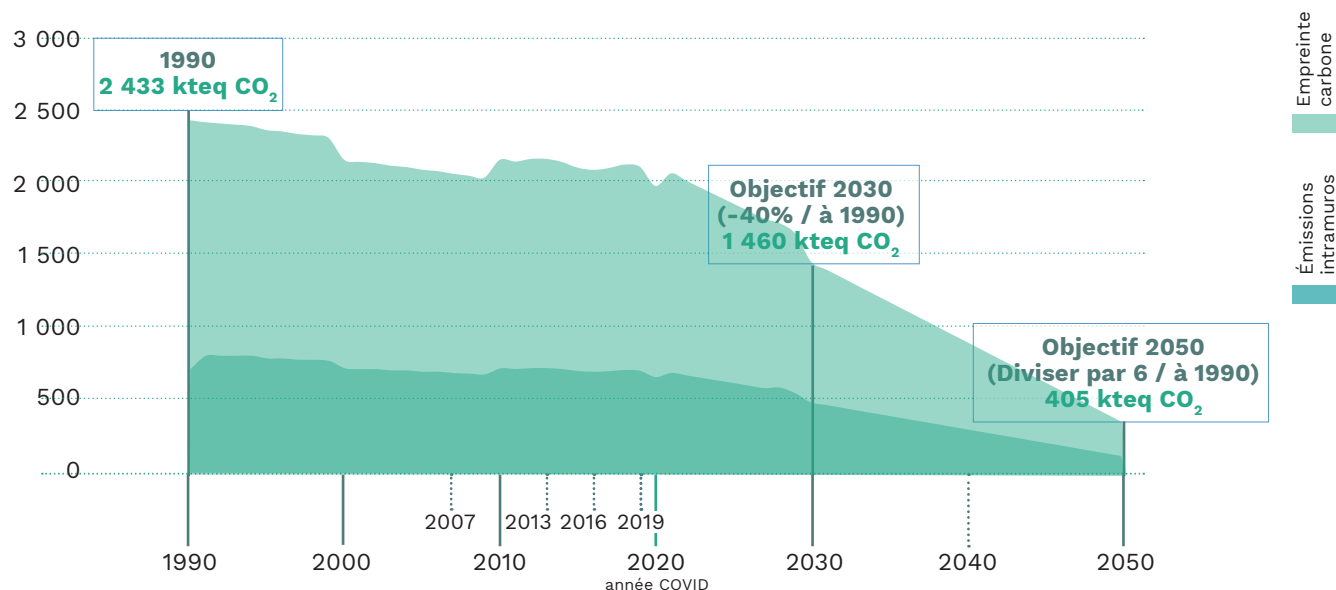


AGIR SUR LE CLIMAT EN RÉDUISANT DE MANIÈRE DRASTIQUE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a revu à la hausse les ambitions nationales concernant la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle inscrit la France dans une stratégie bas carbone et vise la neutralité carbone en 2050.

L'objectif est de réduire par 6 les émissions. Bordeaux s'inscrit sur la trajectoire d'une ville neutre en carbone en 2050.

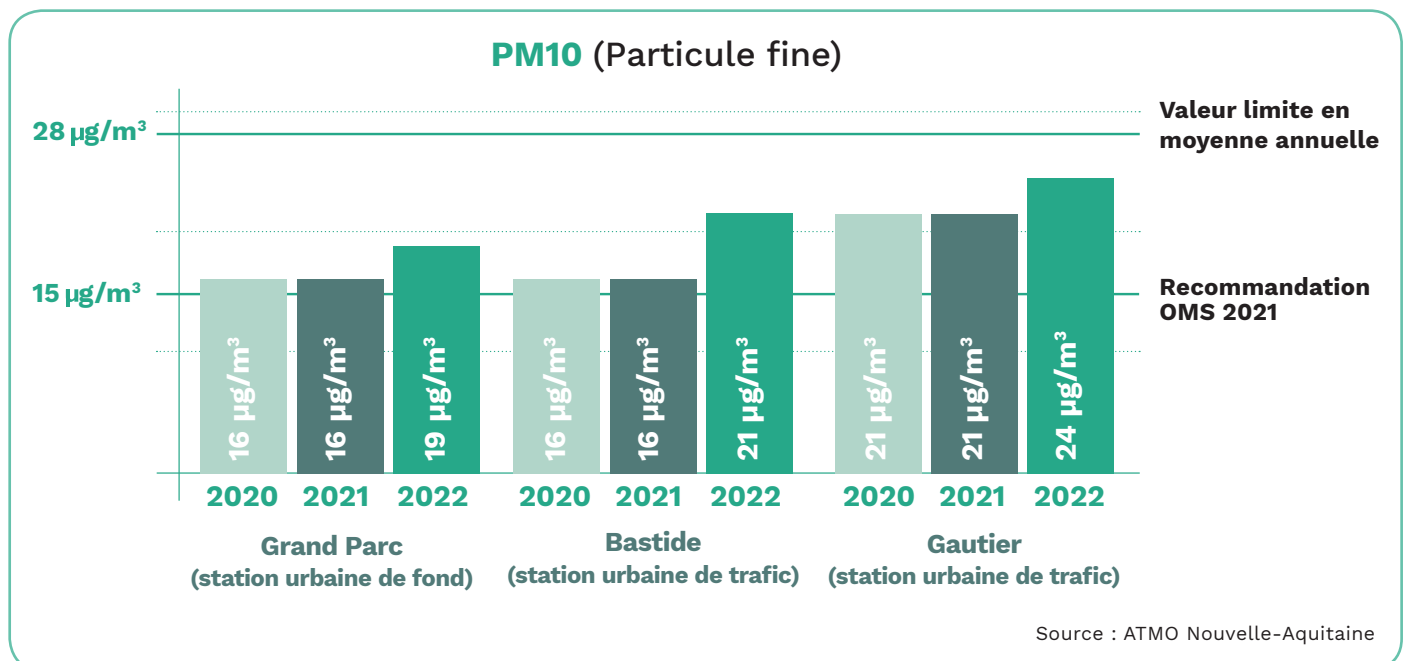
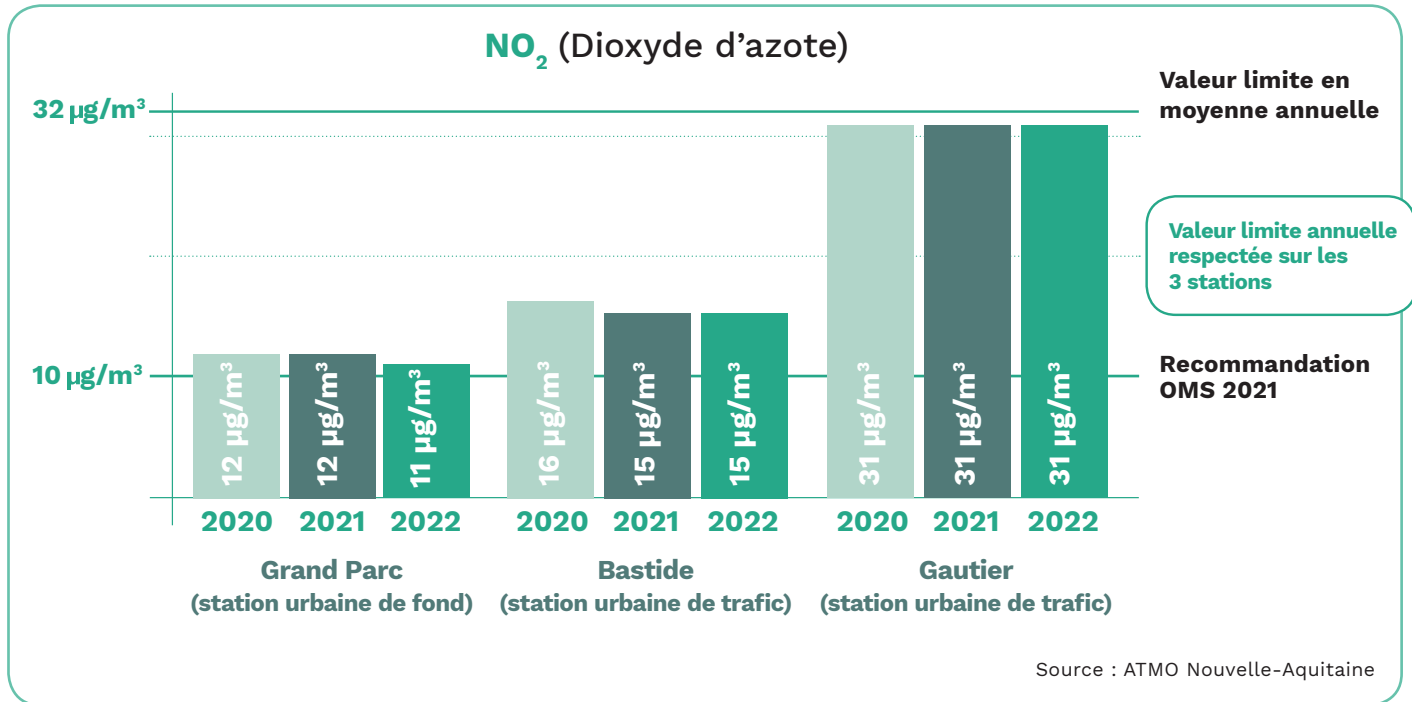
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À BORDEAUX



Sources : Ville de Bordeaux, ALEC (NB : les données sont estimées sauf pour les années 1990, 2007, 2010, 2013, 2016, 2019 et 2020)
L'ATMO Nouvelle Aquitaine a affiné son modèle de calcul produisant un redressement de l'historique des données.

QUALITÉ DE L'AIR

En matière de pollution atmosphérique, Bordeaux se situe en dessous des valeurs limites réglementaires (selon le dispositif national de surveillance de l'air ambiant) pour les trois principaux polluants (NO₂, PM 2,5 et PM10). Pour autant, aucune de ces concentrations moyennes annuelles ne sont inférieures ou égales aux recommandations de l'OMS (mises à jours avec de nouveaux seuils en septembre 2021) sur ce sujet.



PM2,5 (Particule ultra-fine)

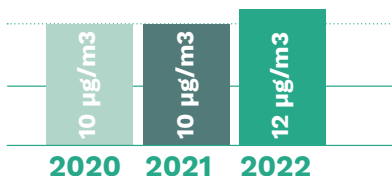
Gautier
(station urbaine de trafic)

17 µg/m³

Valeur limite en moyenne
annuelle**

5 µg/m³

Recommandation
OMS 2021*



Source : ATMO Nouvelle-Aquitaine

POPULATION

- + de 260 000 habitants
- 1 bordelais sur 3 a moins de 25 ans
- 1 Bordelais sur 7 a 65 ans ou plus
- 3 Bordelais sur 10 résident seuls (54% des ménages) dont 6500 seniors de 80 ans et plus
- 16% des ménages bordelais vivent sous le seuil de pauvreté (1 102€ par mois)
- 21 000 personnes au sein de ménages sans enfant sont en situation de pauvreté monétaire ou de vulnérabilité pouvant potentiellement relever directement de l'accompagnement social du CCAS
- 17 000 personnes sont dépendantes des allocations de la CAF pour plus de la moitié de leurs ressources
- 5000 seniors bordelais ont un revenu mensuel inférieur à 200€
- 12 798 bordelais ont plus de 80 ans, soit 5% de la population
- 51% des personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules
- 9 000 personnes de 75 ans et + vivent seules dans un logement ordinaire

EMPLOI

⇒ Chiffres clés 2022

- 5,8%

SOIT 26 420
DEMANDEURS
D'EMPLOI (CAT. A, B, C),
EN UN AN
-9,1% en 2021



+ 16,3 %

OFFRES D'EMPLOIS
EN 2022
+ 51,6% en 2021



6,4 %

(-0,3% EN UN AN)
TAUX DE CHÔMAGE
EN DÉCEMBRE 2022
6,7% en 2021

- 3,3 %

POUR LES
- 26 ANS
-13,9% en 2021

+ 15,2 %

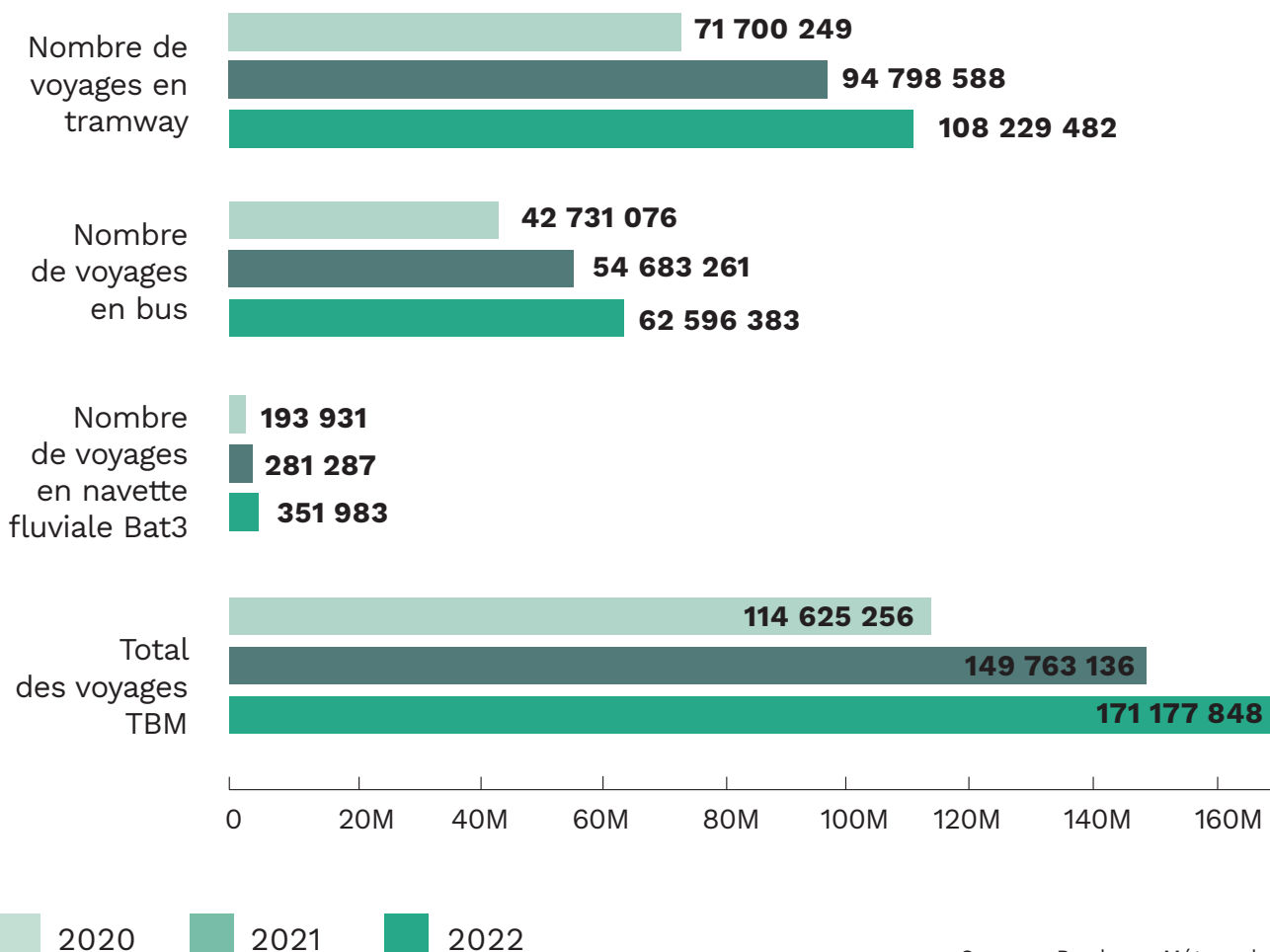
DE RECRUTEMENT
+50,5% en 2021

Source : Observatoire Pôle Emploi

LOGEMENT

- 142 952 résidences principales (dont 44 860 occupées par leur propriétaire).
- 27 779 logements locatifs sociaux (privés et publics)
- 19,43% de logements sociaux au taux Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de la commune
- + 14 600 logements en 10 ans dont 9700 résidences principales et 5 000 logements occasionnels
- Variation quinquennale du nombre de logements : + 7,1%
- Variation quinquennale des résidences principales : + 5,1%
- 25 000 résidences principales de 1 pièce
- 38 000 résidences principales de moins de 40m²
- 51% des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans

TRANSPORTS EN COMMUN



+ de 85 000 PERSONNES ACCUEILLIES AU TOTAL



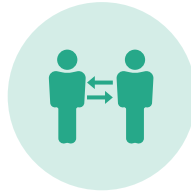
ACCUEIL

13 433
PERSONNES REÇUES
 au lieu ressources
 (11 614 en 2021,
 7 211 en 2020)

4 799
DOMICILIATIONS
INSTRUITES
 (4 220 en 2021,
 3 972 en 2020)

3 435
EN FILE ACTIVE
 (3 418 en 2021,
 3 410 en 2020)

2 786
DEMANDES D'AIDE
FACULTATIVES
 (2 970 en 2021,
 2 747 en 2020)



**INTERVENTION
 SOCIALE**

2 896
PERSONNES REÇUES
 en **permanence d'accueil**
sans rendez-vous
 (2 771 en 2021,
 2 356 en 2020)

662
PERSONNES SUIVIES
 dans l'année dans
 le cadre du **RSA**
 (608 en 2021, 636 en 2020,
 640 en 2019)

618
PERSONNES SUIVIES
 dans l'année dans le cadre
 du **Plan local d'action**
auprès des jeunes (PLAJE)
 (694 en 2021, 864 en 2020,
 600 en 2019)

170
PERSONNES SUIVIES
 par la **plateforme santé**
vulnérabilité
 (124 en 2021,
 135 en 2020)



TRANSPORTS

1 766
ACCUEILS
 pour accès
 à la **tarification solidaire**
des cartes de transport
 (4 044 en 2021,
 3 837 en 2020)

. 48 SINISTRES, PÉRILS NÉCESSITANT UN ACCOMPAGNEMENT
 (51 personnes accompagnées, 38 personnes relogées)

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX



Contribution aux Objectifs de développement durable

En renforçant la résilience face au changement climatique par la multiplication des espaces naturels en ville, le programme “Bordeaux Grandeur Nature” contribue **aux villes et communautés durables** (ODD11) et **au bien-être des habitants** (ODD3). Ces actions, par leur impact direct sur les êtres vivants, renforcent **la protection de la faune et la flore terrestre** (ODD15) tout en permettant, à l'échelle communale, **de lutter contre le changement climatique** (ODD13). La gestion raisonnée de la ressource en eau et la protection des zones humides permettent **la préservation de la vie aquatique** (ODD14). La mise en place concertée de ces actions, avec les acteurs du territoire, concourt **aux partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD17).

De plus, en encourageant une agriculture et un système alimentaire beaucoup moins dépendants des énergies fossiles, en relocalisant la production agricole, en favorisant les circuits courts et en développant les productions agricoles diversifiées (petites fermes familiales) de la ceinture maraîchère et des territoires environnants, la Ville de Bordeaux met en place des actions en faveur d'une alimentation résiliente pour tous. En cela, elle répond **à la lutte contre la faim** (ODD2) et **à une production et une consommation plus durable** (ODD11).

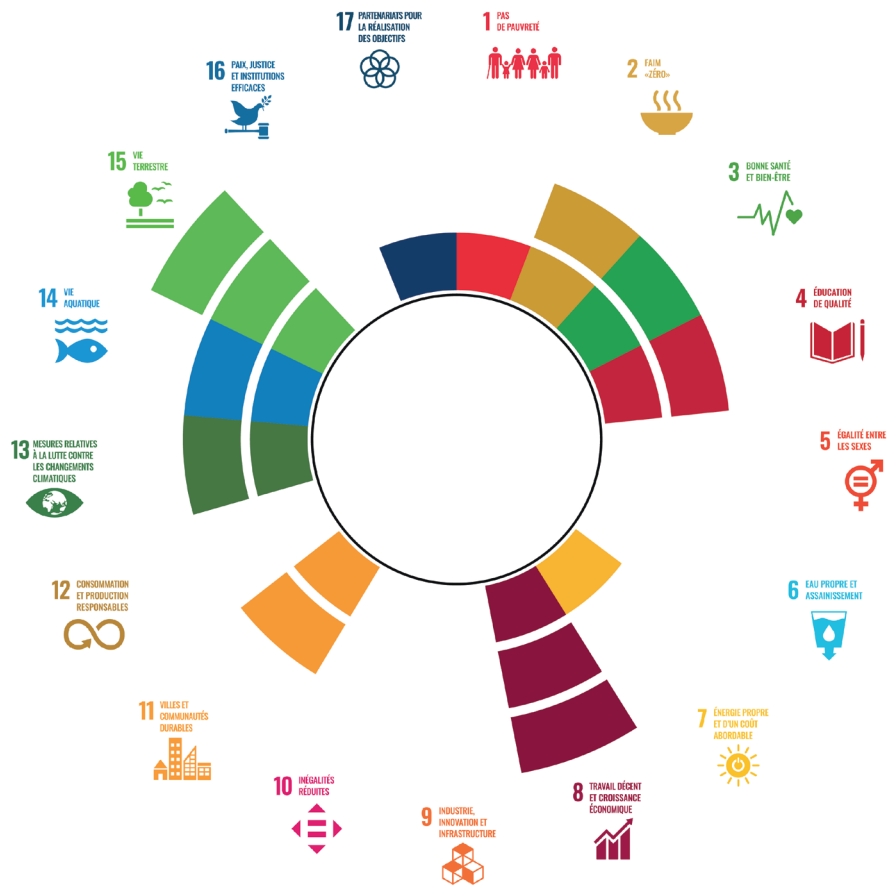
Les aménagements favorisant les modes de déplacement doux et améliorant la qualité de l'air permettent de contribuer **à l'accès à la santé** (ODD3). Le développement de nouveaux modes de production d'énergie renouvelable, notamment par les réseaux de chaleur, **renforce l'industrie, l'innovation et l'infrastructure** (ODD9) de la Ville tout en s'inscrivant **dans une consommation et une production responsable** (ODD12).

Les engagements pris par la Ville de Bordeaux en matière de valorisation de l'économie sociale et solidaire contribue fortement **à l'accès à l'emploi décent** (ODD8). La pérennisation des actions en faveur d'un tourisme plus durable ancre la collectivité **dans une volonté de développer une ville durable** (ODD11) notamment grâce **à une consommation et une production plus raisonnée** (ODD12).

De plus, grâce aux actions de sensibilisation conduites quant au tri et à la valorisation des déchets, les services municipaux participent **à une éducation de qualité** (ODD4) en matière de transition écologique.

Enfin, la Ville contribue fortement aux objectifs de développement durable sur le recours **aux énergies renouvelables** (ODD7) et à **la lutte contre le changement climatique** (ODD13). Les actions conduites pour accompagner les ménages dans la transition énergétique de leurs foyers **luttent contre la précarité** (ODD1). La volonté de coconstruire ces actions répond **à la logique des partenariats pour la réalisation des objectifs** (ODD17).

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou à qualifier.



Actions, projets, démarches 2022

UNE VILLE NATURE ET APAISÉE

RENATURER LA VILLE ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ : DÉPLOYER « BORDEAUX GRANDEUR NATURE »

⇒ Anticiper : Bordeaux, ville pilote pour la recherche appliquée

● RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA TRAME VERTE

La Ville de Bordeaux se dote d'une trame verte qui va **guider la végétalisation et la perméabilisation de ses espaces publics et privés**. Cela permettra d'adapter la rue au développement de la marche, de permettre à chaque habitant d'être à moins de 10 minutes d'un espace végétalisé et d'intégrer le cycle de l'eau dans les aménagements urbains pour le préserver.

● RELANCE DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE SITE POLLUÉ DE FIB BORIFER

Le 23 mars 2022, le partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'ADEME, pour la mise en œuvre du projet DIVA, a débuté sur le site d'accueil Borifer (un des 3 sites sélectionnés en France), au nord du parc aux Angéliques, avec les premiers travaux de préparation.

Protocole scientifique mené par un consortium de laboratoires de recherche, ce projet innovant consiste à analyser, sur une période de 3 ans, le comportement du sol pollué par les anciennes activités industrielles du site (FIB Borifer, peinture et traitement de surface) et contribuera à l'élargissement d'une zone « tampon » entre le parc aménagé et les berges naturelles, favorable à la préservation des espèces et de leurs habitats.

Les premiers travaux ont débuté en avril avec la mise en place **de 8 parcelles plantées** afin d'étudier le comportement du sol et des végétaux.



● EXPÉRIMENTATION DE PERGOLAS VÉGÉTALISÉES AVEC SYSTÈME DE BRUMISATION

La Ville a procédé à l'installation de modules en bois servant de bacs de plantation et d'assise sur des places minérales qui ne peuvent pas être plantées « en pleine terre » et qui constituent des îlots de chaleur urbains. Ces modules sont végétalisés par des plantes grimpantes pour proposer un espace de fraîcheur et équipé d'un système de brumisation.

En 2022, **5 nouveaux sites sont équipés** : place Buscaillet, ponton Yves-Parlier, place Paul-Doumer et parvis de l'Église Sainte-Croix.

● TEST DE REVÊTEMENT EN LIÈGE

Plusieurs crèches et écoles ont vu leurs cours aménagées avec un revêtement en liège :

- École maternelle Paul-Lapie
- Crèche du Grand-Parc
- École maternelle Alphonse-Dupeux

⇒ Protéger, renouveler : Bordeaux, ville nature pour ses habitants

● ÉLABORATION DU PLUI

Bordeaux s'engage **dans la protection et le renouvellement des zones naturelles** de son territoire. Elle y contribue notamment par la modification du PLUi, travaillée en 2022 et effective en 2023 :

- Imposant des règles claires sur les arbres détruits par les projets et l'obligation de replanter des arbres du même gabarit
- Augmentant le pourcentage d'espace de pleine terre minimal : en emprise 0 il passe de 50 à 75 %
- Limitant la prolifération de piscines privées : elles ne seront autorisées que sous conditions
- Définissant un nombre minimal d'arbres par m² de terrain non bâti
- Protégeant 140 arbres supplémentaires (nous sommes passés de 40 arbres classés en 2020 à 180 à ce jour).

● RENATURATION DE L'ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE À MÉRIADECK

- La suppression des lierres monospécifiques dans les massifs, amendement avec broyat végétal local, substitution des asperseurs par du goutte à goutte pour économiser l'eau et implantation de vivaces variées pour favoriser la biodiversité sur plus de 800 m².
- Le renouvellement des fosses abandonnées et des arbres abattus pour recréer des surfaces ombragées.



● AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CARDINAL DONNET (QUARTIER SACRÉ-COEUR)

La Ville poursuit le traitement des îlots de chaleur urbains par la végétalisation et la désartificialisation. Ce projet, mené avec les habitants du quartier, a permis, outre les nombreuses plantations, **d'augmenter fortement la surface de l'aire de jeux**, qui a ainsi été doublée pour atteindre 360 m². C'est la première aire de jeux de Bordeaux qui propose une slackline (sangle tendue entre deux supports qui permet de faire des traversées en équilibre). Des arbres fruitiers (arbousiers, feijoa, pistachier) complètent les plantations et un dispositif de brumisation a été installé.

- Surface de l'aménagement : 2 000 m² dont 1 000 m² de surface désimperméabilisée
- Espaces verts : 660 m²
- Végétaux plantés : 43 arbres, 396 arbustes, 717 vivaces
- Mobilier installé : 23 bancs, 16 corbeilles
- Surface de l'aire de jeux doublée pour un total de 360 m² avec 3 espaces dédiés pour les enfants de 1 à 14 ans
- Un dispositif de brumisation

● PARVIS DU COLLÈGE JACQUES-ELLUL

- 1 740 m² de surface désartificialisée (remise en pleine terre)
- 29 arbres plantés

● PLACE SAINT-MARTIAL

- 260 m² de surface désartificialisée (remise en pleine terre), soit deux fois plus qu'avant
- 12 arbres plantés
- 100 arbustes plantés
- 1 900 plants (dont 40% végétaux issus du centre de culture municipal et le reste de pépiniéristes charentais)
- 10 nouveaux bancs
- Nouveaux flux piétons et Personnes à Mobilité Réduite
- Nouveaux jeux en bois

● PLACE DES CAPUCINS

Le réaménagement de la place des Capucins a permis de rééquilibrer l'espace public au profit de la nature en réduisant la part dédiée à la voirie.

Concrètement, cela se traduit par un passage de 6 voies automobiles (4 pour la circulation, 2 pour le stationnement) à simplement 2 voies automobiles, par la pose d'arceaux de vélos et la sécurisation des modes de déplacement doux.

Outre la baisse de la pollution sonore et l'amélioration de la qualité de l'air, le projet permet un gain de pleine terre, et accueillera prochainement des bancs et des espaces végétalisés.



➔ Planter : Bordeaux, l'urbanisme résilient

● PLANTATIONS

La 3^{ème} saison du programme Bordeaux Grandeur Nature prévoit la plantation **de près de 13 000 arbres**, dont 150 arbres fruitiers conformément à la politique de résilience alimentaire de la ville.

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS EN MICRO-FORÊTS



0
EN 2020



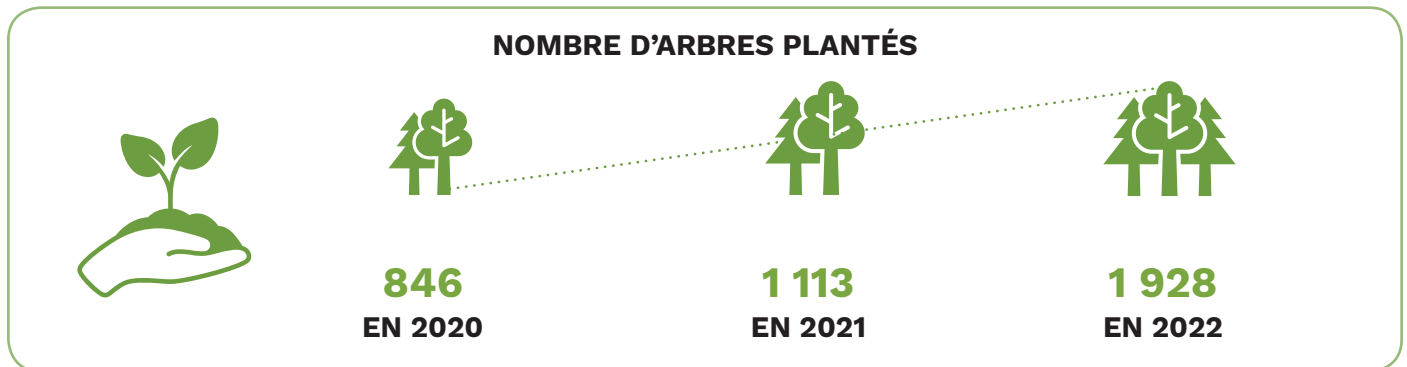
4 800
EN 2021



5 224
EN 2022

La plantation de ces arbres participe de la réduction des îlots de chaleur urbains, dans la mesure où :

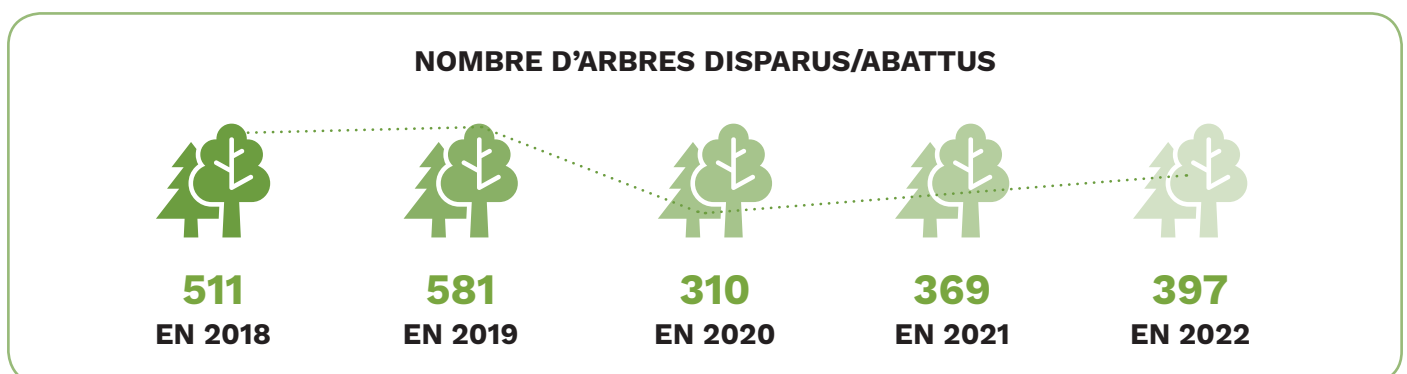
- La pleine terre permet d'infiltrer l'eau qui s'évapore en cas de forte chaleur ;
- La végétation et les feuilles renvoient les rayons du soleil et n'accumulent pas la chaleur ;
- Les arbres font de l'ombre le jour et de l'évapotranspiration la nuit.



Un budget de **420 000€** a permis cette forte augmentation du nombre de plantations annuelles, **soit +40% par rapport à 2021**.

PLAN DE LA RECONQUÊTE VÉGÉTALE DE LA VILLE **6,5M€**

• **ENTRETIEN DU PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA VILLE**



Il est parfois nécessaire **pour des questions sanitaires et de sécurité** d'abattre des arbres. Certains projets d'aménagement ou d'infrastructures peuvent également le nécessiter. Un processus a été mis en place **pour limiter au maximum ces abattages**. Ainsi, si le nombre d'arbres disparus ou abattus a augmenté de 7,5% entre 2021 et 2022, **il a baissé de 10%** comparé à la moyenne du nombre d'arbres abattus sur les 5 dernières années (environ 442/an).

Les abattages sont principalement liés aux projets urbains, qui viennent augmenter les statistiques entre 2021 et 2022.

De plus, l'incidence de la météo de l'année 2022 et notamment de l'été caniculaire marqué par un déficit hydrique a entraîné **des répercussions graves sur la capacité des arbres à survivre**.

De manière globale, la Ville atteint **une moyenne annuelle d'environ 1 à 1,5% d'arbres abattus** sur la totalité du patrimoine. Ce taux varie suivant les typologies de site. Les écoles, par exemple, possèdent un taux situé entre 1,5 et 2% en raison, entre autres, des paramètres sécuritaires. Face à ce constat, le programme des cours buissonnières, qui consiste à végétaliser et désimpermeabiliser toutes les cours d'écoles et de crèches en 10 ans, prend tout son sens.

● LES CIMETIÈRES DES PINS FRANCS ET DE BORDEAUX NORD

Dans le cadre de son plan de renaturation de ses cimetières, pour en faire des lieux agréables tant pour se recueillir que pour se promener, la Ville a engagé depuis 2021 **une opération pluriannuelle de plantations d'arbres.**

Ainsi sur la saison 2022/2023 :

- **56 arbres** ont été plantés au cimetière de Bordeaux nord
- **15 arbres** ont été plantés au cimetière des Pins Francs

⇒ Participer : Bordeaux, ville jardin avec ses habitants

La Ville s'est engagée dans une démarche pro-active de renaturation et met à contribution également les Bordelaises et les Bordelais, à travers plusieurs dispositifs.

● PERMIS DE VÉGÉTALISER

Mis en place en 2021, le permis de végétaliser permet aux habitants de participer au **développement de la flore en milieu urbain**, dans leur rue.

Ce permis vient compléter le dispositif de création de fosses de pas de porte.



**NOMBRE D'INSTALLATIONS FAITES POUR VÉGÉTALISER
LES TROTTOIRS (FOSSES & JARDINIÈRES)**

1 190 EN 2020

1 246 EN 2021

1 022 EN 2022

La baisse constatée entre 2021 et 2022 s'explique principalement par une baisse du nombre demandes de la part des particuliers.

● JARDINS COLLECTIFS

Jardins partagés : création de 2 500 m² au Grand Parc

Jardins familiaux : sanctuarisation et réaménagement de 1 500 m² aux Aubiers

NOMBRE DE JARDINS COLLECTIFS



60
EN 2020

64
EN 2021

67
EN 2022

● MISE EN ACCESSIBILITÉ DU JARDIN PUBLIC

L'état des lieux, effectué en janvier 2019, a révélé 54 non-conformités pour un montant de travaux **de près de 2 M€**.

Des dérogations ont été obtenues **pour la préservation du patrimoine ou des impossibilités techniques** : les passerelles, le parvis menant à l'île aux enfants, les escaliers et les sanitaires.

Ces travaux, dans un jardin historique, ont fait l'objet, en amont, d'une étude approfondie et de nombreuses concertations avec la mairie de quartier, les gestionnaires, les différents référents, le Museum, le service culture, l'ABF et le service de l'arbre.

6 phases de travaux ont été réalisées afin de permettre l'accès au jardin à tout moment et ce pendant toute la durée du chantier.

- Plus de 1 000 m² de surface de sol désimperméabilisée
- 32 nouveaux bancs (bois et acier) en remplacement des anciens
- 30 nouvelles corbeilles en acier

Les matériaux retenus dans la composition du revêtement sont naturels et issus de carrières régionales. L'objectif est de limiter l'imperméabilisation.

⇒ Mise en œuvre du Label bâtiment frugal

Le référentiel « bâtiment frugal bordelais » précise les trois grands enjeux de la frugalité : **faire mieux avec moins, être bienveillant avec le territoire d'accueil, et s'adapter au contexte de demain**.

Il développe **42 critères pour apprécier le caractère frugal des projets et des réalisations**. Au moment du permis de construire, les projets pourront être engagés pour 1, 2 ou 3 feuilles selon les objectifs poursuivis. Le label est décerné après la réalisation.

À titre d'exemple, le programme de construction préparé en 2022 dans l'opération Ginko sera référencé bâtiment frugal. Le permis doit être approuvé en 2023 et le projet livré en 2025.

Tous les projets immobiliers présentés en commission métropolitaine des avant-projets (CMAP) en 2022 ont ainsi fait l'objet d'une analyse de leur respect du label bâtiment frugal bordelais.

Au total, à travers cette commission, **une trentaine de projets de construction importants** ont été travaillés à partir du référentiel en 2022.

⇒ Réorienter les projets d'aménagement

● BASTIDE NIEL

Le projet urbain de la ZAC Bastide Niel vise **à faire sortir de terre un quartier mixte** à l'emplacement d'une ancienne caserne et de friches ferroviaires, sur une emprise totale de 35 hectares.

La révision du plan guide initial de la ZAC initiée en 2021 et validée en 2022, a permis de retrouver 2 hectares de pleine terre sur les 16 hectares d'espaces publics, en remplacement du béton coulé. La part de végétalisation envisagée (**dont 1 800 arbres et 3 000 arbustes**) sera de 3 à 5 fois plus conséquente qu'initialement prévu. En complément, une micro-forêt verra le jour à l'Est de la ZAC, des potagers seront également développés dans certains des 21 espaces verts (7 000 m² environ) prévus dans le projet urbain.

● BRAZZA

Le projet Brazza vise à l'aménagement d'un site historiquement occupé par des activités économiques et industrielles en un quartier mixte, largement paysager. 4 800 logements et 9 000 habitants sont attendus à terme sur les 53 hectares du quartier. Le plan guide a été conçu de manière itérative en prenant compte de deux contraintes : la pollution et l'inondabilité du site. Le projet, au-delà de créer un quartier paysage, **désimperméabilise et améliore sensiblement la qualité des sols initiale**. Via ses larges lanières plantées, la conservation du bois rudéral et l'aménagement de cœurs d'ilots végétalisés, Brazza va désimperméabiliser largement les sols jusqu'à présent 100% artificialisés. Ainsi 40% des espaces du projet seront recouverts d'espaces verts **soit 2 ha de plus** que la situation initiale.

RÉÉQUILIBRER LA PLACE DE LA VOITURE AU PROFIT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES ET DES USAGES PARTAGÉS

⇒ Limitation à 30 km/h

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la vitesse est limitée **à 30 km/h dans 89% des rues** bordelaises, contre 37% précédemment. Seuls les axes routiers principaux restent à 50 km/h. Cette mesure participe **à l'apaisement du trafic routier** et contribuera à la réduction de la pollution de l'air aux particules.

⇒ Augmenter le secteur borné et zone piétonne

L'apaisement de la ville s'est aussi traduit par l'extension du secteur borné avec la mise sous contrôle d'accès en 2022 de la rue Notre-Dame, du marché des Chartrons ainsi que la piétonnisation de la place des Capucins.



266
SITES DE
CONTRÔLE
D'ACCÈS

456
BORNES
ESCAMOTABLES

105 ha DE ZONE
PIÉTONNE SOUS
CONTRÔLE D'ACCÈS

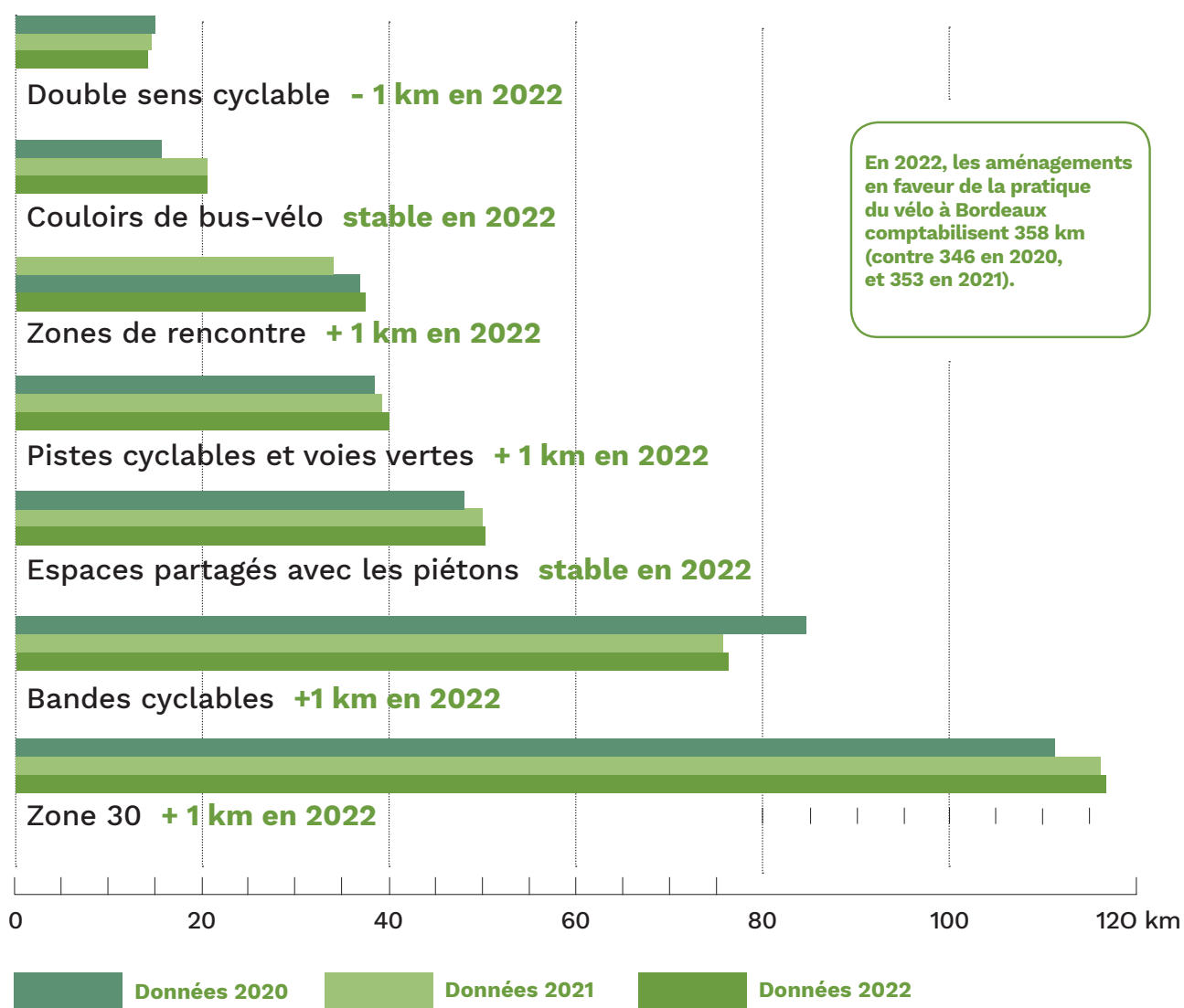


⇒ Mettre en œuvre de nouveaux aménagements cyclables

Deux premiers plans vélos mis en œuvre par Bordeaux Métropole ont permis de doubler la longueur du réseau cyclable de 750 km à 1 500 km entre 2010 et 2021. Un troisième plan vélo poursuit cette dynamique. Son objectif est **de porter à 18% à horizon 2030 la part modale du vélo**, contre 8% en 2017, soit pour Bordeaux un objectif à atteindre de 25 à 30 %. Le plan permet **d'améliorer la qualité des aménagements cyclables** pour les rendre plus sûrs et d'assurer leur continuité et leur jalonnement.

L'aménagement en faveur des modes actifs passe par le développement des zones 30, des zones de rencontre et des espaces partagés avec les piétons.

ÉVOLUTION DES AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LA PRATIQUE DU VÉLO À BORDEAUX

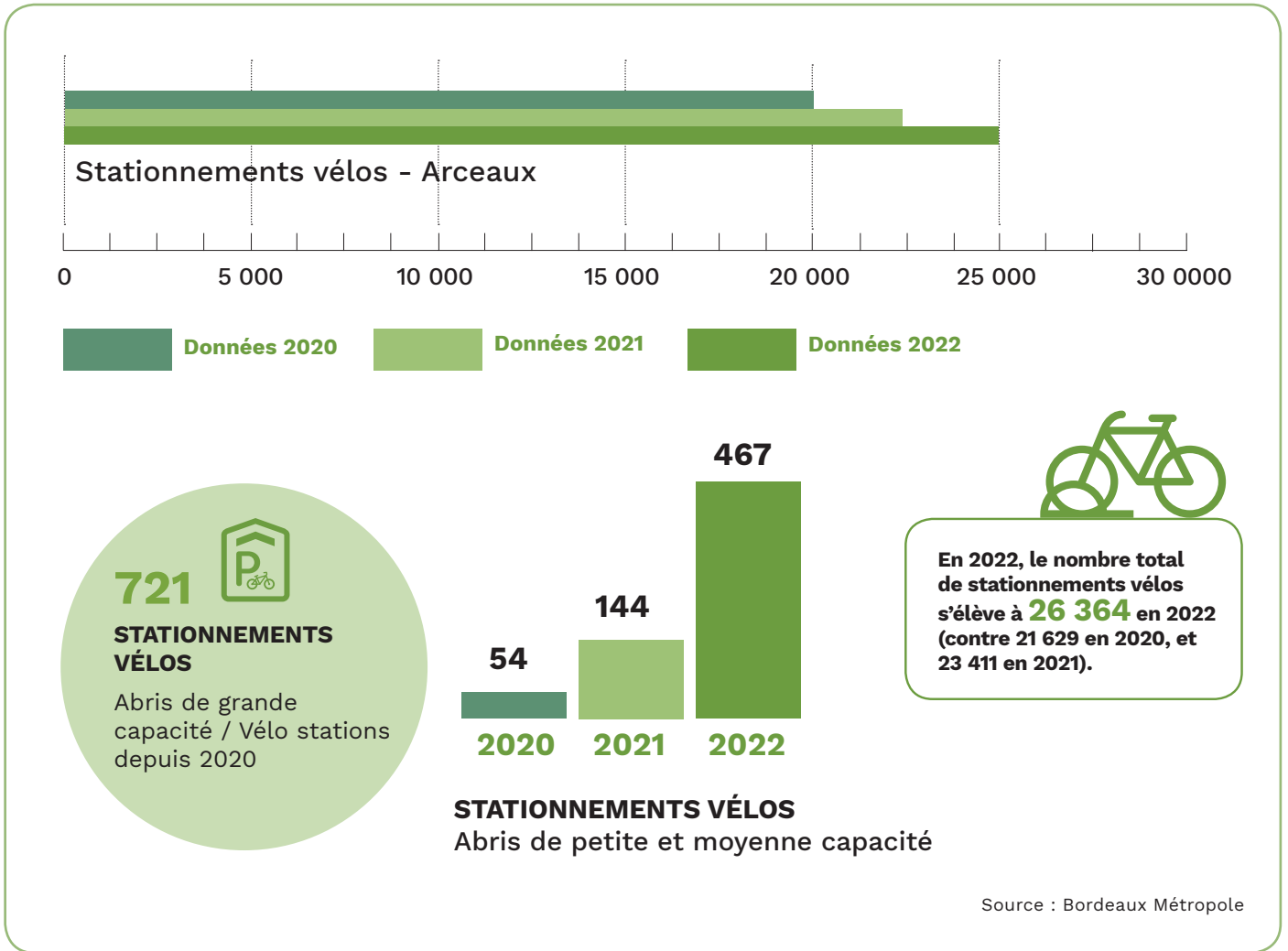


Source : Bordeaux Métropole

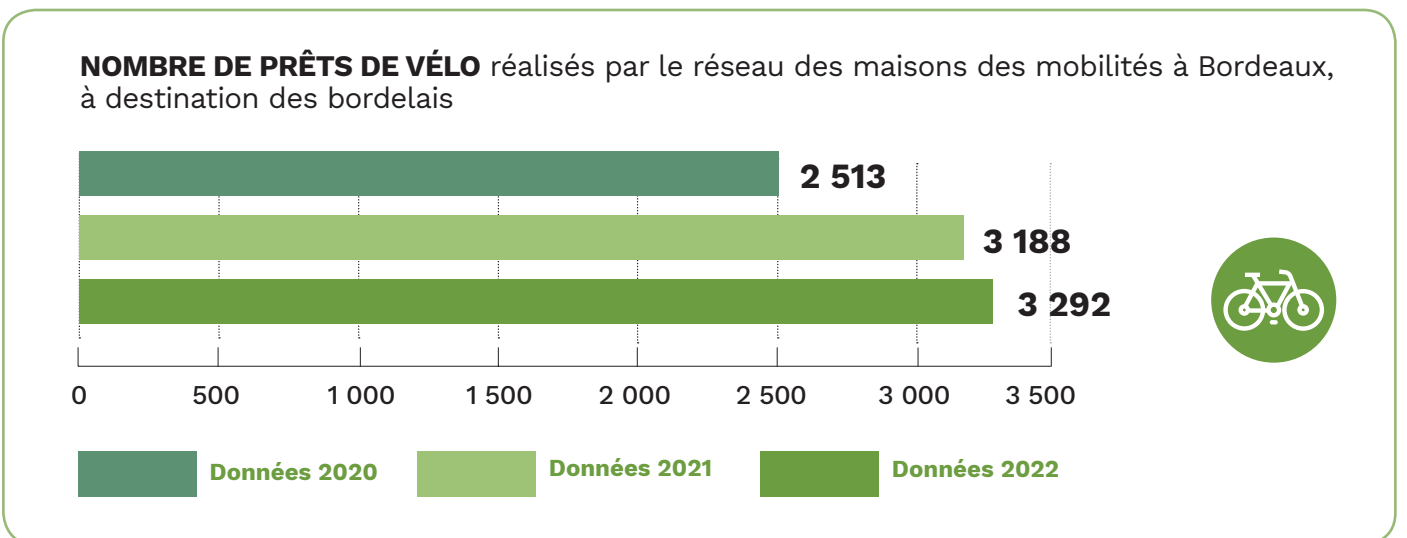
La part des double-sens cyclables diminue au profit d'aménagement plus qualitatif.

12 kms supplémentaires d'aménagements cyclables ont été mis en service depuis 2020 à Bordeaux. Ce bilan quantitatif se double de très nombreuses améliorations qualitatives. Des bandes cyclables ont pu être sensiblement élargies en de nombreux endroits (ex : rue Bethmann), des reconfigurations telles que celles réalisées le long du cours de Verdun, sur le quai de Queyries, le quai Deschamps ou le pont du Guit **ont considérablement amélioré le confort et la sécurité.**

➔ Augmenter le stationnement vélo



➔ Faciliter le prêt de vélos



⇒ Améliorer le stationnement moto

Entre 2020 et 2022, **118 arceaux motos ont été installés**, soit 236 places créées.

En complément, et en concertation avec les associations de motards, **85 emplacements ont été matérialisés sans arceaux**, soit 474 places environ. Une configuration avec stationnement en épis a été déployée sur différents sites, pour la première fois en 2022.

À ce jour, ce sont donc **740 places motos avec arceaux et 474 places sans arceaux** qui sont à disposition des 2 roues motorisés. Cela vient s'ajouter à l'importante offre en parkings hors voirie.

⇒ Réguler le free-floating

Souhaitant **réguler les services de free-floating** sur son territoire, la Ville de Bordeaux s'est associée à Bordeaux Métropole pour le lancement d'un AMI (appel à manifestation d'intérêt) à destination des opérateurs de **vélos, trottinettes et scooters électriques**. En septembre 2022, Bordeaux Métropole a désigné les lauréats. Ils ne sont plus que deux par moyen de transport pour exploiter ces véhicules en libre-service sans station. Concrètement, cela s'est traduit par **plus de véhicules mis à disposition** (+ 750 trottinettes, + 200 vélos et + 100 scooters) et **un maillage territorial plus large** (24 communes contre uniquement Bordeaux auparavant).

De plus, de nombreuses zones de stationnement dédiées ont été aménagées, où désormais les véhicules en free-floating doivent être garés sous peine de surcoût important pour les utilisateurs. Cela permet **de libérer l'espace public au profit de tous**. La mise en service a eu lieu début novembre 2022.

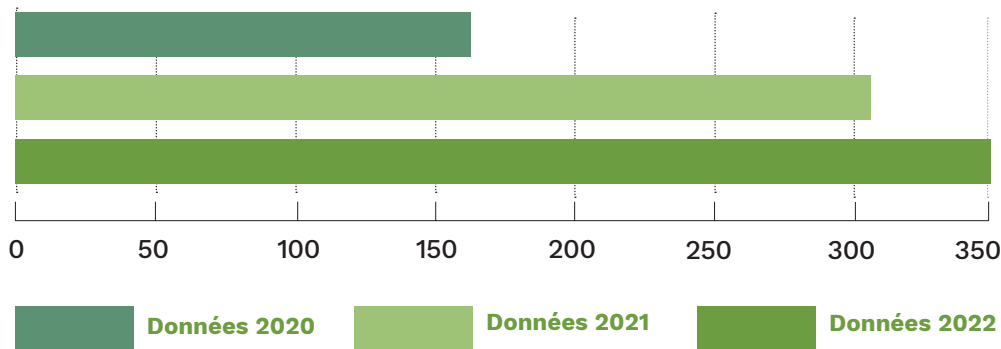


⇒ Faciliter le stationnement pour véhicules électriques

L'extension du stationnement pour véhicules électriques s'est poursuivie dans le secteur des Chartrons et sur les boulevards.

La modernisation des points de recharge a permis de doubler la puissance délivrée et de mettre les prises au standard le plus répandu. **17 bornes complémentaires ont été ajoutées** sur l'espace public et 26 dans les parkings.

NOMBRE TOTAL DE PLACES DE STATIONNEMENT avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique + parkings)



⇒ Développer l'autopartage



C'est quoi « l'autopartage » ?

L'autopartage se définit comme la mise à disposition de véhicules en libre-service, au profit d'usagers qui les utilisent pour la durée et la destination de leur choix. Il représente une alternative vertueuse à la voiture individuelle, incite au report modal, et participe à l'apaisement des centres urbains, par l'amélioration de qualité de l'air et la préservation de l'environnement. Une voiture en autopartage remplace 5 à 8 voitures personnelles et libère 1,5 à 3 places de stationnement en voirie.

En juin 2022, la Ville de Bordeaux a lancé **un appel à manifestation d'intérêt pour exploiter sur 5 ans 320 places d'autopartage pour véhicules thermiques** réparties en 4 lots avec un étalement dans le temps de la mise en service de ces places afin de prendre en compte le développement des quartiers en devenir (45 places à attribution des lots, 15 places dans l'année qui suit l'attribution, 20 places à définir avec l'opérateur dans un délai de 30 mois dans les nouveaux quartiers et autour des boulevards).

⇒ Appel à projet Bordeaux « Recettes d'avenir »

En 2021, un premier appel à projets avait été lancé, doté d'une enveloppe de 50 000 €, qui a rencontré un vrai succès et a permis de soutenir 22 projets associatifs. Dans le budget 2022, l'enveloppe destinée à cet appel à projet a été doublée, afin de soutenir davantage d'actions et surtout **d'amplifier la portée de ce programme**. La Ville a ainsi apporté son soutien à **35 projets associatifs** engagés dans la résilience alimentaire dans les **8 quartiers de Bordeaux**.

⇒ Bilan des actions déjà menées

- Installation d'un maraîcher bio dans le domaine du Haillan (4,5 hectares dont 3,5 cultivables), 1^{ère} récolte au printemps 2022
- 2500 m² de jardins partagés et collectifs livrés au Grand Parc, création d'un jardin partagé de 430 m² à la Bastide
- Sanctuarisation des jardins familiaux des Aubiers, environ 1 ha
- 1^{ère} récolte du potager ornemental du jardin de l'Hôtel de Ville avec redistribution des légumes aux Relais Popote à destination de ménages défavorisés
- Démarrage des études de faisabilité des projets de QG (quartiers du goût) au Grand Parc et à la Benaugue

⇒ Relais Popote

Le dispositif Relais Popote est entré dans une nouvelle dynamique **en renforçant l'accompagnement des personnes, en développant des ateliers collectifs et en travaillant l'accès aux produits frais** via le projet « Jardins d'abondance ». La culture dans les jardins de l'Hôtel de Ville a permis de récolter 80 kg de légumes, qui ont été récupérés par le CCAS puis livrés à vélo par Remuménage à deux associations accueillant les Relais Popote.

En 2022, le nombre de relais popote **est passé de 6 à 8** avec une ouverture dans le quartier des Chartrons et une autre à Stalingrad.

⇒ Sensibilisation à l'alimentation et au goût

Des ateliers à destination des enfants des écoles élémentaires et maternelles ont été assurés par des diététiciennes de la Ville ainsi que des formations sur l'alimentation pour les agents des écoles.

14
ÉCOLES



ont participé
aux ateliers
nutritionnels en
écoles élémentaires

224

ENFANTS ont participé
aux ateliers nutritionnels en
écoles élémentaires

169

ENFANTS ont participé
aux ateliers éveil au goût
en écoles maternelles

14 ÉCOLES ont participé aux ateliers
éveil au goût en écoles maternelles



⇒ La place aux animaux

La Ville de Bordeaux a organisé, place Pey-Berland, en septembre 2022, « La place aux animaux », **un village associatif autour de la condition animale** et de la protection des animaux. 10 partenaires, dont 7 associations de défense des animaux ont **sensibilisé les habitants au respect de la condition animale**.

⇒ Des habitants mobilisés en faveur de la biodiversité

De décembre 2021 à février 2022, la Ville a lancé une première consultation sur l'animal en ville (521 personnes interrogées) visant à récolter les avis des habitants de Bordeaux sur la place des animaux à Bordeaux.

Parmi les principaux résultats de l'enquête, 81,5% des habitants sont conscients de la disparition des insectes et volontaires pour favoriser leur retour en ville. 87,7% accepteraient d'installer des abris à animaux dans leur jardin ou sur leurs rebords de fenêtre.

La Ville a financé **à hauteur de 85% l'installation de 100 refuges LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) chez les particuliers.

⇒ Une gestion consciente des populations animales

La Ville de Bordeaux s'engage à appliquer des méthodes non létales dans la gestion des populations d'animaux liminaires quand elles existent et à en rechercher quand elles n'existent pas encore. Les méthodes létales seront appliquées, en tenant compte du bien-être animal, en dernier recours.



C'est quoi un animal "liminaire" ?

Ni sauvage, ni domestique, un animal liminaire est un animal qui vit en liberté dans l'espace urbain à proximité des humains : ce sont les écureuils, surmulots (« rats des villes »), pigeons, moustiques...

Pour la première fois, la Ville dispose en 2022 d'une estimation du nombre de pigeons sur la commune. Elle s'inscrit dans la moyenne nationale **avec entre 3 500 et 5 000 individus** à l'échelle du territoire.

Des actions « coup de poing » de nettoyage et de pose de répulsifs ont été déployés sur certains sites (Église Saint-Martial, résidence autonomie Alsace-Lorraine).

Une cinquantaine de ballons ont été déployés sur 5 sites différents (place Gambetta, square Vinet, allée de Santé Navale, place Ferdinand-Buisson et cours du Médoc) pour effaroucher les étourneaux et les déplacer vers des lieux où ils causeront moins de nuisances.

ENGAGER LA VILLE DANS UNE DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET

⇒ Composteurs individuels et collectifs

Dans le cadre de la stratégie déchets portée par la métropole, la Ville de Bordeaux poursuit **le déploiement de composteurs individuels et collectifs** sur son territoire.



19 COMPOSTEURS
PARTAGÉS installés



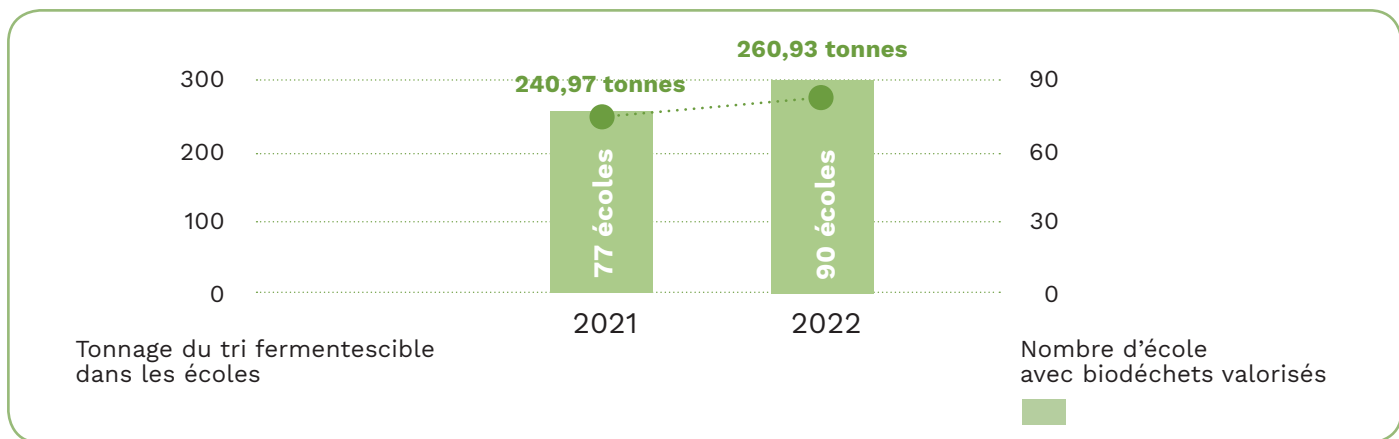
704 COMPOSTEURS
INDIVIDUELS distribués



⇒ Valorisation des déchets dans les écoles

La valorisation des biodéchets consiste **en la séparation des déchets fermentescibles des ordures ménagères classiques**. Ceux-ci font l'objet d'un marché à part, lancé par la Ville, ayant pour but de les acheminer dans des stations de compostage.

Les écoles bordelaises sont progressivement intégrées dans cette démarche.



⇒ Mise en place du tri sur les quais

Dans le cadre d'un AMI, la Ville a installé le long des quais rive gauche, les premières poubelles publiques de tri. Cette opération s'est accompagnée de nombreuses actions de sensibilisation des usagers des quais en faveur de la réduction et le tri des déchets, dont une collecte hippomobile.

⇒ Expérimentation d'un système intelligent d'identification de saleté

Un système intelligent d'identification des déchets sur l'espace public a été expérimenté fin 2022. Il s'agit de la première étape de **la mise en place d'Indicateurs objectifs de propreté**, indispensables pour suivre l'évolution de la propreté et mieux calibrer les interventions des services. Ces IOP permettront d'obtenir la 1^{ère} étoile du label « Ville éco-propre » de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU).

⇒ Réduire la publicité

La Ville de Bordeaux a participé à l'expérimentation nationale du dispositif « **Oui pub** » pilotée par l'ADEME pour lutter contre le gaspillage de papier et contre la publicité. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2022, la distribution de prospectus publicitaires est **interdite dans les boîtes aux lettres**, sauf celles portant une mention « Oui pub ».

⇒ Accompagner les nettoyages citoyens de l'espace public

L'ONG The Sea Cleaners, qui œuvre contre la pollution plastique des océans, a organisé **une opération de nettoyage et de sensibilisation** intitulée « la Belle Yser » associant habitants, écoliers, commerçants, agents et élus municipaux. La Ville a contribué en mettant à disposition des organisateurs tout le matériel nécessaire.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

ACCOMPAGNER LA MUTATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

86

**ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES**

par le dispositif Pschit
entre avril 2021
et décembre 2022

245

TPE BORDELAISES

reçues et conseillées
par la Cellule TPE

67

**ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES**

sur la sortie de crise
entre mai
et décembre 2022



⇒ Lancement d'une plateforme responsabilité sociétale et environnementale

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est **la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable**, en cherchant à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. Avec Bordeaux RSE, la Ville de Bordeaux **souhaite accompagner les entreprises dans leurs transitions** en leur permettant notamment d'auto-évaluer leur démarche sur le site rse.bordeaux.fr.

61 entreprises sur les 91 qui se sont évaluées sont bordelaises et 7 relèvent de l'économie sociale et solidaire.

⇒ Des occupants du domaine public plus vertueux

Dans le cadre des procédures de mise en concurrence des opérateurs (food trucks, marchands ambulants, ...) souhaitant s'implanter sur le domaine public pour y exercer une activité économique, la Ville de Bordeaux défie désormais les concurrents en retenant systématiquement **des critères environnementaux dans ses choix d'attribution des marchés**.

⇒ Un programme d'accompagnement à la transition responsable

116 entreprises touristiques du territoire ont intégré, en 2022, le programme d'accompagnement à la transition responsable.

⇒ Valoriser le patrimoine historique local

Le pont de pierre a fêté en 2022 son bicentenaire. Plusieurs manifestations ont été organisées à cette occasion par la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole notamment des journées d'étude intitulées « Des ponts et des villes » qui ont réuni une centaine de spécialistes venus de plusieurs villes françaises et européennes. Une publication de synthèse est prévue en 2023 aux presses universitaires de Bordeaux. Par ailleurs, outre le pavoisement du pont, des expositions sur les places Stalingrad et Bir-Hakeim ont été organisées de mai à août 2022.

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE



+ 477 EMPLOIS
DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
à Bordeaux depuis 2022

⇒ Forum Inventer Demain

Dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire, le Forum Inventer Demain a abordé une thématique centrale, celle de l'engagement de la jeunesse. Cet événement **qui a accueilli plus de 300 visiteurs**, est aussi l'occasion **de valoriser les initiatives locales et les structures d'accompagnement** pour les porteurs de projet.

⇒ Appel à manifestation d'intérêt ESS

L'AMI ESS est fusionné avec celui dédié à la ville circulaire et low-tech pour une enveloppe de 130 000 €. Intitulé « ESS et économie circulaire », son objectif principal est **de soutenir l'émergence ou le développement de projets** comme le réemploi et le surcyclage, la monnaie locale, la résilience alimentaire et la valorisation des bio-déchets. Il a récompensé **16 lauréats parmi ses 51 candidats**.

⇒ Expérimentation de couches compostables

En 2022, la Ville de Bordeaux a lancé l'expérimentation de couches compostables grâce à une entreprise bordelaise.

Les 30 crèches municipales s'y sont impliquées, ce qui représente **43 000 couches récoltées sur un mois**.

La collecte et le compostage ont été réalisés par la coopérative les Détritivores. Pendant 6 mois, un bureau d'étude a étudié la qualité du compost afin d'alimenter les recherches scientifiques visant à faire évoluer la législation sur la valorisation des excréta humains : les analyses réalisées **confirment le potentiel de valorisation et de compostage** de ce déchet qui représente jusqu'à 8% des déchets ménagers.

⇒ Poursuite de la collecte des déchets coquillés

En lien avec l'association Coquilles, 22 lieux de collectes mis à disposition des Bordelais ont permis **la récolte de 2,3 tonnes de coquilles** (en légère baisse par rapport à 2021 malgré l'augmentation du nombre de bac déposé) qui seront **réutilisées dans le BTP** ou bien encore **dans l'agriculture**. Une expérimentation sur les utilisations possibles de ces matières premières a été entreprise dans 4 villes de la métropole.

⇒ Ville Low tech

La Ville de Bordeaux a organisé en 2022 la restitution des 2 études réalisées en 2021 sur la « ville Low tech » menée par l'Institut Paris Région et « les métropoles Low tech et solidaires » menée par le Labo de l'ESS. Ces temps ont été l'occasion de réunir de nombreux acteurs engagés autour de ces questions pour lancer une dynamique de coopération.

RENFORCER L'INTERVENTION DE LA VILLE POUR L'EMPLOI

⇒ Expérimenter de nouvelles formes d'action

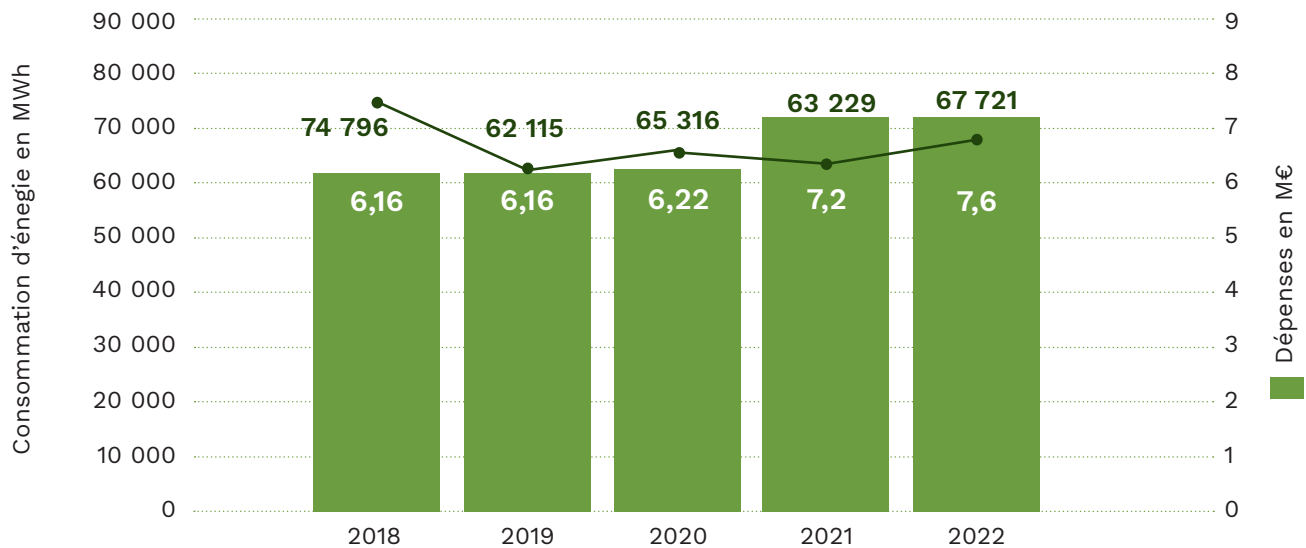
Le 9 décembre 2022, la Ville a organisé un Jobathon au centre d'animation Benauges pour faire **émerger des projets innovants d'accompagnement à l'emploi** (5 projets présentés), au plus près des besoins et des acteurs du territoire : citoyens, demandeurs d'emploi, entreprises, représentants du monde de l'entreprise. Les projets lauréats seront **soutenus financièrement** par la ville.

⇒ Un partenariat renouvelé avec Pôle Emploi

Pôle Emploi et la Ville de Bordeaux ont signé un accord de partenariat le 29 septembre 2022 pour renforcer les coopérations entre les deux entités en favorisant les recrutements de proximité et en développant la formation et l'insertion. L'objectif est **de mutualiser les actions en faveur des demandeurs d'emploi** de longue durée. Cette coopération s'inscrit aussi dans le dispositif **Territoire zéro chômeur de longue durée**, pour lequel la Ville de Bordeaux est candidate.

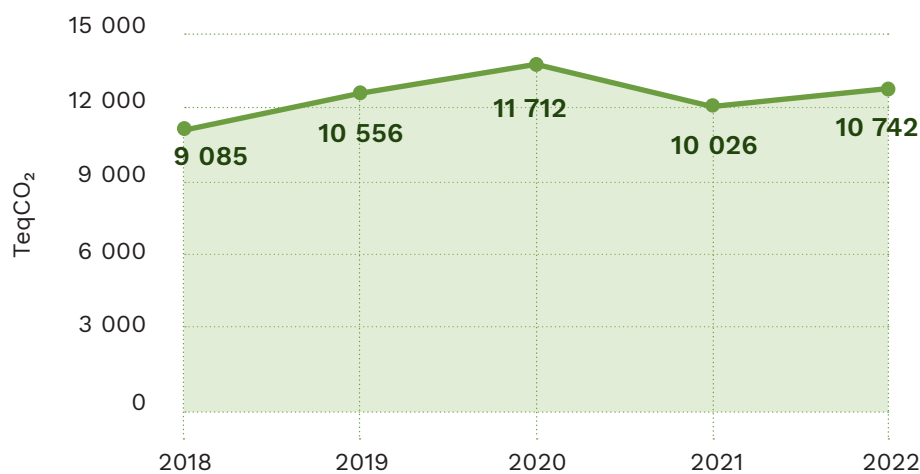
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES DÉPENSES ASSOCIÉES DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX



L'augmentation constatée entre 2021 et 2022 s'explique par une surventilation des bâtiments liée à l'épidémie de COVID-19 et par le démarrage de nouveaux marchés d'exploitation ayant rencontré des difficultés d'initialisation. Par ailleurs, le plan de sobriété a été lancé et mis en œuvre sur les mois de novembre et décembre.

ÉMISSIONS GES DES BÂTIMENTS PUBLICS



⇒ Soutien et accompagnement pour amplifier la rénovation énergétique

Aujourd'hui, près de 60% des logements de Bordeaux ont été construits avant la 1^{ère} réglementation thermique de 1974 et peuvent donc **être sujets à des déperditions énergétiques** en l'absence de travaux d'isolation.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN 2022

La rénovation énergétique, portée par Bordeaux Métropole, correspond au territoire de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), des quartiers de rénovation urbaine (RU) et des Programme d'intérêt Général (PIG) Bordeaux Métropole).

NOMBRE DE CONSEILS DONNÉS PAR LES CONSEILLERS RÉNOVATION



206 propriétaires occupants
28 propriétaires bailleurs



1 380 215 €

MONTANT DES AIDES

attribuées à la rénovation énergétique en habitat individuel

(OPAH + PIG, dossiers agréés en 2022 sur le territoire de Bordeaux)

NOMBRE DE PROJETS AIDÉS FINANCIÈREMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN HABITAT INDIVIDUEL



31 sur l'OPAH
22 sur le PIG



2 101 611 €

MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS

pour la rénovation énergétique en habitat individuel

(OPAH + PIG, dossiers agréés en 2022 sur le territoire de Bordeaux)

Nombre de copropriétés accompagnées dans le cadre de l'OPAH RU : **10**

Le conseil de Bordeaux Métropole a voté à l'unanimité en mars 2022 un programme visant à la **rénovation thermique de 11 500 logements par an**. L'objectif est de diviser par deux la consommation énergétique du secteur résidentiel (responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre de la métropole) et lutter contre la précarité énergétique.

⇒ Optimisation de la consommation énergétique de l'éclairage public



FACTURE ÉNERGÉTIQUE LIÉE À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DE **2,6 M€**
(2,3 M€ en 2021)



NOMBRE DE POINTS LUMINEUX

37 645
EN 2022

(37 984 en 2021)



CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

15 200 MWh

(15 814 MWh en 2021)



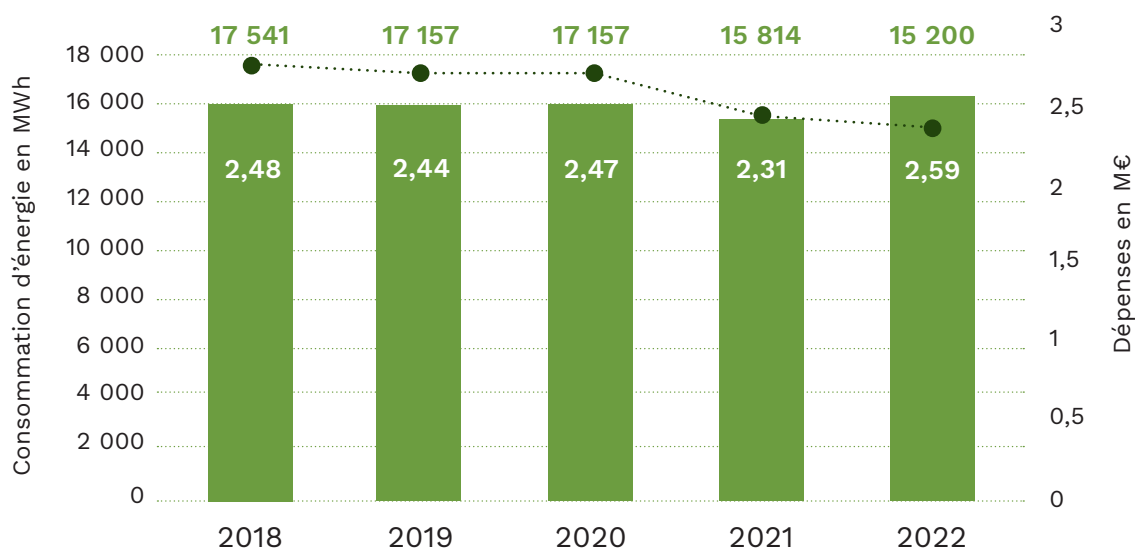
CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR POINT LUMINEUX

404 KWh

PAR POINT LUMINEUX

(416 kWh/point lumineux en 2021)

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La baisse de consommation énergétique de l'éclairage public constatée entre 2021 et 2022 (-614 MWh) est due **à la rénovation et à l'installation des luminaires de la Ville** avec des systèmes toujours plus efficaces énergétiquement. De plus, **85% des mises en lumière ont été coupées début novembre** par mesure de sobriété énergétique, à l'exception de 12 sites emblématiques de Bordeaux, qui s'éteindront à 23h l'hiver et à minuit l'été, soit une heure de décalage en moins.

La baisse également constatée au niveau du nombre de points lumineux s'explique quant à elle par **un retrait régulier de ces mêmes éclairages**, notamment ceux de valorisation du patrimoine végétal.

Toutes les actions et décisions de la Ville ont été orientées **pour accentuer la sobriété énergétique et limiter les impacts** sur le vivant. Un travail important a été mené au second semestre 2022 pour préparer l'extinction partielle de l'éclairage public prévue pour janvier 2023 avec les différents acteurs concernés (police, pompiers, etc.).

Bordeaux a engagé des opérations de rénovation et de modernisation, en installant **des lumières performantes et économes**, avec selon les secteurs, des lampadaires solaires et/ou à détection de mouvement. Ces derniers ont vocation à « éclairer juste » selon les passages de personnes et une partie d'entre eux bénéficie d'une alimentation par panneaux solaires intégrés, permettant ainsi d'alléger la facture annuelle d'électricité, mais aussi d'éviter d'importants travaux d'enfouissement de réseaux.

⇒ Mobilier urbain publicitaire

Dans le cadre de sa nouvelle concession de mobilier urbain publicitaire et non publicitaire, la Ville a souhaité **réduire de 80% l'impact carbone** de ces mobiliers urbains.

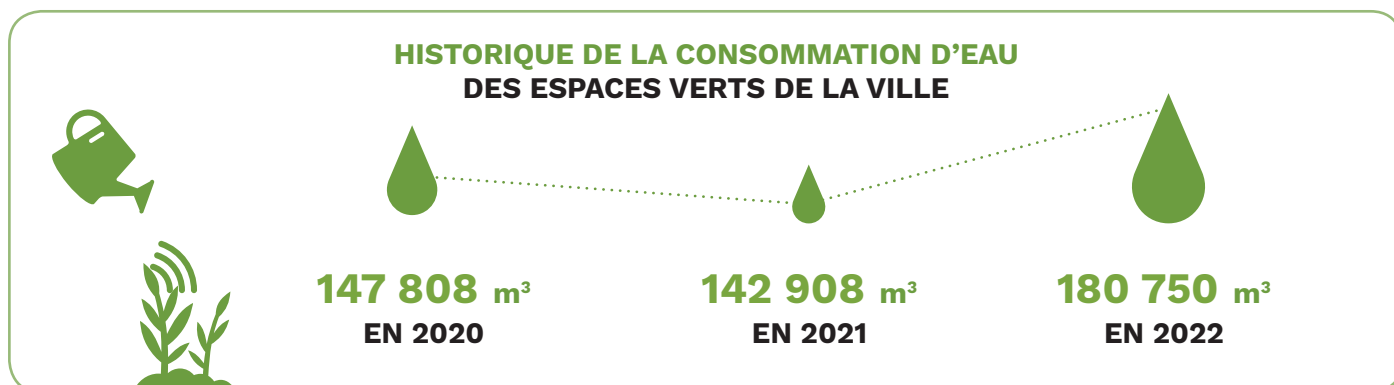
Outre l'extinction de 23h à 7h des panneaux publicitaires (éclairage et moteurs des mobiliers déroulants), les publicités numériques et animées sont interdites. La Ville a également demandé à l'opérateur d'employer du mobilier urbain reconditionné et d'avoir recours à des véhicules décarbonés.

La réduction de l'impact écologique passe aussi par **une diminution du nombre de mobiliers** avec la suppression des formats 8 m² à l'intérieur et sur les boulevards (nombre total sur le territoire passant de 70 à 28 panneaux) et **l'interdiction d'implanter des panneaux publicitaires** dans un rayon de 100 mètres autour d'une entrée d'école maternelle ou élémentaire. La moitié du temps d'affichage est dédiée à l'information institutionnelle de la Ville contre 33% auparavant.

L'extinction des moteurs et de l'éclairage des mobiliers, ainsi que la généralisation des leds dans ces mobiliers en chiffres :

- Économie d'énergie **de 89%**
- Durée de vie des systèmes d'éclairage sera **multipliée par 4**
- Pour chaque MWh d'électricité consommée, le concessionnaire **achète 1 MWh d'électricité renouvelable**

⇒ Une action conjuguée pour réduire la consommation en eau de la Ville



L'augmentation de la consommation d'eau annuelle des espaces verts s'explique par une année particulièrement sèche (**déficit pluviométrique de près de 400 mm**) et par la création de nouveaux espaces verts, qui augmentent la surface à arroser (Jardin du Grand Parc (6 124 m³), Jardin de l'ARS (6 136 m³), plantation de 2000 arbres de grande envergure (3 000 m³)).

La Ville augmente la part de ressource alternative à l'eau potable (pompage en Garonne, réalisation de forages) tout en poursuivant les bonnes pratiques de gestion écologique (paillage, choix des plantes, arrosage intelligent).

Deux exemples de sites réaménagés de manière à privilégier des systèmes d'arrosage économes en eau : le square Estienne d'Orves et le Parc bordelais.

La Ville agit également sur la consommation d'eau nécessaire à la propreté. En effet, 13 700 m³ d'eau ont été utilisés en 2022 sur l'ensemble de Bordeaux pour laver les rues et espaces publics, dont 1 300 m³ d'eau non potable. 741 m³ d'eau ont été récupérés à la station géothermique, 400 m³ à la piscine du Grand Parc et 150 m³ sur le forage d'A. Meunier. Augmenter la part de ce puisage reste un objectif fort pour les années à venir.

Les **perspectives**

VÉGÉTALISATION

- Lancement de l'aménagement de la phase 2 du parc du Grand Parc
- Boucle de randonnée « sentier des 3 berges »
- Création et réaménagement de plusieurs aires de jeux (jardin Montséjour, bassins à flot, place Dormoy)
- Réhabilitation de l'esplanade Charles de Gaulle de Mériadeck
- Reprise des cheminements et plantation des abords du Lac (petit boucle)
- Confortement de l'aménagement de jardins de proximité (parc Pinçon, parc Hypousteguy, 8 sites de brumisation...)

AMÉNAGEMENT - URBANISME

- Poursuite des expérimentations d'aménagement répondant à un objectif d'apaisement : étude de circulation à Bordeaux Sud, rue Saint-Genès
- Dépôt du permis de construire de l'îlot A2.1 à Ginko respectant le label Bâtiment Frugal
- Réalisation d'un document de communication facile à lire et à comprendre pour mieux accompagner les demandeurs d'autorisation d'urbanisme

MOBILITÉ

- De nombreux projets cyclables en étude ou en travaux : résorption de la discontinuité du quai de Bacalan, aménagement de la rue David-Johnston, du boulevard Joliot-Curie, du pont Saint-Jean, du quai de Brazza, du boulevard des frères Moga, etc
- Poursuite et fin de la campagne de modernisation des points de charge du stationnement pour véhicules électriques

DÉCHETS

- Extension à toutes les écoles du tri fermentescible
- Couches compostables : extension de l'expérimentation à l'automne 2023

VILLE CIRCULAIRE ET LOW TECH

- Postuler pour la première étoile de la labellisation « ville-Eco propre » de l'AVPU
- Organisation d'une « fête de la monnaie »
- Paiement des élus en monnaie locale et ouverture du paiement des droits de place (pour les commerçants) en monnaie locale
- Organisation d'une opération de distribution de composteurs individuels et collectifs quartier Nansouty/St Genès
- Déployer un dispositif de réemploi et de recyclage des matériaux employés par le secteur culturel (Ressourcerie culturelle)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Extinction de 57% des points lumineux d'éclairage public entre 1h et 5h
- Définition d'une nouvelle stratégie de rénovation du parc d'éclairage et révision du SDAL (Schéma directeur d'aménagement lumière)
- Évolution des équipements lumineux dans le périmètre de la trame noire avec des actions ciblées dans le cadre du programme européen LIFE BCR (BiodiverCité et Résilience)

BÂTIMENTS PUBLICS

- Mise en oeuvre de la stratégie d'augmentation de la production énergétique renouvelable municipale (60 000m² de panneaux photovoltaïques en 2026 sur les bâtiments publics de la Ville, 19 bâtiments reliés aux réseaux de chaleur urbains fin 2023).



FAVORISER L'ÉMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE



Contribution aux objectifs de développement durable

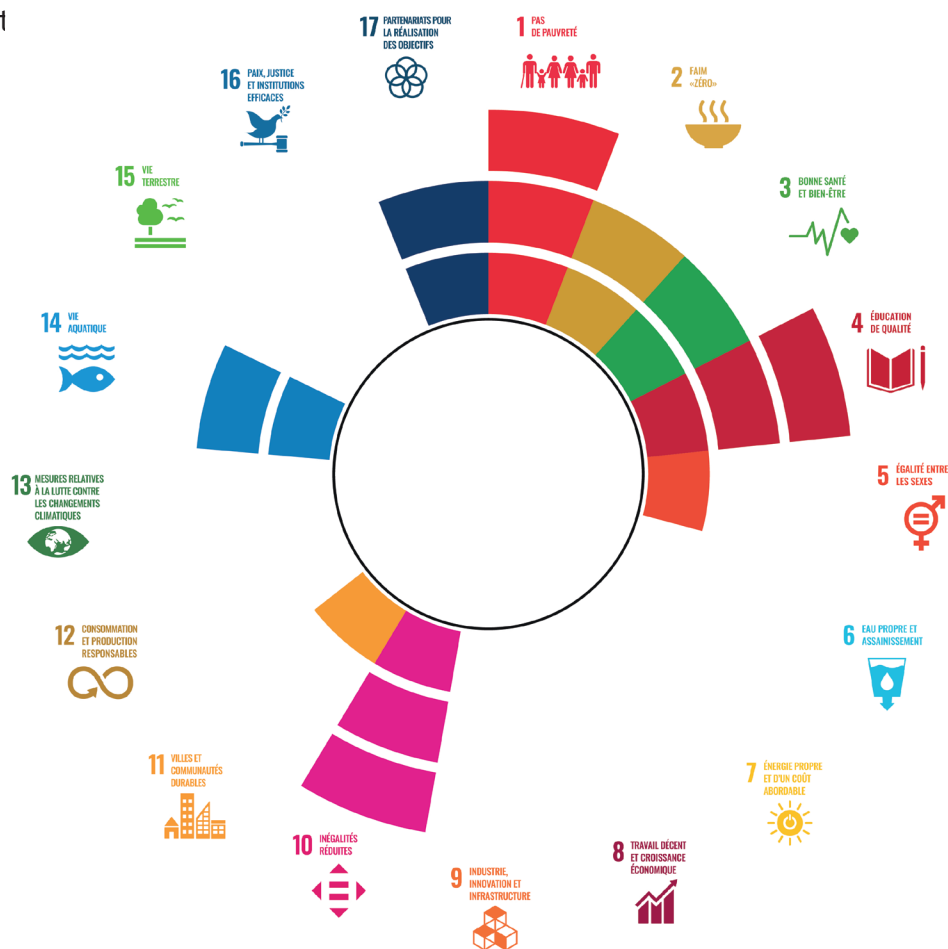
L'axe « Favoriser l'émancipation tout au long de la vie » regroupe les enjeux relatifs à la réduction des inégalités et des situations de précarité, l'accès aux droits, l'amélioration de la santé publique, l'accès à un logement décent et à l'éducation.

Les mesures d'aide aux publics les plus fragiles répondent à la **lutte contre la pauvreté** (ODD1) pour ainsi tendre vers la **réduction des inégalités** (ODD10). En outre, la volonté des services communaux de prôner la coopération à différentes échelles (locale, nationale) permet de mettre en place des **partenariats pour la réalisation des objectifs** (ODD17).

Les multiples actions en faveur du bien-être des citoyens, notamment par l'accompagnement de chacun à tous les âges de la vie, contribuent à la **bonne santé des habitants** (ODD3). Il en va de même en ce qui concerne l'exigence croissante des engagements relatifs à la restauration collective. Par ailleurs, le déploiement de nouvelles actions et de nouveaux équipements éducatifs en faveur des jeunes bordelais contribue à l'**accès à une éducation de qualité** (ODD4).

Enfin, la poursuite des objectifs liés à l'accès au logement et à la création de logements sociaux répond **aux ambitions de ville et communauté durables** (ODD11).

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou à qualifier.



Actions, projets, démarches 2022

SOLIDARITÉS, UNE VILLE AUX CÔTÉS DES PLUS VULNÉRABLES

RÉDUIRE LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

⇒ Développer l'accueil commun inconditionnel de proximité

La Ville a expérimenté un accueil commun inconditionnel de proximité avec le Département cette année **au sein de 9 lieux d'accueil** sur l'ensemble de la commune.

Cette démarche s'est concrètement traduite par :

- L'accueil social inconditionnel **par les médiateurs du Lieu Ressources** (appui numérique aux démarches notamment)
- L'accueil **par le biais des permanences en Maisons des solidarités** du département ou à la Cité municipale des publics isolés pour l'évaluation de leur situation et soutien adapté au vu de la demande et de l'autonomie (faire, faire avec, laisser faire)



13 433
PERSONNES
reçues au Lieu Ressources

+
15,66 %
par rapport
à 2021

⇒ « Tour de gare sociétal » du réseau des interventions sociales transversales (CORIST)

Depuis plus de dix années la cellule opérationnelle du réseau des interventions sociales transversales (CORIST) a engagé un **partenariat avec la Gare Saint Jean et la SNCF** afin de mieux **prendre en compte les situations de personnes en grande vulnérabilité présentes dans la gare et dans son périmètre immédiat.**

Pour ce faire, un médiateur social de l'équipe CORIST du CCAS effectue régulièrement des passages dans la gare et dans ses alentours pour aller au-devant des publics repérés ou signalés comme étant en difficulté personnelle ou de comportement. Ce travail d'entrée en contact et de proposition d'accompagnement s'effectue en lien étroit avec les services de la gare, notamment ceux en charge de la sécurité, dans l'optique d'apporter un soutien adapté aux personnes.

En 2022, **154 personnes ont été rencontrées dans ce cadre**, plus de la moitié d'entre elles ont pu être orientées vers des lieux d'accueil de jour ou de prise en charge sociale et sanitaire.

⇒ Plateforme santé vulnérabilité

Financée en lien avec l'ARS, la plateforme santé vulnérabilité est **un dispositif d'appui et de coordination des parcours complexes**. Elle s'adresse aux professionnels des secteurs de la santé et du social qui accompagnent le public en situation de vulnérabilité sur le territoire bordelais.

La plateforme accueille en majeure partie des personnes cumulant plusieurs problèmes importants de santé, d'addictions, de comportements inadaptés en logement, en structure d'accueil ou à la rue, souvent en refus de soins.

Durant l'année 2022, **45 nouvelles situations de vulnérabilité** ont été traitées, amenant la file active gérée par le dispositif à 114 personnes suivies dans un cadre de coordination sociale et médico-sociale.



C'est quoi un « parcours complexe » ?

Le parcours de santé est dit complexe lorsque l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux.

ACCUEILLIR DIGNEMENT LES CHERCHEURS DE REFUGES

⇒ La Nuit de la Solidarité

Le lancement de la Nuit de la Solidarité a permis de faire un **état des lieux du nombre de personnes sans-abri sur le territoire**, d'avoir une meilleure connaissance des profils, des parcours et des besoins des personnes rencontrées.



551

PERSONNES À LA RUE

ou vivant dans des
campements et
bidonvilles

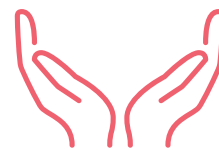
297

PERSONNES EN SQUATS



165

AGENTS MOBILISÉS,
(Ville, CCAS et Métropole)



619

**BORDELAISES ET
BORDELAIS**

se sont portés
volontaires

Trois constats sont principalement ressortis :

- Près **d'une personne sur cinq à la rue était mineure** (en famille, essentiellement en campement ou bidonville),
- Plus **d'un adulte sur deux travaillait**, de manière formelle ou informelle,
- Près **d'une personne sur deux ne bénéficiait d'aucune couverture santé**, pointant la fréquence du non-recours aux soins.

⇒ L'expérimentation de la halte de jour Stalingrad

La Ville de Bordeaux a lancé une expérimentation de halte de jour dans le quartier de Stalingrad avec près de **120 personnes accueillies par jour en 2022**.



C'est quoi une « halte de jour » ?

Une halte de jour est un lieu ressource pour les personnes sans-abri. Permettant de répondre à leurs besoins primaires (hygiène, alimentation), les professionnels et les bénévoles qui en assurent le fonctionnement aident les personnes accueillies dans l'accès à leurs droits.

⇒ Le relogement temporaire de personnes démunies

En 2022, **146 personnes** (dont 72 adultes et 74 enfants, soit 28 familles), réparties dans 36 logements, ont bénéficié d'une mise à l'abri dans le cadre d'un relogement temporaire. Les publics touchés sont généralement **des familles sorties de squats ou de bidonvilles** qui sont temporairement relogées dans des bâtiments du patrimoine municipal.

L'équipe d'accompagnement a été renforcée par l'arrivée d'un travailleur social supplémentaire.

⇒ Les établissements d'hébergement du CCAS

En lien avec l'Etat, l'ARS et le Département, la Ville de Bordeaux accueille des personnes subissant différents types de situations de précarité sur les 3 lieux dont elle a la charge.

● CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE (CAAF)

Le centre d'accueil et d'accompagnement de la famille accueille et accompagne les familles vulnérables en difficulté parentale.

- **25 NOUVELLES FAMILLES ACCUEILLIES**
- **19 FAMILLES ONT QUITTÉ L'ÉTABLISSEMENT POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT EN AUTONOMIE**
- **97,85 % DE TAUX DE REMPLISSAGE**

● CENTRE SIMONE-NOAILLES (CSN)

Le centre Simone-Noailles est composé de 2 établissements : un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de 89 places et des lits halte soins santé (LHSS) (16 lits).

Le centre **accompagne principalement des personnes sans abri**, dont 39% ont plus de 50 ans. Les sorties se font vers le logement social (40% des situations) vers du logement accompagné ou un hébergement pérenne adapté aux capacités des personnes. Les ruptures de parcours constituent un tiers des sorties.

● CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE (CADA)

En 2022, **le CADA a accueilli 29 personnes** et les a accompagnées sur les plans juridiques, sociaux, santé et administratifs. Un intervenant social a pour mission (50%) de coordonner les parcours de santé des personnes accueillies.



PRÉVENIR ET PROMOUVOIR LA SANTÉ

⇒ Lancement des cafés de la santé



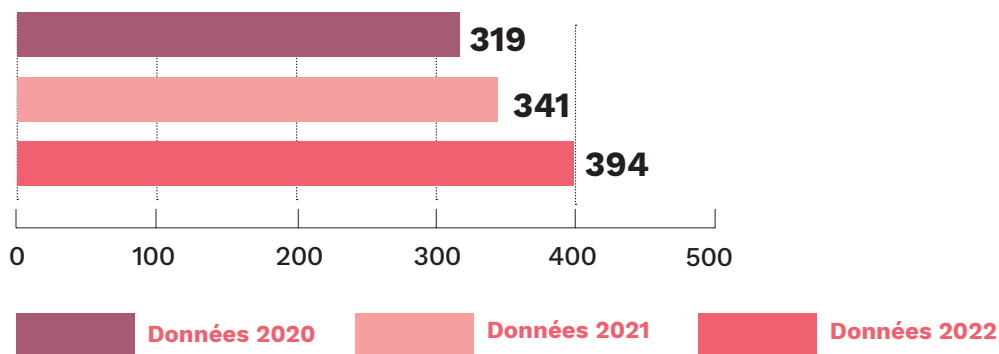
C'est quoi un « café de la santé » ?

La Ville de Bordeaux fait partie des 10 villes françaises à disposer d'un service de santé scolaire municipal autonome assurant le suivi des écoliers de la maternelle jusqu'au CM2, avec ses 5 Centres médico-scolaires (CMS). Cette politique publique dédiée à l'enfance n'est qu'une étape dans un parcours de santé plus large, dans lequel les médecines de ville et hospitalière doivent constituer des relais privilégiés. Pour donner tout le sens au dépistage réalisé et renfoncer le suivi des enfants, il faut qu'il soit suivi d'une prise en charge secondaire adaptée, et d'un échange avec l'ensemble des partenaires entourant les enfants. Les « cafés de la santé » organisés en 2022 visent donc à créer du lien entre la médecine scolaire et les professionnels de la santé présents sur le territoire bordelais.

⇒ Centres de vaccination

En partenariat avec le Département de la Gironde, la Ville de Bordeaux ouvre chaque mercredi dans un de ses centres médico-scolaires (CMS) un centre de vaccination. Ce service est **à destination des publics ne disposant pas de couverture sociale**. Les vaccins qui y sont effectués sont la plupart du temps les vaccins obligatoires.

NOMBRE DE PERSONNES REÇUES DANS LES 3 CENTRES DE VACCINATION (hors Covid)



⇒ Semaine d'information sur la santé mentale

Plus de 14 évènements ont été organisés dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale afin de mettre en réseau différents acteurs du domaine sur le territoire. La municipalité a participé au financement de Groupes d'entraide mutuelle (GEM) dédié à ce sujet et l'hôpital Charles-Perrens a mis à disposition une personne à mi-temps sur cette problématique.

⇒ Espaces sans tabac devant les écoles

Dans le cadre de la convention signée avec la Ligue contre le cancer, la Ville a pris un arrêté interdisant de fumer **dans un périmètre de 50 mètres** autour de l'entrée des écoles. En 2022, en application de cet arrêté, des espaces sans tabac ont été déployés autour des 150 écoles bordelaises.

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES SENIORS BORDELAIS

● LABEL OR « AMI DES ÂÎNÉS » DU RFVAA

Bordeaux s'est vu décernée, en juin 2022, le label Or « Ami des Aînés® ». Cette labellisation est délivrée par un organisme indépendant de certification et par le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) et consacre **une démarche d'amélioration continue des politiques publiques à destination des séniors** et de lutte contre l'âgisme.

Bordeaux figure ainsi à ce jour parmi les 3 villes (avec Grenoble et Sceaux) sur les 216 adhérents au réseau francophone des villes amies des aînés qui ont pu relever le défi exigeant de satisfaire à tous les critères du référentiel (plus de 100).

⇒ Accompagner et prévenir la perte d'autonomie

● PORTAGE DES REPAS AU DOMICILE DES PERSONNES FRAGILISÉES

Après une hausse très significative liée à la crise sanitaire, le portage des repas à domicile est en léger recul.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022

	2019	2020	2021	2022
NB DE REPAS LIVRÉS	172 487	212 007	217 445	204 521
NB DE BÉNÉFICIAIRES		787	700	673

La certification ISO 9001-2015 du service de livraison de repas à domicile a été renouvelée en 2022.

COÛT DU PORTAGE DES REPAS 968 818,62 €

dont



62%

pris en charge
par la Ville

• LES RÉSIDENCES AUTONOMIE, ALTERNATIVES AU PARCOURS RÉSIDENTIEL DES SENIORS

TAUX D'OCCUPATION

93 %



41 %

des résidents disposent de **ressources inférieures au seuil de pauvreté** (1 102 €)

Dépense dédiée au fonctionnement des résidences autonomie (2022)

4 163 000 €



15 **RÉSIDENCES AUTONOMIE**



800

LOGEMENTS SOCIAUX dédiés aux seniors

Le CCAS finance un **dispositif de téléassistance** adopté par **81 %**

des résidents (accordé sur demande).

• EHPAD

Afin de préserver une offre « accessible » sur le territoire, le CCAS assure la gestion directe de 2 EHPAD et, dans le cadre d'une délégation de service public, a confié un 3^{ème} à LOGEA. Ces établissements représentent une capacité de 202 chambres destinées à accueillir des personnes dépendantes.

4,74 M€ DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT pour l'EHPAD Clairière de Lussy



3,09 M€ pour l'EHPAD Maryse-Bastie

⇒ Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

• PLATEFORME AUTONOMIE SENIORS

La plateforme autonomie seniors assure des missions d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées, de leur famille et des professionnels. Les objectifs de la plateforme autonomie seniors sont **de faciliter le maintien au domicile et de lutter contre le risque d'isolement.**

En 2022, **près de 24 000 demandes et 552 plans d'aides** coordonnés au domicile ont été mis en œuvre.

Lors des nombreux épisodes de forte chaleur de l'été 2022 (19 jours), la plateforme autonomie seniors a organisé des appels réguliers, des déplacements physiques (en semaine comme le week-end) pour les **2 718 personnes inscrites sur le registre nominatif (+20% par rapport à 2021).**

⇒ Conforter la place des seniors dans la Ville

● CONSEIL BORDEAUX SENIORS ACTIONS (CBSA)

Créé en octobre 2021, le conseil Bordeaux seniors actions (CBSA) est **constitué de personnes volontaires** représentatives des 8 quartiers de la ville. Elles ont pour mission principale **de porter la parole citoyenne des seniors**.

Ses membres ont occupé une place importante dans le travail participatif mis en place en 2022 pour construire le plan d'actions de la feuille de route Bordeaux Dynamique Seniors.

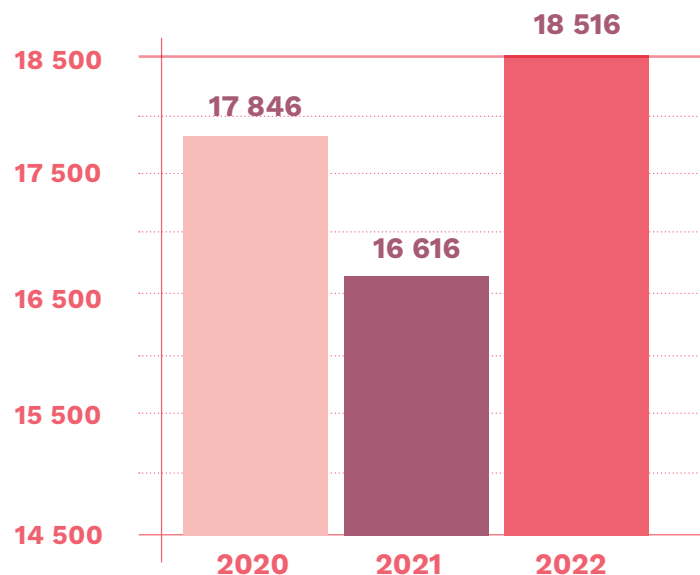
● SPORT ADAPTÉ ET MOBILITÉ

En 2022, le déploiement de séances de gymnastique adaptée (**261 participants**) et d'actions de mobilité (journées de mobilité initiées dans les quartiers, en partenariat avec les acteurs du territoire (association Wimoov, À vélo sans âge, MAMMA)) ont permis aux seniors de disposer d'outils **pour favoriser leur maintien à domicile** et plus largement de conforter leur place dans la ville.

● PASS SENIOR

Le Pass Senior (offres sports et loisirs) est un outil de promotion de l'offre seniors sur le territoire. Ce dispositif fédère près de **103 partenaires** et près de **18 516 seniors** sont actuellement détenteurs de cette carte qui a fêté ses dix ans en 2022.

NOMBRE DE DÉTENTEURS DU PASS SENIOR



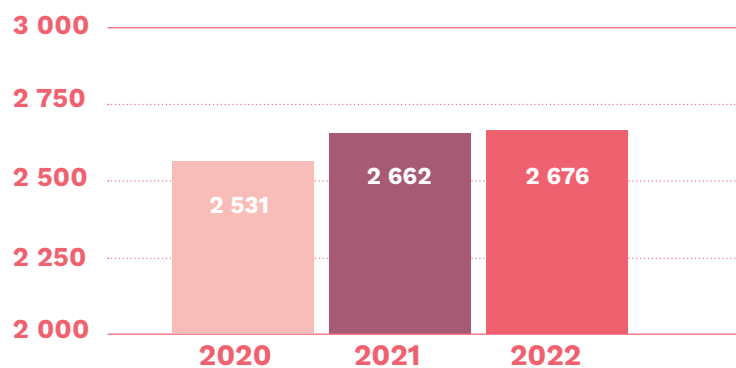
FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ

DÉVELOPPER L'ÉQUITÉ DANS L'ACCÈS AUX STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF DE LA PETITE ENFANCE

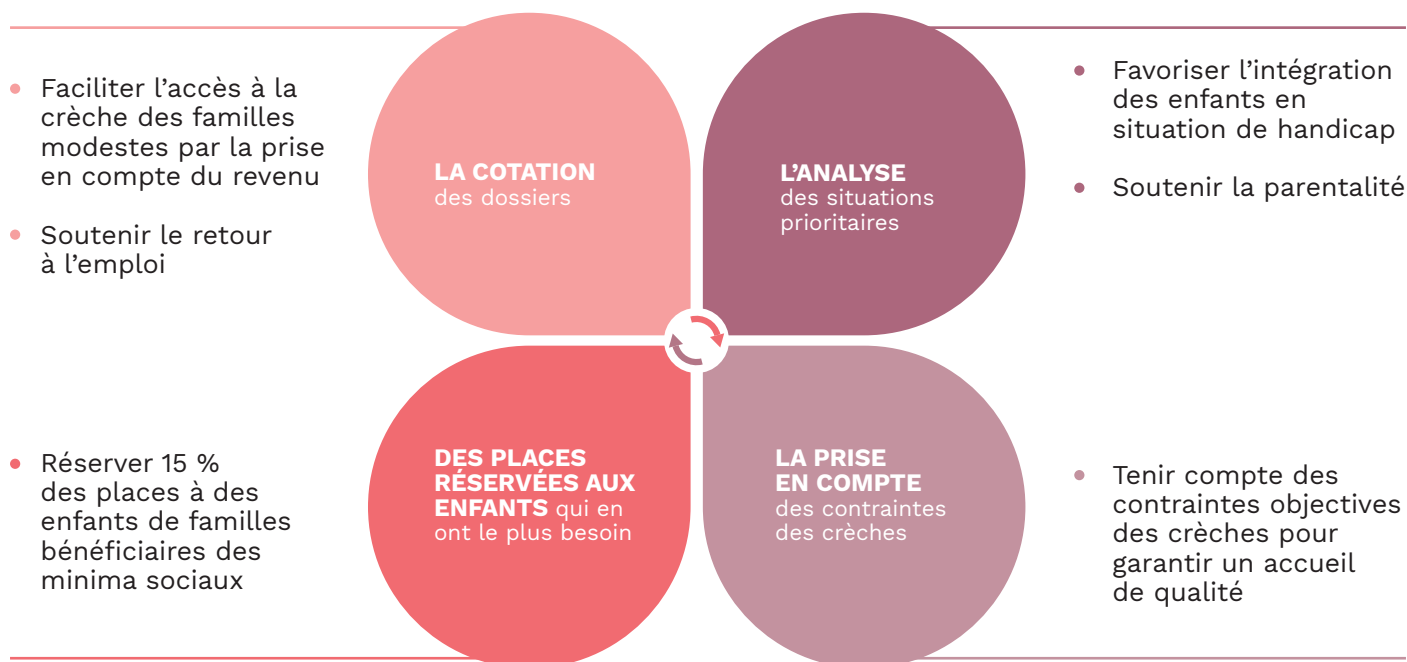
⇒ De nouvelles règles d'attribution des places en crèche

La Ville de Bordeaux gère l'attribution de **plus de 2 600 places** proposées par les crèches municipales et par les crèches partenaires qu'elle finance, dont les modes de gestion varient. L'ensemble de ces places **sont attribuées selon des règles identiques** posées par la Ville dans le cadre de commissions d'attribution.

NOMBRE DE PLACES EN CRÈCHE financées par la ville



La Ville de Bordeaux a expérimenté de nouvelles règles d'attribution dans un objectif de justice sociale en les articulant autour des principes suivants :



Les éléments qui ressortent du bilan de l'expérimentation témoignent d'un véritable impact conforme aux objectifs poursuivis :

- **Augmentation notable** du nombre de scores (47 attribués contre 21 avant)
- À score égal, les dossiers ne sont plus étudiés en fonction de leur ancienneté
- 75 % des dossiers acceptés sont **des familles actives**
- 54 % des familles avec 1 parent en emploi et 1 parent demandeur d'emploi ont obtenu une place
- 17 dérogations ont été proposées **pour soutenir la jeune parentalité** (1 parent – 21 ans)
- **72 % des familles monoparentales** ont obtenu une place
- 22 familles confrontées au handicap ont bénéficié d'un accès dérogatoire

26% EN 2022

Pourcentage de familles payant moins de 60 centimes en crèche municipale

(contre 23% en 2021)

61% EN 2022

Pourcentage de crèches atteignant le plancher de 15% de bénéficiaires de minima sociaux

(contre 40% en 2021)

⇒ De nouvelles places d'accueil principalement dans les quartiers en mutation

L'année 2022 est marquée par l'extension de la crèche municipale Armand-Faulat 2 (+20 berceaux) et l'ouverture, en gestion municipale, de la crèche Benauges 3 (40 berceaux).

COÛT TOTAL DU PROJET 3,5 M€ pour Faulat et **4,2 M€** pour Benauges



Sur l'objectif de 500 places nouvelles à la fin de la mandature (soit +20% par rapport à 2020), 233 ont d'ores et déjà été livrées à fin 2022.

⇒ Une nouvelle procédure d'attribution des délégations de service public

Depuis la rentrée 2022, une entreprise relevant du secteur de l'ESS - Éponyme - assure la gestion déléguée de la crèche municipale Mirassou. Cet opérateur a été sélectionné à l'issue d'une nouvelle procédure de concession, au travers de laquelle la Ville a renforcé ses exigences de qualité et encadré les bénéfices attendus des opérateurs gestionnaires.

SOUTENIR LA PARENTALITÉ

⇒ Soutenir la pérennisation, la professionnalisation et la qualité de l'accueil individuel

En 2022, la Ville de Bordeaux, avec l'aide de la CAF, a **augmenté de 50% le nombre d'animatrices RPE (Relais Petite Enfance)**. Cette action permet un meilleur accompagnement des familles ainsi que la multiplication des activités proposées aux assistantes maternelles et à leurs enfants (10 matinées de rencontre et jeux supplémentaires).

⇒ Ouverture d'une salle polyvalente petite enfance dans le quartier Benaugé

Une offre d'activités à destination de tous les 0-4 ans et de toutes les familles du quartier, qu'elles fréquentent ou non un mode d'accueil, a été mise en place dans la salle polyvalente Benaugé 3. Cette offre a été pensée avec les acteurs associatifs, le centre d'animation et les habitants et s'est concrétisée par **le développement d'ateliers d'éveil corporel et d'ateliers d'éveil musical**, ces derniers comprenant une offre sociale solidaire, en partenariat avec le centre d'animation et le centre social du quartier. Ces ateliers ont lieu le samedi matin et bientôt en soirée.



DÉVELOPPER L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE DES TOUT-PETITS

⇒ L'éveil artistique et culturel des tout-petits

Un nouveau cap a été franchi en 2022 puisque près de 80% des enfants accueillis en crèche ont pu prendre part à **une ou plusieurs activités d'éveil culturel et artistique**, qu'il s'agisse de l'intervention d'artiste ou de l'adaptation des parcours muséographiques pour le très jeune public. Les enfants de la crèche Haussmann ont ainsi participé à **un atelier culturel intergénérationnel** avec le CAPC et la résidence municipale pour personnes âgées, tandis que les crèches de Magendie et de Gaspard-Philippe expérimentaient **le dispositif du Labo des Cultures au sein des musées** d'Aquitaine et des Beaux-Arts. Les enfants ont choisi 4 objets/œuvres dans chacun des 2 musées, en fonction desquelles une musicienne a créé des comptines.

⇒ Bien grandir avec les écrans

Cet axe majeur du contrat local de santé de la Ville se décline en 2 actions phares : une démarche de sensibilisation « **0-2 ans zéro écran** » et le « **défi 10 jours sans écran** » pour les enfants en élémentaire.

« **Coup de cœur** » du **Prix Territoria**, la campagne « 0-2 ans zéro écran » comprend un livret documenté et didactique, **conçu comme un outil d'accompagnement pour les professionnels de santé**, du secteur périnatal et de la petite enfance autour des dangers de l'exposition des tout-petits aux écrans.

2500 livrets ont été diffusés en 2022 à l'occasion d'une table ronde qui a réuni 300 professionnels, aux crèches municipales, aux PMI de Bordeaux, à la maternité du CHU, au réseau périnatalité et aux associations de quartiers (ludothèques, centres d'animation...).

En complément, **une campagne municipale à destination du grand public** a été organisée avec un guide, facile à lire et à comprendre, diffusé à l'occasion de l'événement « les tout-petits lâchent leurs écrans » le 1^{er} octobre 2022.

Pour les plus grands, en partenariat avec les enseignants, **22 écoles ont participé au « Défi 10 jours sans écran »**, soit **3 000 enfants** et leurs parents sensibilisés aux risques liés à la surexposition aux écrans et à leurs mésusages. Les familles ont été invitées à pratiquer des activités sportives et culturelles en remplacement du temps passé sur les écrans, grâce des propositions ad'hoc des établissements municipaux et des partenaires.

La Ville a également piloté la création d'un contenu de formation à destination des professionnels travaillant avec des adolescents « Comprendre et accompagner les pratiques des adolescents sur les réseaux sociaux ». **2 sessions de formation ont été organisées, 35 professionnels ont ainsi été formés.**

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES VERS UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

OFFRIR À CHAQUE ENFANT BORDELAIS UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE ACCUEILLANT ET BIENVEILLANT

16 394 ÉLÈVES
dans les écoles
maternelles et
élémentaires
publiques

81%
DES 11-24 ANS
sont scolarisés

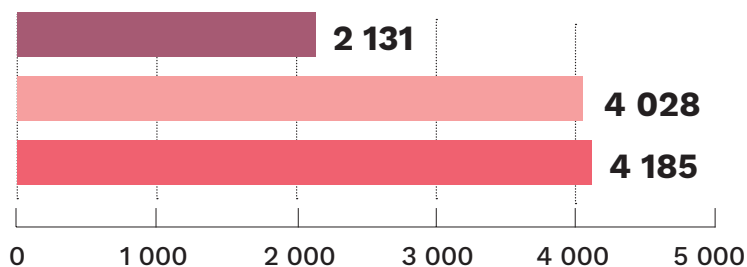
⇒ Le déploiement de nouvelles actions éducatives

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) structure les actions de la communauté éducative **autour de 4 axes** : l'environnement, la solidarité, la démocratie-citoyenneté et la cohérence des parcours proposés aux enfants et aux jeunes.

En 2022, les écoliers ont pu participer à la seconde édition des ateliers de développement de l'esprit critique dont l'objectif est de travailler en classe autour **de la lutte contre les infox ou fake news**, grâce à un partenariat avec l'Éducation nationale (DSDEN33) le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA) ainsi qu'une association de scientifiques de l'université de Bordeaux. Ce projet s'est traduit **par 15 ateliers destinés aux cycles 3** (CM1, CM2 et 6^{ème}) qui permettent de comprendre les informations, de savoir poser un regard critique sur leur contenu et de savoir, en autonomie comment les vérifier.

Les ateliers ont été développés sous forme de documents libres de droits, plus de 60 collectivités s'en sont déjà saisies en France et à l'étranger.

NOMBRE D'ENFANTS bénéficiaires d'une action éducative (dont l'environnement et la citoyenneté)



Données 2020 Données 2021 Données 2022

⇒ Une pause du midi plus riche et inclusive

L'année 2022 est marquée par le développement de **projets « clé2sol »** coconstruits par les enfants et les agents des écoles pour mieux vivre la pause du midi. Ainsi, sur l'école élémentaire Albert-Barraud, le projet a développé différents espaces et propositions de jeux faites par les enfants qui s'autodésignent et gèrent les activités, avec la mise en place de capitaines de cours.

La Ville emploie **25 accompagnateurs pour les enfants** en situation de handicap afin de leur assurer les meilleures conditions d'accueil pendant le temps de la pause du midi et de faciliter les interactions avec leurs camarades.

De la même manière, les structures d'animation portent une politique inclusive d'accueil sur les temps périscolaires : le nombre d'enfants accueillis par les structures d'animation est passé **de 91 en 2021 à 155 en 2022**.



⇒ Le développement des accueils périscolaires et extrascolaires

Pour répondre aux besoins croissants des familles en matière d'accueil des enfants avant et après la classe, les mercredis et les vacances, la Ville **finance le développement de places** dans les accueils périscolaires proposés par une vingtaine de partenaires associatifs sur l'ensemble du territoire.

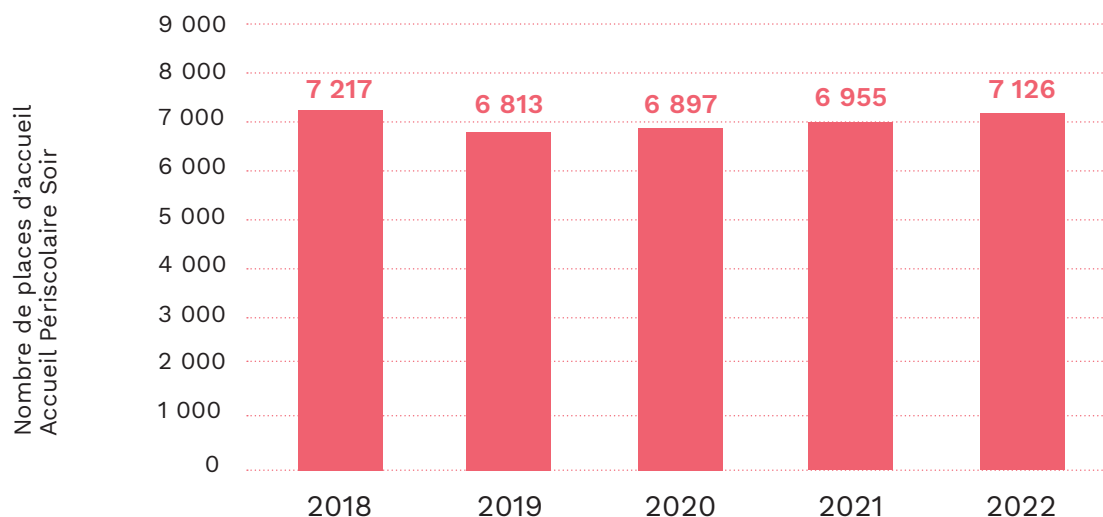
348 PLACES D'ACCUEIL
des enfants le mercredi

171



PLACES LE SOIR
ont été ouvertes pour accompagner
le renouvellement et la croissance
de la Ville

COÛT : 9,4 M€



La crise sanitaire a fortement modifié les besoins et les attentes des familles. En parallèle, **la filière animation rencontre de grandes difficultés de recrutement.** Le partenariat de la Ville et des associations doit s'adapter à ces nouvelles contraintes.

⇒ Réemploi de mobiliers scolaires

La Ville poursuit une démarche limitant la surconsommation avec notamment le réemploi de mobiliers scolaires. La qualification des besoins des enseignants est mieux anticipée et régulée et le stock des magasins municipaux mutualisés (occasion ou neuf récent) est utilisé prioritairement. Par exemple, en 2022, le nouveau groupe scolaire Marie-de-Gournay a vu toutes ses salles de classe meublées avec du mobilier de réemploi. L'objectif est d'atteindre **25% de besoins couverts par du mobilier de réemploi.**

ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DES GROUPES SCOLAIRES (ENVIRONNEMENT, INCLUSION ET OUVERTURE SUR LA VILLE)

⇒ Ouverture de groupes scolaires

L'année 2022 a vu **l'ouverture du groupe scolaire Marie-de-Gournay** (7 classes maternelles et 11 classes élémentaires) dans le quartier de la Bastide au débouché de la passerelle Eiffel pour permettre l'accueil des nouvelles populations dans ces quartiers en développement.

2022 a également permis **la finalisation des travaux d'extension** de l'élémentaire Loucheur (création de 4 nouvelles salles de classe) et de l'élémentaire Dupaty (création d'une salle polyvalente, de locaux périscolaires, d'un atelier et d'une salle de réunion).

3,19 M€

DUPATY

2,04 M€

LOUCHEUR

2,34 M€

MARIE-DE-GOURNAY

Dans le programme « gros entretien » des écoles existantes, les travaux menés en 2022 ont été consacrés **à la rénovation des espaces scolaires, à la réparation de charpentes et couvertures et à leur isolation** afin d'améliorer les performances énergétiques des écoles.

TRAVAUX DE MENUISERIES

250 000€ TTC

(écoles A. Barraud, Achard, Noviciat, Somme)



TRAVAUX DE COUVERTURES

(DONT ISOLATION)

1 500 000€ TTC

(écoles A.Sousa Mendes, P. Antin, P. Lapie, Point du Jour, Thiers).

⇒ Cours buissonnières

En 2022, dans le cadre du programme d'aménagement des cours buissonnières, 4 écoles ont bénéficié de travaux à savoir, les écoles maternelles Achard et Alphonse-Dupeux et les élémentaires Jacques-Prévert et Benauges, ainsi que 3 crèches (Grand Parc, Magendie et Quai des bambins). Ces opérations ont permis **de désimperméabiliser les sols, de procéder à des plantations d'arbres** et de proposer aux enfants **d'accéder à des espaces naturels et plus inclusifs**.

SURFACE DÉSIMPERMÉABILISÉE DANS LES ÉCOLES EN 2022 : 5 720 m²




➔ La rue aux enfants

La rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école est fermée à la circulation des véhicules motorisés soit de façon permanente, soit de façon temporaire. Des barrières amovibles sont installées par des agents municipaux ou des parents d'élèves **pendant 30 minutes le matin**, de 8h15 à 8h45, **et en fin d'après-midi**, de 16h15 à 16h45, en période scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

La rue devient alors **un espace réservé aux piétons**, aux cyclistes, trottinettes, poussettes et jeux libres. Les riverains sont autorisés à quitter la rue à faible vitesse (20km/h) mais aucune voiture ne peut y entrer. Une exception de circulation motorisée est prévue pour les services de secours et les personnes à mobilité réduite.

En encourageant les enfants et leurs familles à venir et repartir à pied ou à vélo de l'école, la rue aux enfants permet de :

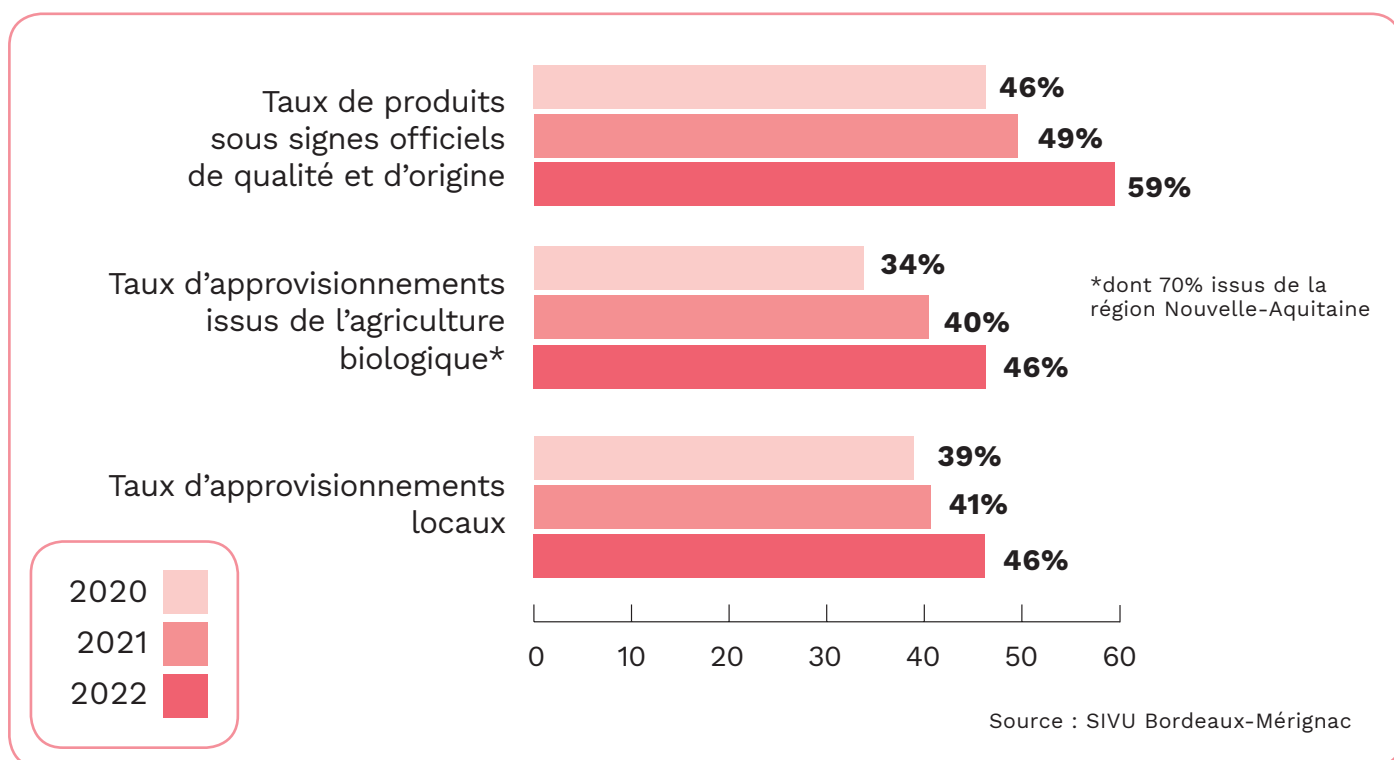
- **Sécuriser le trajet** et de donner confiance aux enfants pour plus d'autonomie en grandissant
- **Favoriser les échanges familiaux** et amicaux sur les trajets
- **Réduire la pollution** sonore, les émissions de gaz à effet de serre, de dioxyde d'azote et de particules fines
- **Augmenter le bien-être** et la santé de tous en encourageant l'activité physique quotidienne

		2020	2021	2022
	NOMBRE D'ÉCOLES DANS LE DISPOSITIF « LA RUE AUX ENFANTS »	8	16	33

PROPOSER AUX JEUNES BORDELAIS UNE ALIMENTATION SAINE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

⇒ Approvisionnement de la restauration

En ce qui concerne l'alimentation, les actions mises en œuvre par le SIVU Bordeaux-Mérignac ont permis **de proposer une nouvelle offre de menus** à la restauration scolaire avec un repas sans viande pour les familles qui le souhaitent. La Ville a augmenté **la part du bio à hauteur de 46%** et à **59% de produit SIQO** (signe officiel de qualité et d'origine des produits). Pour rappel, les obligations de la loi EGALIM pour les restaurants collectifs sont de 50 % de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité dont 20 % issus de l'agriculture biologique à partir de 2022.



Le nouveau marché d'alimentation des crèches municipales a permis **le passage à 80% de bio**, avec un engagement d'atteindre 100% de bio à la fin du marché. (25% en 2020, 50% en 2021)

⇒ Remplacement des contenants en plastique pour les crèches et les écoles

Afin de réduire l'exposition des tout-petits aux perturbateurs endocriniens, la Ville a renforcé ses exigences pour les crèches collectives municipales, quel que soit le mode de restauration (liaison froide ou cuisine sur place) avec la suppression des contenants plastiques et le passage des contenants de réchauffe et de livraison en bacs inox.

Concernant les écoles, **les premiers tests de suppression des conditionnements** jetables et leur remplacement par des bacs inox ont été réalisés dans les écoles en partenariat avec le SIVU et l'université afin d'atteindre l'objectif de mise en œuvre en 2025.

DÉVELOPPER L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

⇒ Séjours au domaine de la Dune

Le domaine de la Dune, situé dans un parc arboré de 15 hectares à Arcachon et administré par la Ville de Bordeaux, développe depuis 2020 **une politique tarifaire volontariste** (mise en place d'une pension complète enfants à 15 € pour les groupes des écoles élémentaires bordelaises et des associations encadrant les séjours d'adolescents bordelais) favorisant ainsi l'accueil des séjours des écoles élémentaires bordelaises en classes transplantées mais également des jeunes de 12-17 ans encadrés par des associations de quartiers bordelaises.

Cet accompagnement « Grandeur Nature » s'articule autour du « **vivre ensemble** » hors du contexte familial avec comme fils conducteurs : la découverte de son environnement de proximité, l'observation de la faune et de la flore et la sensibilisation à l'écocitoyenneté. Pour les plus courageux, une association de quartier organise annuellement un séjour « **chantier jeunes** » où les adolescents participent à l'entretien du domaine.

Le domaine de la Dune est passé de 109 nuitées d'enfants bordelais en 2018 à **1 560 nuitées en 2022**.

⇒ Les juniors du développement durable dans les écoles bordelaises

Outre la sensibilisation des élèves aux enjeux de la transition écologique, les Juniors du développement durable (JDD) continuent d'accompagner les écoles qui souhaitent **s'engager dans une démarche de labellisation E3D** (Établissement en démarche de développement durable) dans le but de pérenniser leurs actions déjà engagées au sein de leur établissement.

Des formations thématiques ponctuelles sont également adressées aux professionnels du périscolaire et de l'extrascolaire plusieurs fois par an : les Vendredis des Accueil Collectifs des Mineurs (ACM).

Pour 2022, c'est 19 partenaires (soit 15 associations, 2 artistes et 2 journalistes) qui ont été impliqués dans la sensibilisation des élèves de Bordeaux).

- **1 180 ENFANTS PARTICIPANTS**
- **21 ÉCOLES CONCERNÉES**
- **19 ASSOCIATIONS/STRUCTURES IMPLIQUÉES**

⇒ La Maison écocitoyenne

En 2022, la Maison écocitoyenne a accueilli **5 069 visiteurs libres**, 2 980 visiteurs dans le cadre de balades organisées ou d'ateliers, 2 069 visiteurs dans le cadre de conférences ou de séminaires et 749 visiteurs scolaires ou associatifs.

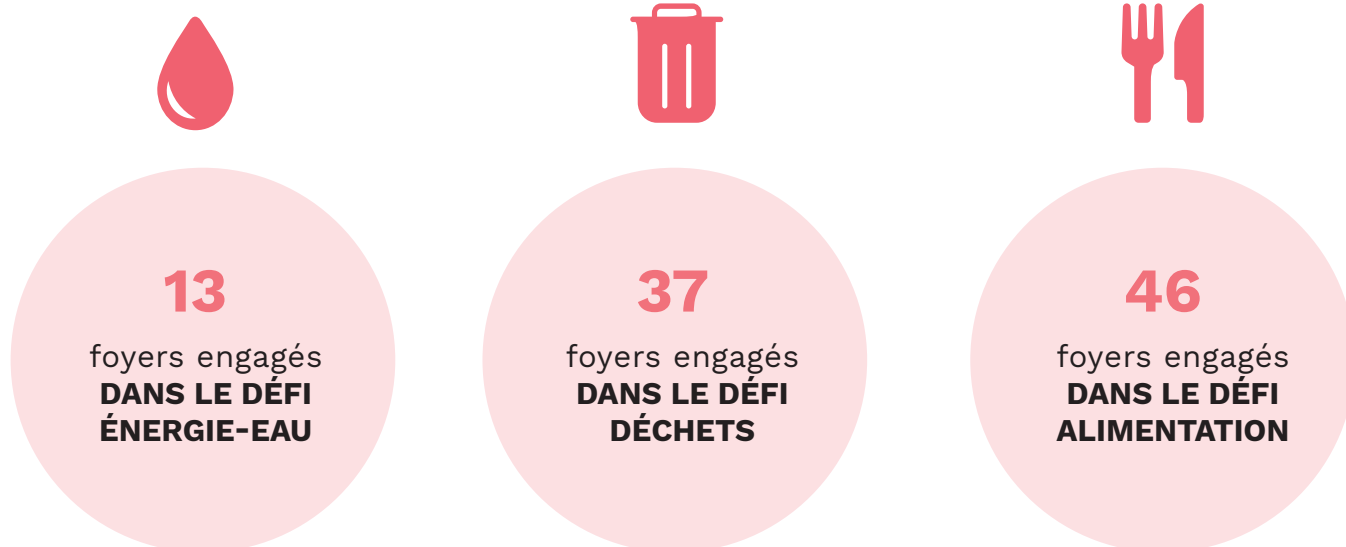
La hausse de la fréquentation observée s'explique par la reprise des ateliers et par le succès de l'exposition « **Télécabines, votre futur transport du quotidien** ».

➔ Supers défis pour la transition

Les Supers défis permettent de sensibiliser et d'accompagner les foyers bordelais vers **une prise de conscience** ainsi que **des changements de pratiques nécessaires** à la transition écologique : réduction significative des consommations d'énergie, d'eau, de la production de déchets et appropriation d'une alimentation saine, locale et de saison.

Cette 10^{ème} édition, organisée en 2021-2022 s'est articulée autour des thématiques énergie-eau, déchets et alimentation.

En 2021-2022 :



FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT, FAVORISER LA QUALITÉ DE L'HABITAT ET LA MIXITÉ SOCIALE

AMÉLIORER L'ACCÈS ET LES CONDITIONS DE LOGEMENT

➔ État des lieux du logement social à Bordeaux

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUÉS

Nombre de logements sociaux à Bordeaux en 2022	Nombre de logements attribués à Bordeaux en 2022	Nombre de demande de logements en attente à Bordeaux en 2022
27 779	1 785	16 926

Source : Ministère du logement

➔ Poursuite des programmes de renouvellement urbain

● SECTEUR AUBIERS-LAC

La construction du nouveau groupe scolaire (20 classes) a démarré en juillet ainsi que les travaux sur les immeubles de Domofrance (novembre 2022) avec la démolition de la dalle et de la passerelle. Le projet prévoit de nouveaux locaux d'activité, la réhabilitation des pieds d'immeubles et des halls et la rénovation des logements.

● SECTEUR JOLIOT-CURIE / BENAUGE

Un mandat a été passé avec la Société de réalisation immobilière et d'aménagement (SRIA) pour l'opération **de réemploi du collège Jacques-Ellul** : relogement temporaire de la bibliothèque et tiers lieu. Les opérations suivantes sont terminées : la démolition de la barre D, la livraison de 2 programmes de logements neufs et de la crèche et la réhabilitation de l'école.

● SECTEUR DU GRAND PARC

Le projet de renouvellement a connu en 2022 une étape importante : la cession du centre commercial Europe en vue de sa totale rénovation et le dépôt du permis de construire d'une opération comprenant 277 logements, dont 40% d'accession sociale, via le dispositif de bail réel solidaire (BRS).

● CENTRE HISTORIQUE

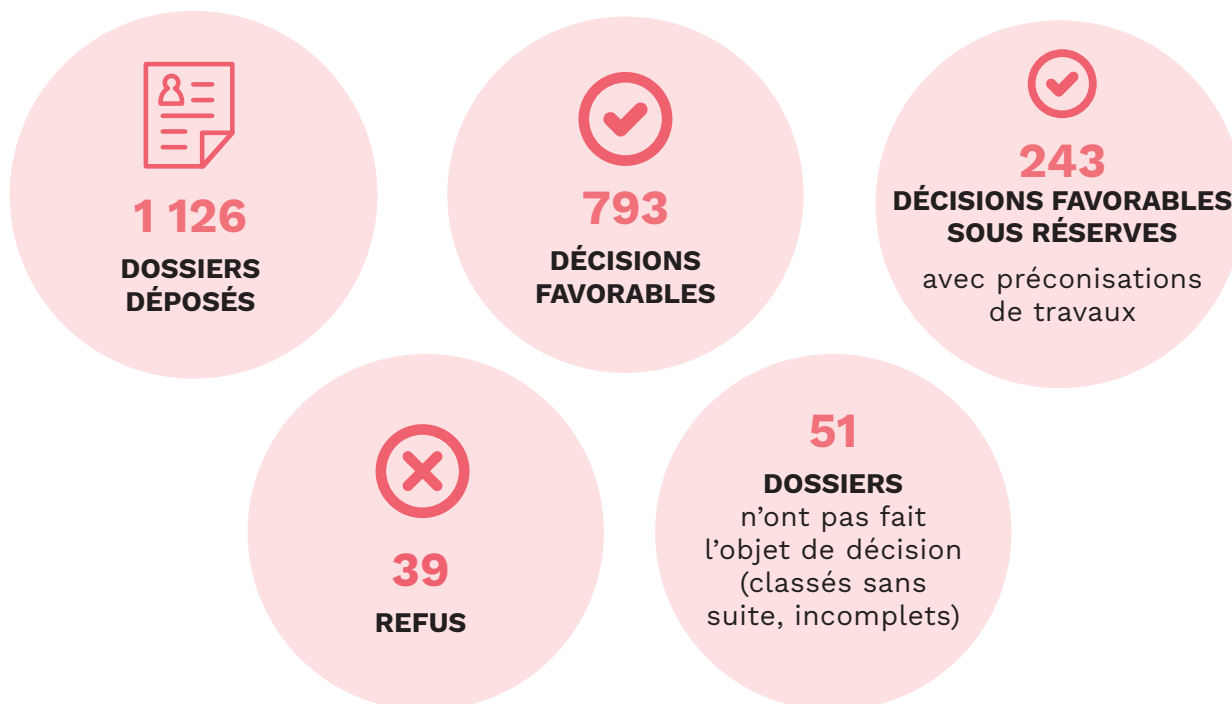
Une nouvelle concession d'aménagement du centre historique a été attribuée en 2022 à l'opérateur InCité pour une durée de 3 ans. Il s'agit de permettre à la Ville et à la métropole **de redéfinir un nouveau projet urbain pour le centre historique** avec un périmètre de projet revu qui s'étend vers les secteurs Nansouty et autour de la gare (où les enjeux en matière d'amélioration de l'habitat sont les plus manifestes).

Dans le cadre du Programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés conventionné avec l'ANRU, InCité a réalisé un hôtel d'entreprise rue Causserouge, livré en 2022, avec pour objectif de proposer une solution immobilière à des structures encore en développement.



⇒ Lutter contre l'habitat dégradé et insalubre

La Ville a adhéré à l'expérimentation menée par Bordeaux Métropole pour la mise en place du permis de louer afin de protéger les locataires et de remettre à niveau le parc locatif privé.



SOIT **25%** DE LOGEMENTS présentant des anomalies pour lesquels la mise en location a été refusée ou acceptée après réalisation de travaux de remise aux normes.

⇒ Répondre aux besoins par l'augmentation de la production de logements

La Ville a attribué une subvention exceptionnelle de 150 000 euros à l'association Adoma pour **la réhabilitation de 3 petits immeubles** (Résidences Clare, Fours et Monnaie à Saint Michel). Ces opérations de création de pensions de famille (29 nouvelles places prévues) sont incluses dans le périmètre de la concession d'aménagement du centre-ville historique.

La Ville et la Métropole ont saisi la SAS Bastide Niel afin que la ZAC puisse renforcer sa programmation en faveur du logement en accession sociale par une production plus importante de logements en bail réel solidaire (BRS). La SAS Bastide Niel a donc repris la programmation totale de la ZAC et a proposé d'augmenter de 320 unités le nombre de logements prévus en accession sociale et de les orienter prioritairement vers des produits en BRS.

Afin de maintenir les 25 % de surfaces des logements locatifs sociaux au sein du programme remanié, les volumes des logements en catégories PLAI et PLUS (logements locatifs sociaux dédiés aux plus modestes) ont été augmentés (+ 59 logements / + 4 347 m² SDP) tout comme celui des logements locatifs PLS (+ 234 logements / + 1 737 m² SDP).

Les **perspectives**

INSERTION

- Pérennisation de l'accueil commun inconditionnel de proximité et de la halte de jour Stalingrad
- Déploiement d'actions en lien avec les résultats de la Nuit de la Solidarité

SANTÉ

- Poursuite du développement des actions de prévention notamment dans les quartiers politique de la ville

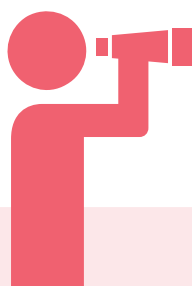
SENIORS

- Évolution des tarifs des repas seniors et de l'offre d'activités et de loisirs en septembre 2023
- Renforcement des actions de lutte contre l'isolement par l'opération voisins relais, l'amélioration du repérage des personnes isolées et la redynamisation des clubs seniors
- Lancement de la formation Humanitude (acquérir des méthodes de prise en charge empathique) pour les professionnels des EHPAD
- Mise en service de la résidence autonomie Laroque

ÉDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

- Montée en puissance de l'accueil des jeunes Bordelais au domaine de la Dune avec 50 classes prévues pour 2023 et de nombreux séjours jeunesse également préservés
- Réflexion sur les critères de priorisation pour l'accès au périscolaire
- Mise en place d'une tarification solidaire pour la restauration et le périscolaire qui prend en compte au plus juste les revenus
- Livraison de nouveaux équipements (extension de l'élémentaire Dupeux et de l'élémentaire Montgolfier, ouverture d'une crèche en délégation de service public et d'un nouveau groupe scolaire aux Aubiers, rénovation de la maternelle Thiers)

- Poursuite du programme des cours buissonnières
- Extension des actions concernant l'alimentation, notamment sur la formation à destination des agents des crèches
- Ouverture de nouveaux espaces polyvalents (Bassins à flot, Niel, ...) destinés à la parentalité ainsi que d'une maison municipale d'assistances maternelles
- La Ville prévoit de disposer d'une animatrice RPE par quartier afin de multiplier le nombre d'animatrices et d'activités proposées aux assistantes maternelles



RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES



Contribution aux objectifs de développement durable

Les actions de démocratie participative, coconstruites avec les acteurs du territoire, répondent à **une logique de partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD17). Il en va de même pour toutes les actions entreprises afin de faire de Bordeaux une ville inspirante et rayonnante à l'échelle internationale. La Ville de Bordeaux continue d'encourager les initiatives associatives via de nombreuses subventions, ce qui concourt à **la réduction des inégalités** (ODD10).

Les mesures menées par la municipalité se font dans une démarche inclusive visant à réduire les discriminations au sens large, plus particulièrement en matière **d'égalité entre les sexes** (ODD5 & 10).

De nouveaux espaces, plus inclusifs, dédiés à la participation citoyenne contribuent positivement à l'avènement de **villes et communautés durables** (ODD11) par **l'apaisement et l'amélioration qualitative des décisions collectives** (ODD16)

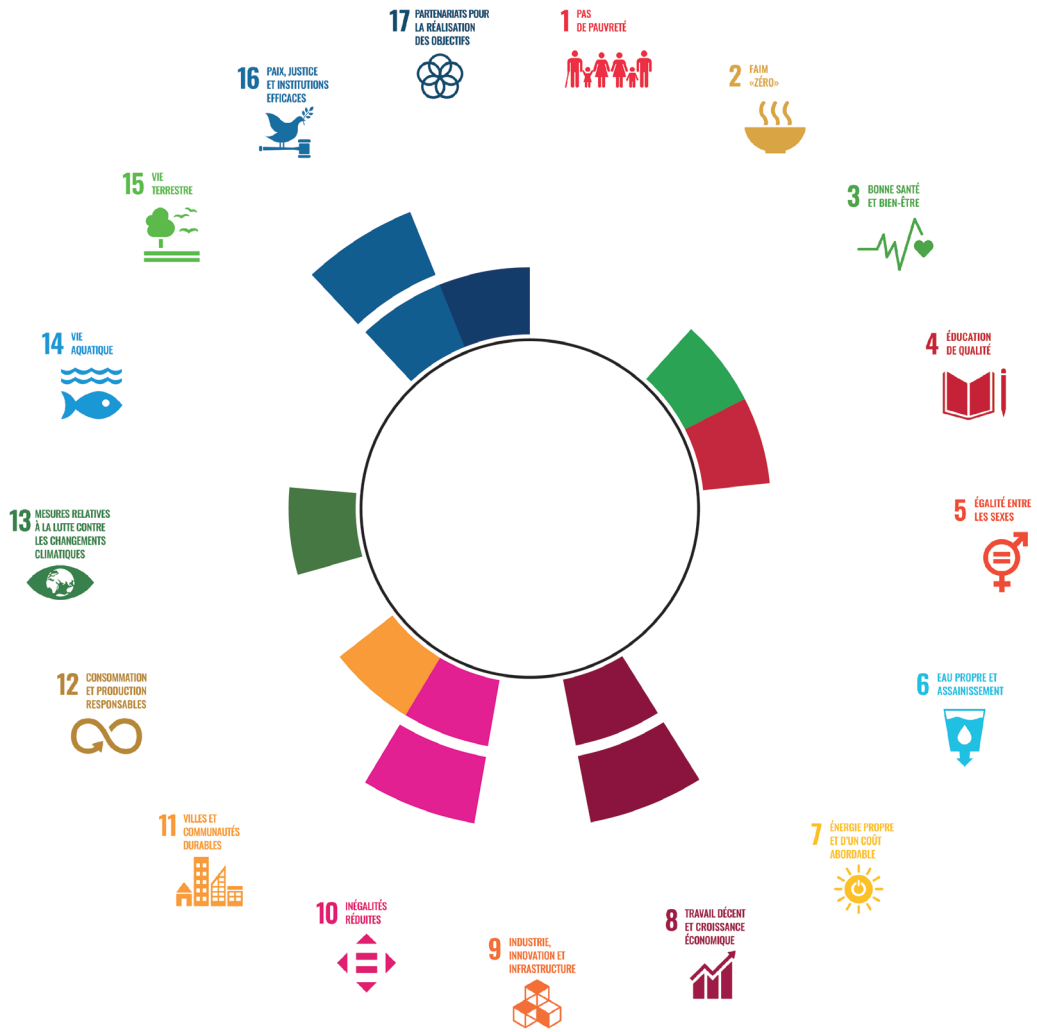
L'amélioration de la relation aux usagers vise à faire de l'administration **une institution efficace, transparente et responsable** (ODD16). Celle-ci s'engage ainsi à être exemplaire au regard de la transition écologique et sociale en ce qui concerne la gestion de ses ressources humaines et patrimoniales. En cela, elle contribue d'une part à la lutte **contre les changements climatiques** (ODD13) mais également aux **bien-être de ses agents** (ODD3).

Les actions visant à intégrer des clauses sociales dans le développement de marchés publics et la réduction du chômage sur le territoire contribuent à **l'accès à des emplois décents** (ODD8).

En tant qu'employeur, la Ville veille à s'adapter efficacement aux évolutions des modes de travail (télétravail) tout en sensibilisant ses agents à la transition écologique (formation et déplacements). Les services municipaux participent ainsi à **une éducation de qualité** (ODD4).

La poursuite de ses objectifs de la Ville en matière de numérique responsable permet à la fois semble de **lutter contre le réchauffement climatique** (ODD13) tout **en réduisant les inégalités** (ODD10) induites par la fracture numérique.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou reste à qualifier.



Actions, projets, démarches 2022

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE PERMANENTE

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE

⇒ Un nouveau contrat démocratique

Issu du processus de concertation engagé avec **2351 bordelais et bordelaises** dans le cadre des Assises de la Démocratie permanente, la Ville a adopté un nouveau contrat démocratique qui précise ses ambitions en matière de participation citoyenne ; **dialogue citoyen et initiatives citoyennes** en sont ses deux piliers. Le dialogue citoyen comprend les espaces de participation initiés et pilotés par la Ville.

⇒ Le renouvellement des conseils de quartier

Le renouvellement du format des conseils de quartier s'est traduit par une construction participative de l'ordre du jour avec les habitants, par une facilitation des échanges grâce à un animateur, avec une prise de parole alternée homme-femme et un accueil pour les enfants de 3 à 11 ans est proposé pour permettre la participation de tous et toutes.

16 RENCONTRES, **1 958** PARTICIPANTS



⇒ La tournée de la démocratie permanente

La tournée de la démocratie permanente 2022 s'est orientée particulièrement sur les initiatives citoyennes et sur la 2^{ème} édition du **budget participatif « Ensemble et solidaires »**. Lancée en mai 2022, elle **a rassemblé 1 850 participants** et s'est rendue **dans les 8 quartiers**.

⇒ Un budget participatif « Ensemble et solidaires »

La Ville a invité les Bordelaises et Bordelais à soumettre leurs projets pour contribuer à développer les liens entre les habitants et la solidarité. Tout habitant, en collectif (associatif ou non), pouvait **proposer ses idées sur le site internet participation.bordeaux.fr**. Pour plus de solidarité et d'échanges, les projets issus de ce nouveau budget participatif devaient lutter contre les discriminations, favoriser les rencontres intergénérationnelles, les liens interculturels, etc.

Le montant total affecté au budget participatif 2022/2023 est de

2 MILLIONS D'EUROS HT avec un montant maximum de **165 000 € PAR PROJET.**

121 projets ont été déposés et 40 ont été proposés au vote à partir du 15 décembre 2022. Les projets écartés du vote relevaient du budget de fonctionnement, ne correspondaient pas aux compétences ou à du foncier communal ou n'étaient pas réalisables dans le temps et l'enveloppe financière impartis (2 ans et 165 000€ par projet).

⇒ 1^{ère} édition du « Printemps des expressions »

La Ville de Bordeaux a lancé en 2022 la première édition du **Printemps des expressions** (Prex), un événement dédié aux jeunes, à leurs idées, engagements, talents artistiques, sportifs et compétences numériques. Durant ces trois jours ayant pour thème la citoyenneté et la participation, **300 jeunes ont pu participer** et assister à des ateliers, des débats ou des expositions ayant pour but de rassembler leurs expériences et de valoriser leurs talents afin qu'ils soient mis au service de l'intérêt collectif des 11/25 ans.



⇒ La participation essaime dans toutes les directions

La mission démocratie permanente s'est employée à diffuser la culture de la participation au sein des équipes administratives et à accompagner les services et directions (20 directions/services différents) pour faire vivre cette politique intégrée et transversale. Un cycle de formation à destination des élus a également été mis en place.

Au total, **plus de 30 projets de concertation** ont été accompagnés par la mission démocratie permanente sur des thématiques aussi variées que la solidarité (schéma des solidarités, précarité alimentaire), la petite enfance (le petit prince), les seniors (conseil des seniors), le sport (plaine des sports Lescure), l'habitat (centre-ville), la santé (contrat local), l'aménagement et l'usage de l'espace public (place des Chartrons, Stalingrad...), la prévention (groupe travail Brazza, bassin à flot vie nocturne), etc.

RENFORCER LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

⇒ Adoption du code de déontologie de l'élu municipal de la Ville de Bordeaux

Travaillé à partir de recommandation de l'ONG Transparency International et du plan de lutte contre la corruption de l'Agence française anti-corruption, le code de déontologie de l'élu municipal de la Ville de Bordeaux a été adopté en Conseil municipal en mars 2022. Parmi les éléments phares de ce document :

● ASSIDUITÉ AUX INSTANCES

Un élu **non assidu** au Conseil municipal sans raison valable, **verra son indemnité réduite**.

● DÉCLARATION DES CADEAUX PERÇUS

Le Code déontologie adopté stipule qu'**un élu ne peut pas recevoir un cadeau d'un montant supérieur à 50€**. De plus, celui-ci **doit déclarer les cadeaux inférieurs à 50€**.

● FORMATION CONTINUE DES ÉLUS

Une formation est proposée chaque année aux élus pour leur permettre de rester vigilants sur les questions de déontologie.

● PUBLICATION EN LIGNE ET EN OPEN DATA DES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS AVEC LES REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS

Chaque rendez-vous avec un lobby ou un représentant d'intérêt figure dans un agenda **ouvert à la consultation du public**.

<https://transparence-lobby.bordeaux.fr>

ENCOURAGER LES INITIATIVES ASSOCIATIVES

Les associations sont des acteurs majeurs d'une démocratie vivante. À Bordeaux, ce sont **plus de 6 000 associations et 80 000 bénévoles** qui animent la ville.

⇒ La Rentrée des assos

Pour accompagner les associations dans leur reprise à la suite de la période Covid, la Ville de Bordeaux a choisi de reconduire le dispositif numérique **La Rentrée des assos**, lancé l'an dernier par Hacktiv et HelloAsso, qui **valorise les événements de la rentrée associative bordelaise** en les relayant en ligne. Cet outil est hébergé **sur la plateforme associations.bordeaux.fr** et regroupe plusieurs services : espace bénévolat, annuaire des associations et agenda des événements associatifs.

⇒ La Semaine de l'engagement

À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat (5 décembre), la Ville de Bordeaux et ses partenaires ont proposé plusieurs rendez-vous pour mettre en lumière celles et ceux qui agissent au quotidien : « s'engager entre voisins », « quand agir rend heureux », « battle des idées : jeunes vs seniors » et le forum du bénévolat.

⇒ Le parcours de formation « Mon association éco-responsable »

Une enquête permettant de dresser un premier diagnostic de l'éco-responsabilité des associations bordelaises a été lancée entre mai et juin 2022 en amont de la journée inter-assos. Le questionnaire a reçu **81 réponses**.

Il a également été mis en place durant l'année écoulée un parcours de formation « Mon association éco-responsable » animé par des associations adhérentes du collectif Maison de la nature et de l'environnement (MNE).

4 associations formatrices, 16 sessions au total autour de 4 thématiques traitées en novembre et décembre 2022 :

- « **Pensons notre association bas carbone** » avec Zero Waste Bordeaux
- « **Concevons un événement éco-responsable** » avec Aremacs
- « **Réduisons notre empreinte numérique** » avec Ekolo[geek]
- « **Devenons des ambassadeurs et ambassadrices de l'éco-responsabilité** » avec e-Graine Nouvelle Aquitaine



77 PARTICIPANTS FORMÉS,
bénévoles et salariés d'associations

CONSOLIDER LES PARTENARIATS DE VILLE À VILLE EN
METTANT L'ACCENT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRANSITIONS

⇒ De nouveaux programmes de coopération avec les villes partenaires

La Ville de Bordeaux a relancé **son partenariat avec Lima** et formalisé en 2022 **avec Québec et Fukuoka** deux nouveaux programmes de coopération. Ces programmes placent le défi climatique en priorité, dans les échanges entre municipalités et en appui aux projets entre acteurs locaux.

POSITIONNER BORDEAUX À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ET
ŒUVRER DANS LES RÉSEAUX POUR LES BIENS COMMUNS

⇒ Le réseau international des villes patrimoine mondial de l'Unesco

Le congrès mondial des villes patrimoine de l'Unesco qui s'est déroulé à Québec du 6 au 9 septembre 2022 a été l'occasion d'évoquer **l'urgence d'agir pour faire face aux crises climatiques et énergétiques**.

La feuille de route de Québec qui décline **3 axes stratégiques et 9 objectifs opérationnels** a été adoptée. Les projets de trame verte, de lutte contre les îlots de chaleur urbaine, de promotion de la participation citoyenne, de développement des mobilités douces présentés par **la Ville de Bordeaux contribuent à ces objectifs**. La manière de permettre à chacun de produire de **l'énergie renouvelable** et le recours **aux panneaux photovoltaïques** dans les centres anciens a été partagé avec d'autres villes comme Bruges par exemple.

⇒ La COP des villes à Abidjan

La Ville de Bordeaux a participé à la première COP des villes à Abidjan (Côte d'Ivoire) organisée par l'AIMF (Association internationale des maires francophones). Elle y a **animé la réunion de la commission « économie circulaire »** qu'elle préside depuis 2 ans.

VALORISER LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ MONDIALE, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES

⇒ Des événements réguliers qui promeuvent la solidarité et les échanges internationaux

La Ville de Bordeaux appuie des initiatives locales qui renforcent l'ouverture sur le monde et valorisent la diversité culturelle et linguistique. En 2022 cela a été particulièrement le cas à l'occasion de la saison culturelle croisée France-Portugal, **du mois de l'Europe**, de la semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes, du mois du Québec, de la journée des langues maternelles et paternelles, mais aussi à l'occasion des **journées de la mémoire** de l'esclavage et de la traite négrière, ainsi que via les expositions des musées de la Ville.

⇒ Partenariat avec Eurocities

Le renouvellement du partenariat avec Eurocities a permis notamment d'enrichir la programmation de l'exposition « Paysans-designers. L'agriculture en mouvement », programmée au sein du MADD-Bordeaux du 14 juillet 2021 au 7 mai 2022.

Plusieurs collaborations internationales ont ainsi vu le jour :

- Les étudiants en design de l'École cantonale d'art de Lausanne en Suisse (Ecal)
- Des paysans designers présentés dans l'exposition, plusieurs sont étrangers (Autriche, Brésil, Burkina Faso)
- Le travail du photographe hollandais Henk Wildschut sur les grandes exploitations agricoles et agroalimentaires des Pays-Bas



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

⇒ Plan Handicap

Adopté en février 2022, le plan Handicap repose sur les actions et la mobilisation de l'ensemble du territoire pour faire vivre une ville réellement inclusive. Au-delà des enjeux forts d'accessibilité, il favorise une communication adaptée ainsi que le développement de la participation citoyenne, marqueur du mandat municipal.

Le plan handicap intègre l'objectif **d'augmenter le nombre de places de stationnement gratuit** dédiées aux personnes à mobilité réduite, titulaires de la carte européenne de stationnement (CES) ou de la carte mobilité inclusion mention stationnement (CMI-S). La Ville **accentue ses contrôles** pour faire respecter ces places réservées et sanctionner les contrevenants.

⇒ Améliorer l'accessibilité des bâtiments publics

La Ville poursuit le déploiement progressif de son programme de **mise en accessibilité des établissements** recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

PLAN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

	2019	2020	2021	2022
Nombre de sites mis aux normes	26	47	66	58
Budget de rénovation	0,9 M€	2,9 M€	5,2 M€	4,9 M€

+197 BÂTIMENTS PUBLICS

mis aux normes (ERP et IOP) par la Ville depuis 2019

ERP : Établissement recevant du public (lieux d'accueil, salles de spectacle, commerces...)

IOP : Installation ouverte au public (espaces publics ou privés utilisés par le public)

⇒ Des événements portés par la Mission handicap

L'année 2022 a été marquée par l'organisation d'événements permettant de visibiliser et déstigmatiser le handicap. Parmi eux :

- **Exposition photo** « Bordeaux, la ville pour toutes et tous » (portraits de bordelais en situation de handicap, photographiés dans leur environnement favori à Bordeaux)
- Création d'une **pastille vidéo de démonstration** du déroulé d'un vote lors des élections et d'un **flyer explicatif**
- Participation au **village associatif du Printemps de l'autisme**
- **Semaine mondiale des sourds**
- **Rencontres** emploi handicap et **Duoday**
- **Journée culture et Handicap**

Ces événements ont réuni **3 369 participants**.

⇒ Une permanence associative

La Ville de Bordeaux propose une permanence pour trouver des solutions et répondre aux attentes des personnes en situation de handicap. Animée par des personnes elles-mêmes en situation de handicap, elle complète l'offre de service de la Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH). La pertinence de ces permanences est confirmée par **une augmentation significative des demandes** (569 en 2022 contre 547 en 2021, soit +9%).

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET FAVORISER LA CITOYENNETÉ

+44,6% DE BUDGET pour la Mission égalité depuis 2020 (461 200€ en 2022)

⇒ Lutter contre les violences faites aux femmes

Les projets portant sur l'égalité femme-homme en lien avec les associations pour les droits des femmes ont été nombreux en 2022 : déploiement du dispositif « **Demandez Angela** », campagnes de communication pour le 8 mars et le 25 novembre, démarches déployées pour accompagner le logement pour femmes victimes de violences conjugales et une série d'événements autour de la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes avec **plus de 25 événements** proposés lors des « **journées du mariage** ».

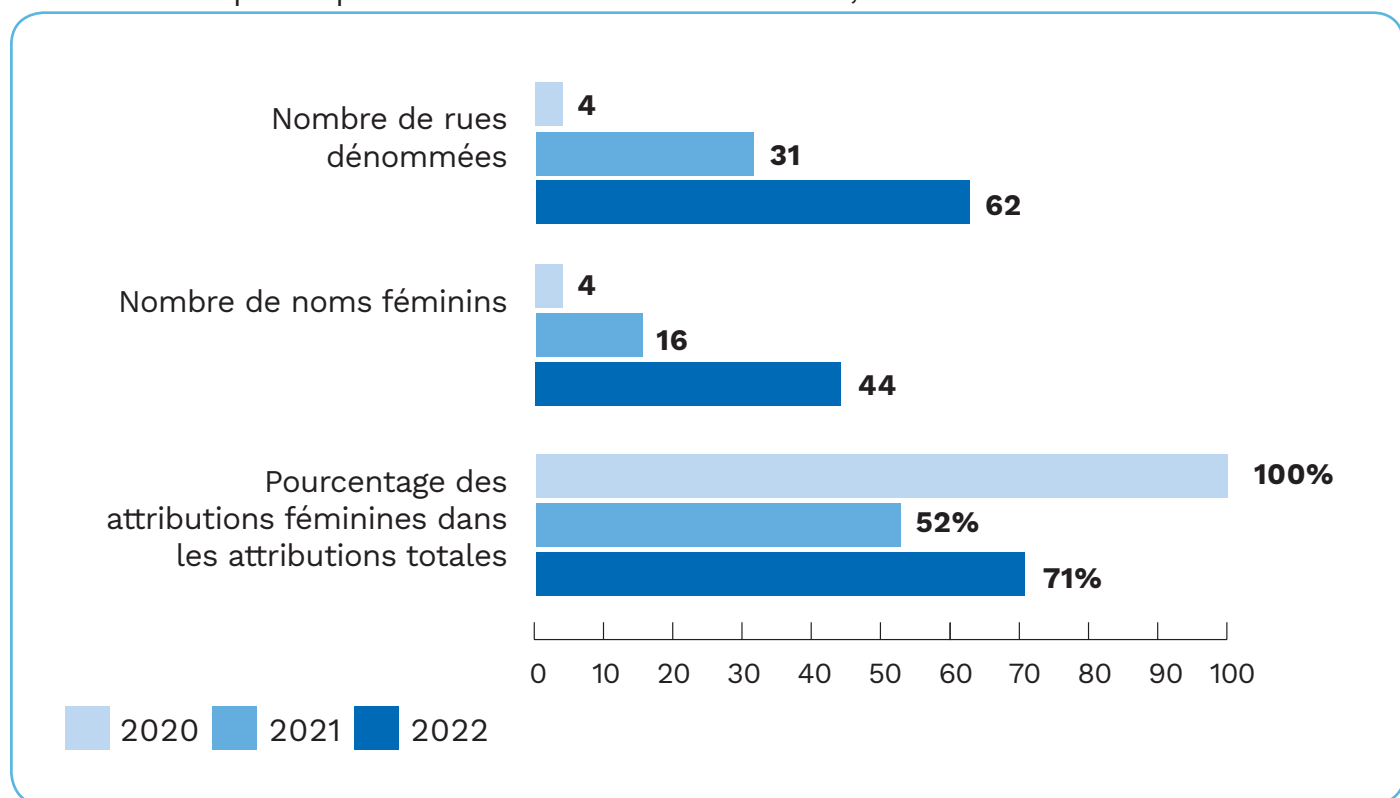
	2021	2022
Nombre de supports « violentomètres » distribués	45 000	97 000
Nombre d'établissements partenaires « Demandez Angela »	18	80

À ce jour, 14 associations culturelles et événementielles ont adhéré au dispositif « Demandez Angela » et ont formé les bénévoles investis lors des manifestations publiques.

⇒ Réorienter la commission de viographie

Dans le cadre de la politique égalité femme-homme, agir sur la toponymie est une première étape symbolique pour **rendre visible le genre féminin** dans l'espace public au sens géographique du terme et également au sens de l'histoire collective. La Ville de Bordeaux, à travers la Commission de viographie, entend poursuivre et renforcer sa politique volontariste de **féminisation des dénominations des voies**, des espaces publics et des établissements publics en privilégiant des propositions de noms féminins **ayant un lien avec Bordeaux**.

En 2022, le **nombre de total de rues et espaces publics** est de **2641**. **126 portent un nom féminin**. Ainsi, cela représente 8,6 % des voies et espaces publics de la Ville. Le reste des rues et espaces portent soit des noms communs, soit des noms masculins.



⇒ Lutter contre toutes les discriminations

L'adoption du plan de lutte contre toutes les discriminations en juillet 2022 et le déploiement des appels à projets « Mois des Fiertés », « Journées de la Mémoire » et « Quinzaine de l'Égalité et de la Diversité » ont permis le **soutien et l'accompagnement d'associations, d'initiatives et de projets** tout au long de l'année.

Un travail sur **les questions de mémoire** est venu ponctuer l'année de temps forts : pose des pavés de la mémoire, pose de plaques commémoratives, etc.

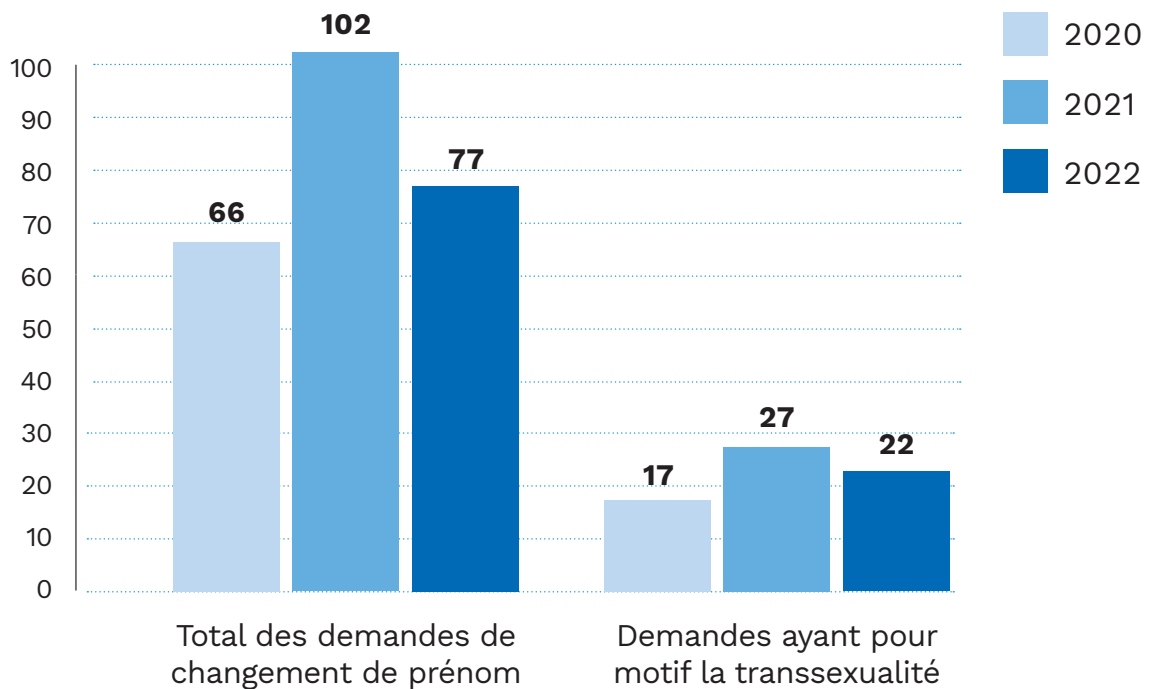
342 000 €
DE SUBVENTION

 **+28%**

Nombre de pavés de la mémoire posés dans le cadre de la lutte contre l'antisémitisme

7

➔ Demandes de changement de prénom et nom



433 DEMANDES instruites de changement de nom de famille

AMÉLIORER ET SIMPLIFIER LA RELATION AUX USAGERS

➔ Parrainage et marrainage républicain



C'est quoi un « parrainage ou un marrainage républicain » ?

Le parrainage et marrainage civil est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant. Il a pour but de sensibiliser l'enfant, la famille et les marraines et parrains aux valeurs républicaines.

Les premières célébrations ont été mises en place en 2021.

**NOMBRE DE
PARRAINAGES/MARRAINAGES
CÉLÉBRÉS**

11

EN 2021



56

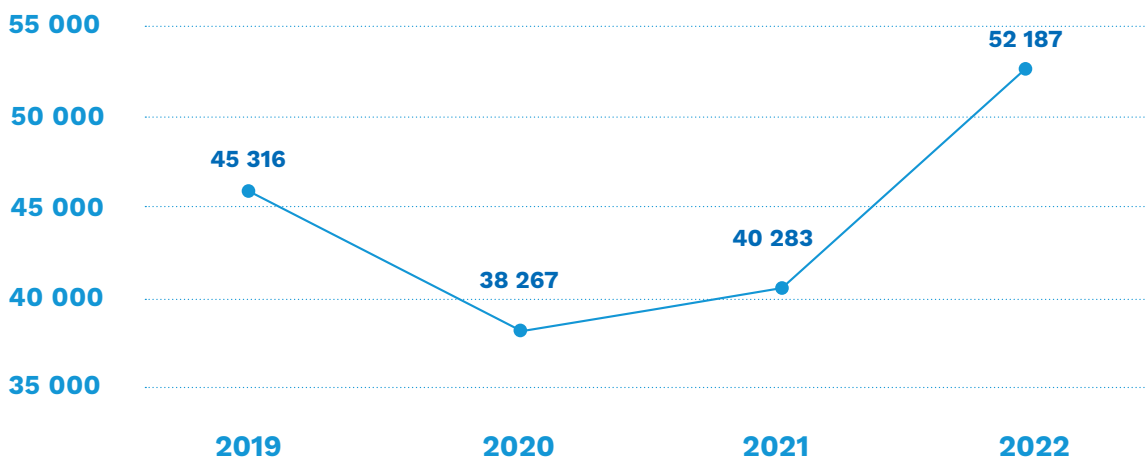
EN 2022

➔ État-civil et relation aux usagers

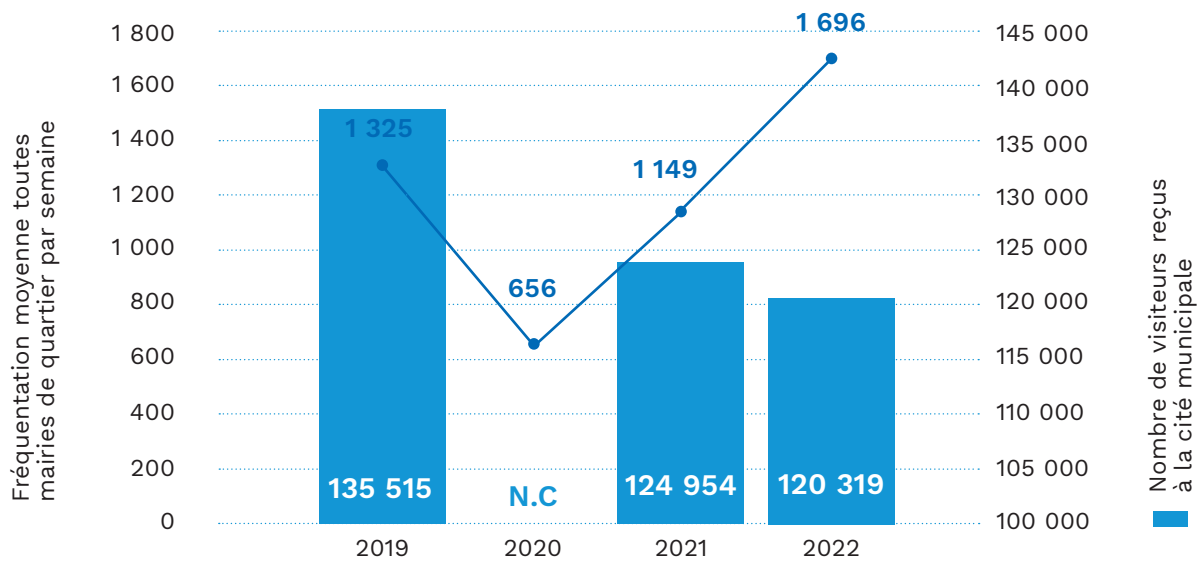
Après avoir été lourdement impactée par la crise sanitaire, l'activité de l'état-civil a connu **un réel redémarrage en 2022**. Ceci correspond à la forte pression sur la demande au niveau national liée :

- Au « stock » des démarches en attente
- À la reprise des activités et des déplacements
- À l'attractivité (voire « engouement ») de la nouvelle carte nationale d'identité

NOMBRE DE TITRES D'IDENTITÉ DÉLIVRÉS



FRÉQUENTATION DE LA CITÉ MUNICIPALE



INCLUSION NUMÉRIQUE : VERS L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'ACCÈS AU DROIT

⇒ Les Soluces et les conseillers numériques France services

Les bibliothèques de la Ville de Bordeaux animent le dispositif « Les Soluces » qui correspond à **un accompagnement individualisé des usagers afin de réduire la fracture numérique.**

L'OFFRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE

	2020	2021	2022
Ateliers	28	31	89
Bénéficiaires	124	118	402
Inscrits	308	398	606
Accompagnements individuels	102	192	294

Par ailleurs, 4 conseillers numériques sont venus renforcer l'accompagnement des habitants dans leurs démarches et dans leurs pratiques numériques. Les permanences des conseillers s'adaptent aux structures d'accueil : **CCAS** de Bordeaux (Cité municipale), **service stationnement** de la police municipale, **mairies de quartier**, **résidence autonomie** et au sein des **bibliothèques** de Bordeaux.

2 444 PERSONNES ACCOMPAGNÉES sur les différents sites

⇒ Dispositif SESAME

SESAME, installé sur le quartier Saint-Michel de Bordeaux, est à la fois un espace public numérique (EPN) équipé de **8 postes en libre-service**, ouvert aux publics les plus en difficulté avec le numérique et également un centre de ressources tourné vers les professionnels, acteurs sociaux, associations. Sur l'année 2022, on compte **735 inscrits à l'EPN dont 567 Bordelais**. Ils ont pu bénéficier de **4 600 heures d'accompagnement** et le taux d'occupation des postes en libre-service est de 62%. Concernant les formations délivrées au centre de ressources, **18 sessions de formation** ont été proposées pour un total de 540 heures et près de 102 professionnels ont ainsi été formés gratuitement (537 depuis le début du programme en 2017).

➔ Inclusion numérique des seniors



456
SENIORS
ayant bénéficié d'un
accompagnement au numérique



21
STAGES
informatiques

11 ATELIERS **22 PERMANENCES**

proposés au sein des Résidences autonomie
et des clubs seniors assurés par Destination
Multimédia et l'Atelier Remuménage

16 268 €

pour l'accompagnement
des séances au
numériques



Par ailleurs, des ateliers numériques, grâce à l'intervention des **conseillers France services** ont été mis en place en cours d'année au club seniors Queyries (atelier Giono). **6 ateliers** se sont tenus avec la participation de 8 à 9 bénéficiaires par session.

➔ Projet « Aladdin »

Le projet Aladdin, inscrit dans le dispositif « Plan de lutte contre la pauvreté », vise à mettre en œuvre **des sessions de médiation numérique** pour former les personnes les plus précaires à la messagerie, à l'identité électronique et à la sécurité, prioritairement dans les quartiers politique de la ville (QPV). **Près de 1 200 personnes** ont déjà pu bénéficier de ces ateliers animés principalement par le tissu associatif subventionné. On compte **16 des 28 structures participantes au projet sont localisées sur le territoire** de Bordeaux.

	2021	2022
Professionnels formés SESAME	435	537
Personnes formées dans les ateliers Aladdin		1 200
Structures recensées	125	170

➔ Open Data

La Ville de Bordeaux dispose historiquement d'un portail Open Data mutualisé et animé par Bordeaux Métropole, dont l'objectif est de faciliter la diffusion et la valorisation des données de ces collectivités conformément à leurs obligations légales fondées sur la loi pour une République Numérique.

L'activité du trafic, mais également le nombre de jeux de données publiés (**59 nouveaux jeux de données en 2022, soit +21%**) et les réutilisations sont en croissance constante. Les **nouvelles données publiées** de la Ville de Bordeaux concernent aussi bien les **radars pédagogiques** (vitesses enregistrées et localisation) que les **lieux du dispositif Angela**, la **fréquentation en temps réel des piscines** de la Ville, les délibérations et décisions du CCAS de la Ville de Bordeaux ou les lieux ressources de l'inclusion numérique...

UNE VIE MUNICIPALE EXEMPLAIRE, UNE ADMINISTRATION TRANSPARENTE ET RESPONSABLE

ENGAGER LES STRUCTURES MUNICIPALES DANS UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE, INCLUSIVE ET RESPONSABLE

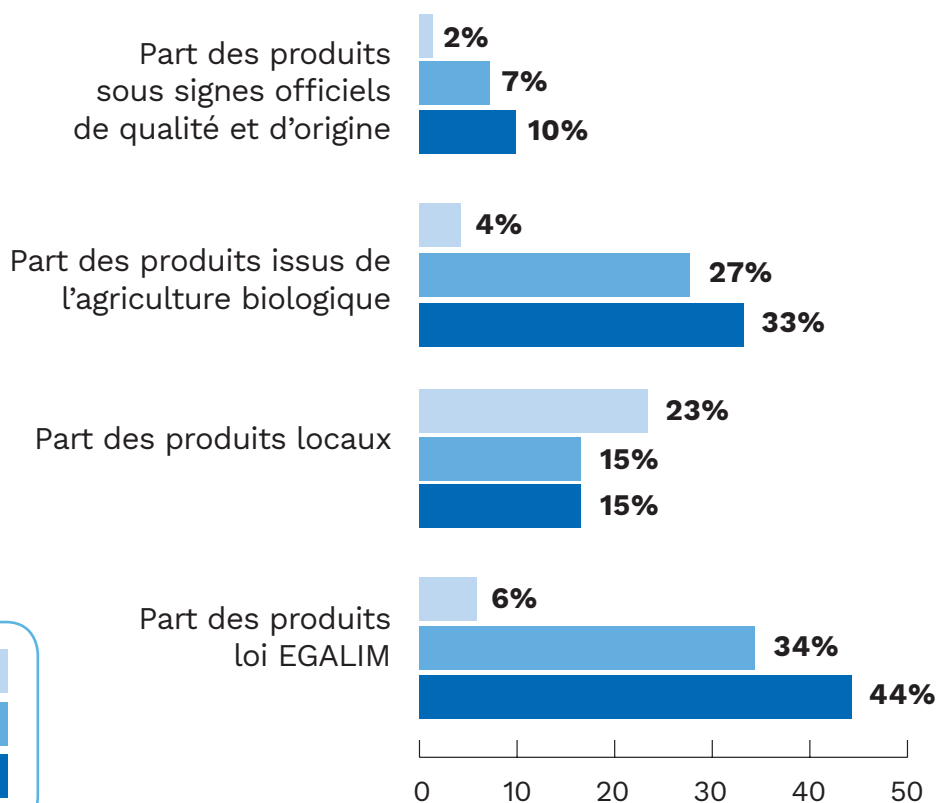
➔ Des directions qui s'engagent dans le bilan carbone

En 2022, 2 directions ont été accompagnées dans un bilan carbone de leur activité : **le pôle Patrimoine végétal et biodiversité** et **la direction des Sports**. Cette analyse fine permet de mieux comprendre les sources d'émission carbone et d'identifier les leviers pertinents pour diminuer cet impact.

➔ Approvisionnement du restaurant administratif

La Cité municipale de Bordeaux rassemble dans un même bâtiment **environ 850 agents des services de la Mairie, du CCAS et de Bordeaux Métropole**. Elle héberge un espace de restauration pour le personnel et permet de proposer jusqu'à 1 000 repas par jour. Dans le cadre de la transition écologique, la Ville de Bordeaux s'engage à **accroître la part des produits sous signes officiels de qualités** et d'origine servis dans l'enceinte de ses restaurants administratifs.

ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX AU SEIN DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE LA CITÉ MUNICIPALE



⇒ Le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Économiquement Responsable (SPASER) 2021-2026

Le nombre de marchés avec des considérations environnementales a augmenté alors que le nombre total de marchés notifiés pour la Ville de Bordeaux a légèrement diminué. La proportion de marchés avec des considérations sociales sur le nombre de marchés « clausables » (marchés d'au moins 90 000 € HT permettant de générer un nombre d'heures d'insertion suffisant) est restée constante.

Concernant les clauses environnementales il est important de souligner qu'en 2021, 60% des marchés de plus de 40 000 € HT comportent une disposition environnementale. En 2022, **ce volume est passé à 82%** démontrant ainsi la démarche volontariste en la matière.

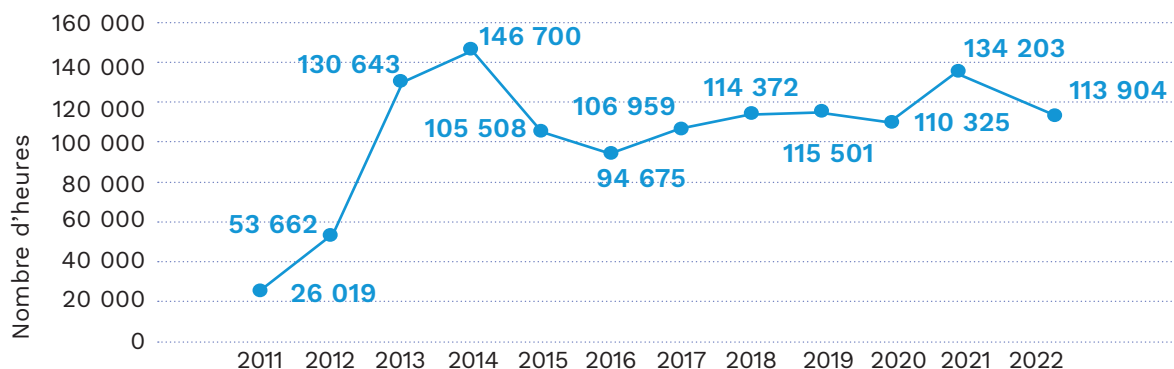
2020	23% des marchés de + de 90 000 €	47 marchés
2022	71% des marchés de + de 90 000 €	45 marchés
L'indicateur a évolué en 2021 pour prendre en compte tous les marchés supérieurs à 40 000 €		
2021	60% des marchés de + de 40 000 €	127 marchés
2022	82% des marchés de + de 40 000 €	135 marchés

À noter que parmi les nouveaux indicateurs suivis figurent le nombre et le montant de marchés attribués aux structures de l'ESS. Sur 2022, **17 marchés** ont été attribués à des structures de l'ESS pour un montant de **2 500 000 €**.

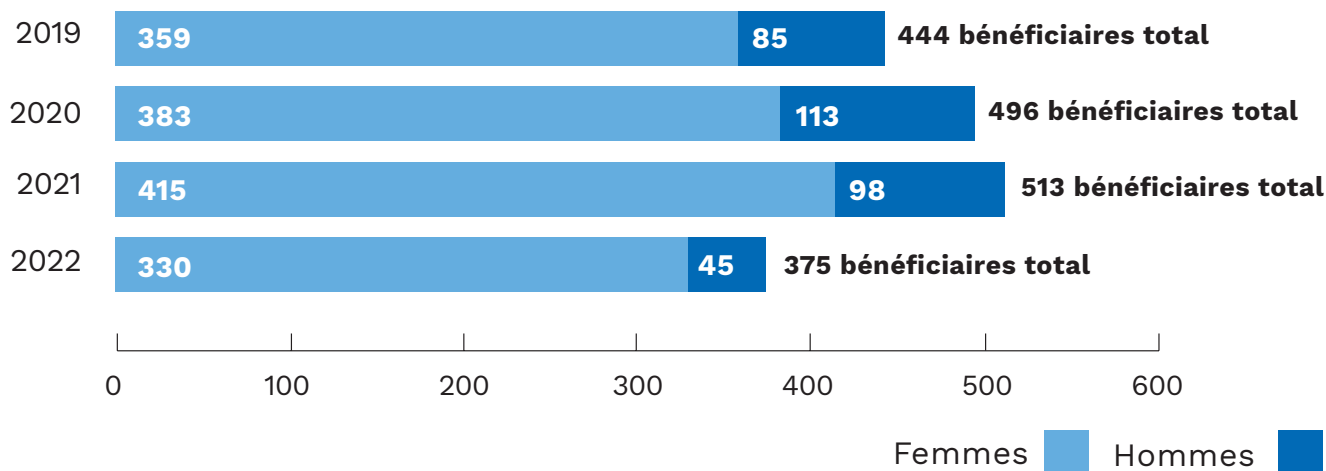
⇒ Insertion par les clauses sociales dans les marchés publics

Le nombre d'heures d'insertion réalisées en 2022 est cohérent avec celui de 2018 à 2020 mais baisse par rapport à 2021. Cette diminution d'environ 20 000 heures s'explique notamment par **d'importantes difficultés de recrutement de personnel** chez plusieurs titulaires de marchés. Cela se matérialise sur le nombre de bénéficiaires des clauses d'insertion. Malgré ce contexte particulier, les heures d'insertion mobilisées dans le cadre de la commande publique permettent d'atteindre **80% de sorties positives** (retour à l'emploi durable, temporaire ou vers une formation).

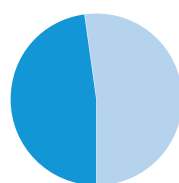
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA VILLE DE BORDEAUX



BÉNÉFICIAIRES EN INSERTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX (RÉPARTITION FEMME/HOMME ENTRE 2019 ET 2022)

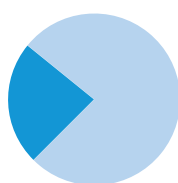


TAUX DE SORTIE POSITIVE EN %



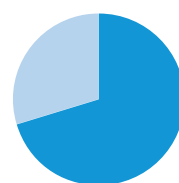
48%

2019



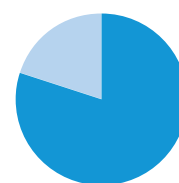
23,5%

2020



70,2%

2021



80%

2022

17 Nombre de marchés passés avec des structures de l'ESS

2 500 000 € Montant des sommes payées à des structures de l'ESS

⇒ Les achats innovants

Entre 2018 et 2021, une expérimentation a été mise en place par l'État afin de promouvoir les achats innovants. Durant ces trois ans, les acheteurs ont pu effectuer sans publicité ni mise en concurrence, des achats innovants pour un montant maximum de 100 000 € HT. Ce dispositif d'achat innovant, après une phase d'expérimentation de 3 ans, a été définitivement pérennisé à la fin de l'année 2021.

Bordeaux poursuit son action dans le domaine de l'innovation avec **deux nouveaux achats** de ce type conclus en 2022 (**soit 10 marchés en 3 ans**) ce qui fait de la Ville et de Bordeaux Métropole les deux collectivités qui passent le plus de contrats de ce type en France.

Ces achats innovants se sont effectués sur des thématiques variées, telles que la lutte contre les îlots de chaleur urbains, le tri et la valorisation des plastiques rigides ou la gestion des sites administratifs.

LIMITER L'IMPACT CARBONE ET SOCIÉTAL DU NUMÉRIQUE

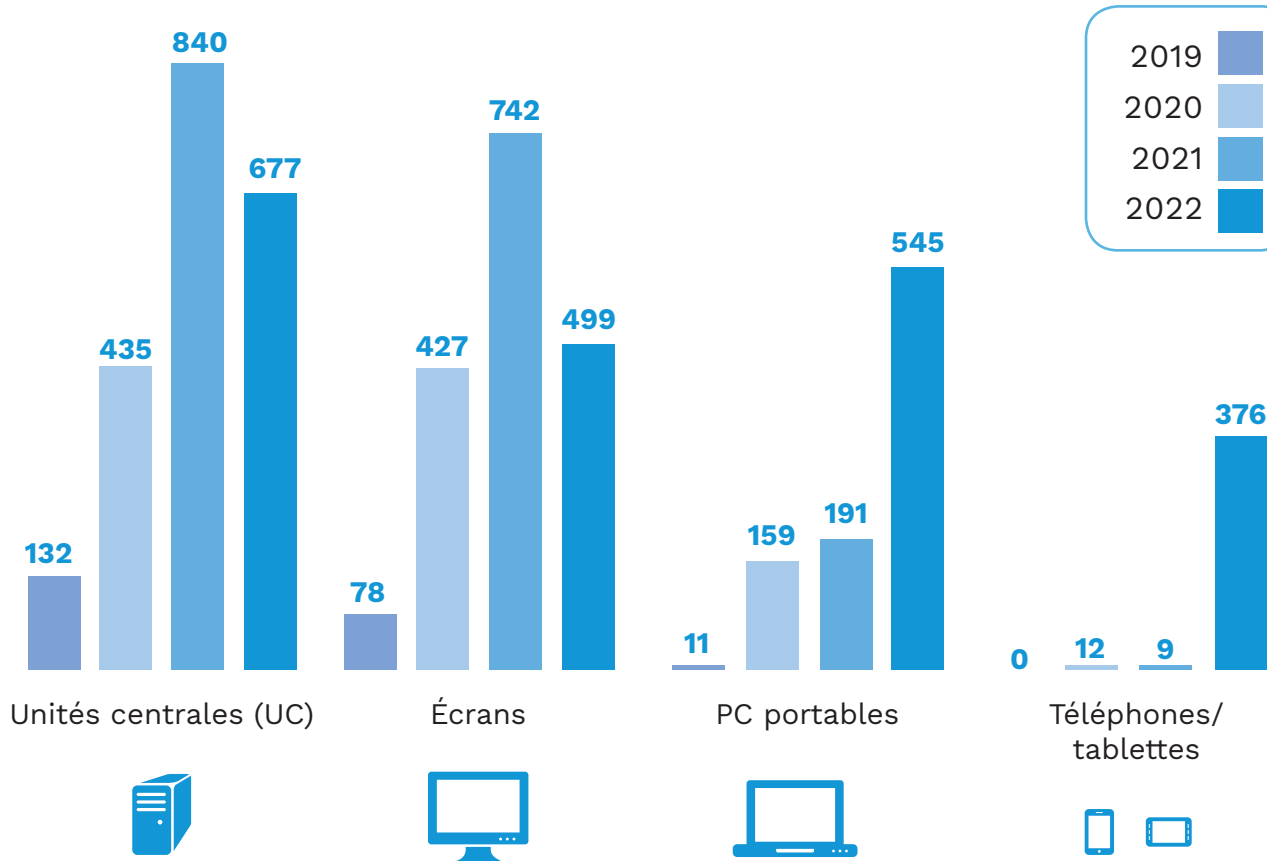
⇒ Une semaine de nettoyage numérique pour les agents

Une première action de sensibilisation au numérique responsable a été lancée au travers de la participation des agents de la Ville de Bordeaux à une semaine de nettoyage numérique, déclinaison du « digital clean up day », événement mondial de sensibilisation aux impacts environnementaux du numérique.

⇒ Allongement des cycles de vie des équipements numériques

La durée de vie cible des ordinateurs des agents a été allongée d'un an. Les volumes d'équipements reconditionnés après réforme continuent de croître. À l'échelle du service commun numérique, **2 097 matériels** ont été reconditionnés, soit **5 160 matériels depuis 2018**. **20% sont donnés sur le territoire** à des associations venant en aide à des familles en situation d'exclusion, ou œuvrant dans la protection à l'enfance et l'accès au droit. **80% sont commercialisés** à des prix éco-responsables et solidaires notamment pour fournir des acteurs locaux.

QUANTITÉS DE PRODUITS RECONDITIONNÉS PAR ANNÉE ET CATÉGORIE (BILAN 2019-2022 DU MARCHÉ ECOMICRO)



⇒ Accessibilité des services numériques

La Ville de Bordeaux s'engage à rendre l'ensemble de ses services numériques accessibles au plus grand nombre et a lancé **une démarche volontariste** pour que progressivement, tout internaute puisse accéder à l'ensemble des contenus du site sans que son éventuel handicap physique ou cognitif, son matériel ou la performance de sa connexion ne constitue un obstacle.

Un **schéma pluriannuel d'accessibilité** est amorcé pour améliorer significativement d'ici 2026 les niveaux d'accessibilité de l'ensemble des sites internet et depuis 2022, les exigences vis-à-vis des fournisseurs ont été renforcées.

Impact carbone moyen
des équipements
numériques des agents

296 KgCO₂

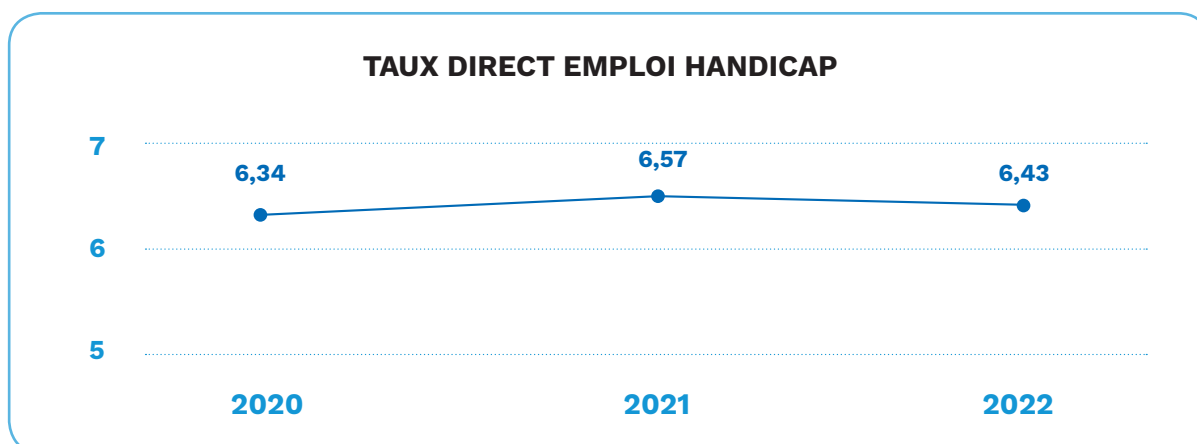
42 % ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES
RECONDITIONNÉS en regard du nombre
d'équipements fonctionnels réformés

20 MARCHÉS NUMÉRIQUES

lancés en 2022 relatifs à des équipements, logiciels ou prestations au service de la Ville de Bordeaux faisant l'objet d'une mise en concurrence qui intègrent le numérique responsable à au moins 10% dans le règlement de consultation

UNE ADMINISTRATION ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AGISSANT POUR LE PROGRÈS SOCIAL

⇒ Taux direct emploi handicap



⇒ Formation facile à lire et à comprendre (FALC)

La Ville poursuit les actions de formation facile à lire et à comprendre (FALC).

En 2022, **8 agents** de la Direction générale des solidarités et de la citoyenneté/direction accueil et citoyenneté) ont été **formés par l'ADAPEI 33**.

⇒ L'insertion et la formation des apprentis

Depuis 2020, le recrutement des apprentis a été intensifié : 29 apprentis en 2020, 40 en 2021 et **40 en 2022**.

⇒ Formation aux enjeux de l'égalité femmes-hommes et aux luttes contre toutes les discriminations

Stages	Femme	Homme	Total
Approfondissement égalité filles/garçons-mixité	55	1	56
Discrimination et égalité de traitement dans le service public territorial : comprendre les enjeux, repérer les moyens d'action	14	4	18
Journée d'information - Sensibilisation aux questions de mixité, d'égalité et genre en milieu scolaire	4		4
L'égalité fille-garçon en établissement d'accueil du jeune enfant (0-3 ans)	1		1
Prévention des discriminations et du harcèlement en situation de travail	9	4	13
Sensibilisation sur l'égalité femmes/hommes et les discriminations	21	11	32
Somme :	104	20	124

⇒ Télétravail



751 AGENTS
EN TRAVAIL À DISTANCE



563 FEMMES
EN TRAVAIL À DISTANCE



188 HOMMES
EN TRAVAIL À DISTANCE

Chiffres Ville de Bordeaux et CCAS

L'année 2022 a été marquée par **la montée en puissance du dispositif** de télétravail, version choisie et organisée du travail à distance mis en place pendant la période COVID. La Ville et le CCAS ont choisi un dispositif permettant **d'opter soit pour des jours fixes soit pour des jours flottants**, et ont déployé des formations spécifiques pour accompagner les agents et leurs managers dans cette transition majeure.

⇒ Forfait mobilité durable & participation employeur à l'abonnement de transport

NOMBRE D'AGENTS BÉNÉFICIAIRE DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR À L'ABONNEMENT DE TRANSPORT

EN 2020

1 872
AGENTS

EN 2021

1 346
AGENTS

EN 2022

1 340
AGENTS

457

AGENTS BÉNÉFICIAIRES du forfait
mobilité durable en 2022

88 800 € MONTANT GLOBAL
du forfait mobilité durable en 2022



C'est quoi le « forfait mobilité durable » ?

Mis en place en 2022, le forfait mobilité durable est accessible à tous les agents, quel que soit leur statut (titulaires, fonctionnaires stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé). Le montant de ce forfait s'élève à 200€ par an au maximum. Pour en bénéficier, l'agent doit utiliser un vélo ou le covoiturage dans son déplacement domicile-travail au moins 100 jours sur une année civile.

➔ Former les agents à la transition écologique

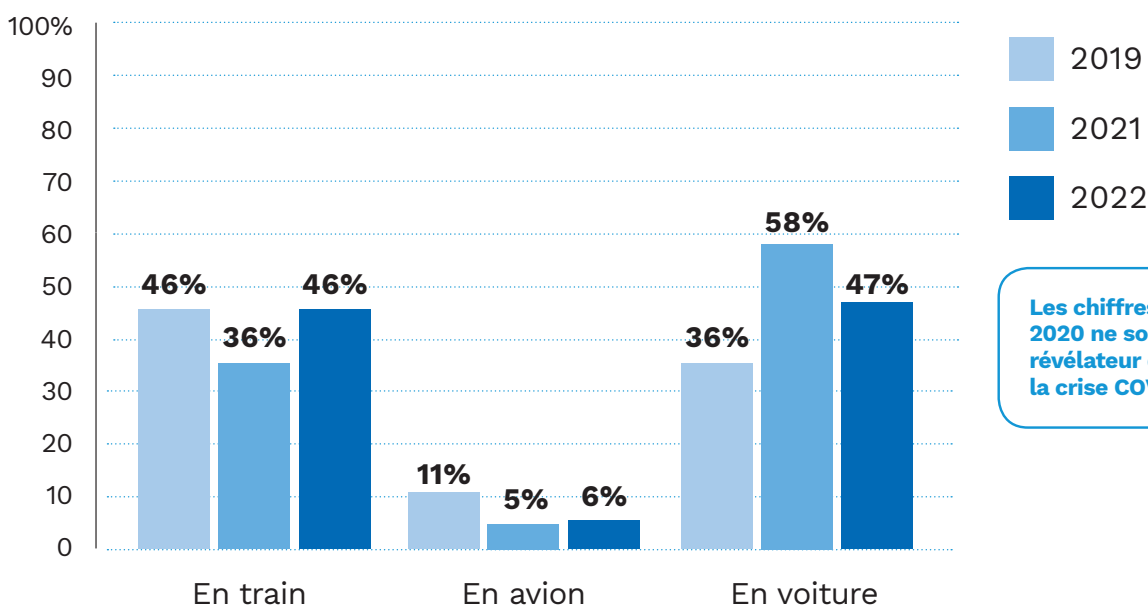
+600 AGENTS de la Ville, du CCAS et des services communs de Bordeaux Métropole ont participé à **un atelier Fresque du Climat** (compréhension des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC))

ASSURER L'EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

➔ Mieux réguler les déplacements professionnels

La Ville de Bordeaux et son CCAS ont adopté une politique responsable en ce qui concerne les déplacements professionnels de leurs agents. **Les modes de déplacement les moins nocifs du point de vue environnemental sont privilégiés.**

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DES AGENTS



NOMBRE TOTAL DE DÉPLACEMENTS

2019

729

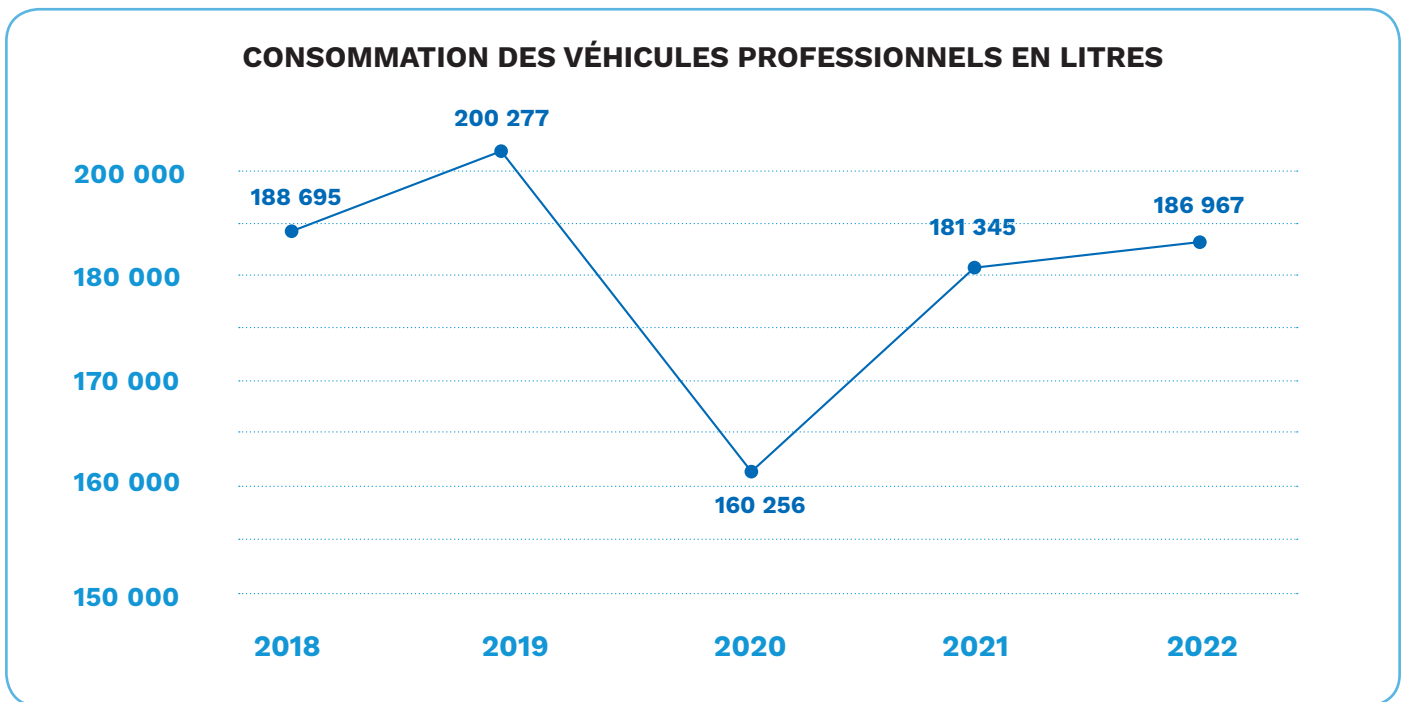
2021

756

2022

881

➔ Consommation de carburant des véhicules professionnels



Après deux années marquées par la crise COVID, la consommation de carburant de 2022 est **en baisse en regard des consommations constatées en 2018 et 2019** sous l'effet conjoint du développement des autres modes de déplacement (vélo tout particulièrement, dont la flotte a doublé entre 2020 et 2022), et de l'électrification progressive de la flotte des véhicules légers.



→ Typologie des véhicules professionnels

NOMBRE DE VÉHICULES SELON LEUR TYPOLOGIE



VÉHICULES PARTICULIERS

62 en 2020
86 en 2021
90 en 2022



VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS

100 en 2020
82 en 2021
87 en 2022



SCOOTERS & MOTOS

66 en 2020
68 en 2021
58 en 2022



PARC MOTORISÉ

(hors PL et engins TP agricoles)

228 en 2020
236 en 2021
235 en 2022



VÉLOS CONVENTIONNELS

65 en 2020
111 en 2021
122 en 2022



VÉLOS ÉLECTRIQUES

28 en 2020
49 en 2021
59 en 2022



PARC NON MOTORISÉ

93 en 2020
160 en 2021
181 en 2022

PART DU PARC NON MOTORISÉ SUR LE PARC TOTAL

29% en 2020
36% en 2021
39% en 2022

L'augmentation constatée au niveau des véhicules particuliers, concerne principalement la police municipale qui a vu son parc automobile s'accroître.

Par ailleurs, depuis 2020 le nombre de véhicules mis à disposition du cabinet du maire a diminué de la façon suivante :

- Janvier 2020 : **20 véhicules légers** (17 voitures + 3 utilitaires)
- Janvier 2021 : **15 véhicules légers** (14 voitures + 1 utilitaire)
- Janvier 2022 : **13 véhicules légers** (11 voitures + 2 utilitaires)

Enfin, 14% des véhicules particuliers et 20% des véhicules utilitaires légers sont aujourd'hui **des véhicules électriques**, comme 100% du pool de la cité municipale.

Les **perspectives**

RELATIONS INTERNATIONALES

- Développer des programmes de coopération avec Bristol, Douala et Bilbao

RELATION USAGERS

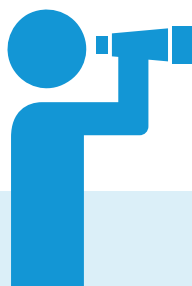
- Répondre dans de meilleurs délais aux correspondances transmises par les habitantes et habitants
- Rendre les lieux d'accueil des publics plus conviviaux et utilisables
- Faciliter l'accès aux droits par la simplification des démarches
- Mise à disposition d'une salle municipale pour l'organisation de cérémonies funéraires civiles
- Équiper d'un service d'état civil de nouvelles mairies de quartier

HANDICAP

- Intégration en 2023 de groupes d'entraide mutuelle qui accompagnent les personnes atteintes de troubles psychiques à la permanence associative
- Poursuite de la mise en accessibilité du patrimoine municipal (46 nouveaux établissements recevant du public (ERP) et 24 nouvelles Installations ouvertes au public (IOP) prévus fin 2023)
- Relance du plan d'aménagement et d'accessibilité de l'espace public sur 80 kms de cheminement dans la ville
- Poursuite de l'effort de la Ville sur le recrutement des accompagnateurs d'enfants en situation de handicap (AESH) sur la pause du midi et sur les temps périscolaires

ÉGALITÉ

- Animer et mettre en œuvre une démarche de budgétisation sensible au genre
- Mettre en place une campagne de communication visant à lutter contre les violences faites aux femmes
- Animer et mettre en œuvre le Plan de lutte contre toutes les discriminations
- Promouvoir une plus grande diversité dans les temps forts événementiels
- Mettre en place une campagne de communication et des outils de correction visant à mieux lutter contre toute forme de rejet construit sur une présumée race, à la suite des résultats de l'enquête sur le sentiment de discrimination ethno-raciale



DÉMOCRATIE PERMANENTE

- Le dispositif d'interpellation citoyenne, l'observatoire de la démocratie permanente seront mis en œuvre. La dynamique initiatives citoyennes se déploiera au deuxième semestre 2023 avec, notamment, un soutien financier à la participation des habitants
- Organisation du grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs ! »
- Mise en œuvre des projets retenus dans le budget participatif
- Accueil des rencontres nationales des budgets participatifs

RH

- Renforcer l'accompagnement social de nos agents, en particulier pour l'aide au logement (expérimentation de la location d'appartements municipaux de courte durée)
- Réviser le RIFSEEP pour corriger les inégalités salariales hommes-femmes persistantes, pour réévaluer les agents de catégorie C, et améliorer l'attractivité de la Ville sur les métiers en tension
- Lancer une consultation pour la mise en place d'une complémentaire santé au bénéfice des agents et de leurs familles

NUMÉRIQUE

- Vote de la stratégie numérique responsable de la Ville de Bordeaux
- Intervention des conseillers France services à la résidence autonomie Manon-Cormier
- Expérimentation de Soluces sur plusieurs arrêts de desserte du bibliobus et recrutement d'un cinquième conseiller numérique France services (CNFS)
- Doublement du nombre de CNFS à la mairie du Grand-Parc et création d'une permanence supplémentaire à la mairie de quartier Nansouty
- Ouverture de nouveaux jeux de données et création de datavisualisation pour faciliter la compréhension de ces données
- Accueil dans les salons de l'hôtel de ville de la STHACKS et de l'association HACK4VALUES pour réaffirmer les positions de la Ville en matière de droits numériques, le développement de la solidarité par la confiance numérique et sensibiliser sur le besoin de cadre juridique pour les hackers éthiques

BILAN CARBONE DES SERVICES MUNICIPAUX

- Accompagnement de la Direction de la logistique et de la cellule événementielle

LA VILLE EN COMMUN



Contribution aux objectifs de développement durable

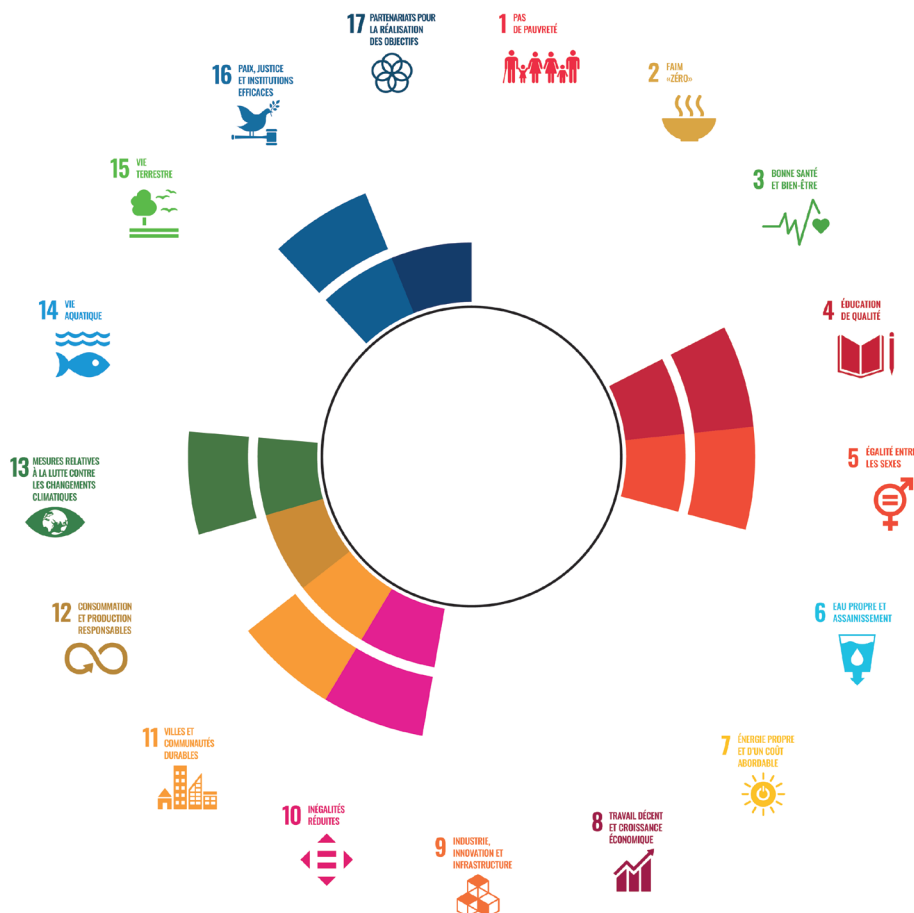
L'axe « La ville en commun » regroupe les enjeux relatifs à la tranquillité publique et à la sécurité, à l'accès aux pratiques sportives et à la démocratisation de la culture.

Les mesures visant à garantir la tranquillité des habitants grâce notamment au travail des équipes de médiation et de la police municipale concourent **au maintien de la paix et de la justice sur le territoire** (ODD16). L'instauration d'une police municipale de proximité avec la présence, notamment, de brigades VTT et équestres contribue à l'apaisement de la ville et à la décarbonation des moyens de transports. En cela, il s'agit de mesure relative à la lutte **contre le changement climatique** (ODD13).

La promotion de la pratique sportive pour tous, en favorisant, entre autres, la pratique sportive féminine, vise **l'amélioration de la santé** (ODD3) et **la réduction des inégalités** (ODD10), particulièrement en ce qui concerne **l'égalité entre les sexes** (ODD5). En engageant les travaux de rénovation énergétique visant à réduire l'impact carbone des installations sportives, la Ville lutte ainsi efficacement **contre le changement climatique** (ODD13).

Enfin, en proposant une offre culturelle partout et pour tous, la municipalité répond, là-aussi, aux objectifs de **réduction des inégalités** (ODD10) mais aussi à la fourniture **d'une éducation de qualité** (ODD4) à sa population.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou reste à qualifier.



Actions, projets, démarches 2022

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

RENFORCER LES POLITIQUES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

⇒ Une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD)

L'action de la Ville et de ses partenaires se déploie autour de cinq axes prioritaires :

- **Agir plus tôt** et **aller plus loin** dans la prévention pour les jeunes
- **Réduire les risques** et les nuisances liées aux drogues
- **Préserver la tranquillité** publique
- **Aller vers les personnes les plus vulnérables** et/ou les plus précaires pour mieux les protéger
- **Prévenir la polarisation** et favoriser la cohésion sociale

⇒ Le développement d'une politique de médiation

En 2022, la Ville de Bordeaux a accentué sa politique de médiation à travers les activités du groupe d'intérêt public **GIP B2M (Bordeaux Métropole Médiation)**. Son action s'est principalement déployée auprès de la jeunesse ainsi qu'auprès des plus vulnérables.

• LA PRÉVENTION DES CONFLITS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, EN PARTENARIAT AVEC UNIS-CITÉ

Il s'agit de répondre aux enjeux que sont les rixes inter-quartiers, le cyberharcèlement et de renforcer le partage de valeurs de bienveillance, de citoyenneté et de solidarité sur le numérique.

Accompagnés d'une équipe de 6 volontaires en service civique, les médiateurs sociaux ont ainsi rencontré **861 jeunes de 12 à 25 ans lors de maraudes** sur l'espace public ou au sein d'établissements scolaires.

• L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CITOYENNETÉ DES JEUNES DANS LES QPV ET LE CENTRE-VILLE

Le GIP B2M a accompagné **89 adolescents** (de 13 à 17 ans) et **137 jeunes adultes** (de 18 à 25 ans) **dans l'accès aux droits** en 2022 en les mettant en lien avec des partenaires relais tels que l'UBAPS, le CALK, le CEID, La Case, la Mission Locale, WeJob, CitySchool, la MDS, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Maison des adolescents de Bordeaux, l'Éducation Nationale ou bien Pôle Emploi.

• LA MÉDIATION À L'ÉCOLE DANS LES QUARTIERS DU GRAND PARC, DE BACALAN ET DE SAINT-LOUIS

Fortement soutenue par la Ville et l'État mais aussi par la CAF de Gironde, la médiation à l'école est pleinement intégrée aux enjeux de la Cité Éducative de Bordeaux.

295
COLLÉGIENS



ET 57
ÉLÈVES EN PRIMAIRE
ont bénéficié d'une action avec
les médiatrices à l'école

65
FAMILLES
rencontrées par les
médiatrices à l'école



81
INTERVENTIONS EN PRÉVENTION
ET GESTION DE CONFLITS
(de la dispute à la suspicion de
harcèlement en passant par des
violences verbales ou physiques)



131
MISES EN RELATIONS (ÉLÈVES OU FAMILLES)
auprès des acteurs des établissements
scolaires (équipe éducative, assistante
sociale, infirmière scolaire) ou partenaires
du territoire (MDS, UBAPS, Centres
d'animations...) pour des situations
de décrochage ou d'absentéisme,
d'harcèlement, jeux dangereux, suspicion
de maltraitance, comportements dans et
hors de l'établissement...

Les médiatrices à l'école ont également participé à la mobilisation des familles et élèves sur les projets portés par les établissements sur les sujets de citoyenneté et de vivre ensemble.

• LE RENFORT DE L'ÉQUIPE CENTRE-VILLE AVEC UN POSTE CIBLÉ « PUBLICS VULNÉRABLES »

En juillet 2022, la Ville a **renforcé l'équipe centre-ville avec un 3^e poste** pour augmenter la présence de la médiation sur le terrain et apporter un soutien sur les conflits d'usages des espaces publics et le maillage territorial autour de la grande marginalité (en lien avec le CCAS, la CASE, le CEID, le CLSPD...).

Ce poste dédié à la grande précarité a également permis de **renforcer la présence de médiation sociale auprès des personnes vivants dans les campements** (tentes) dans la zone de Bordeaux Lac et du Quai Deschamps.

10 045
PERSONNES RENCONTRÉES PAR LE GIP B2M



12 021
INTERVENTIONS ENREGISTRÉES

INSTAURER UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

	2020	2021	2022
Sollicitations téléphoniques (enregistrées)	14 499	17 521	17 803
Interventions	26 622	30 666	30 938
Procédures de mise à disposition*	228	305	607
Procédures de délits	17	31	131
Procédures autres	432	520	768
Verbalisations infractions routières	7 207	11 595	14 818
Procédures/verbalisations pour dépôts sauvages (vidéoverbalisations incluses)	90	94	64
Procédures/verbalisations pour nuisances/ tapages	114	174	217
Verbalisations au stationnement	30 444	43 532	34 475

*Lorsque le policier municipal appréhende une personne en flagrant délit, il doit la conduire dans les meilleurs délais devant l'officier de police judiciaire territorialement compétent (article 73 du Code de procédure pénale). Il met alors l'individu à disposition de l'officier de police judiciaire et rédige un rapport dit de « mise à disposition ».

⇒ Nouveau départ pour la brigade équestre

La brigade équestre qui intervient dans 6 quartiers de la ville (notamment au Parc Bordelais, au Jardin Public, sur les quais de la Garonne et sur les Berges du Lac) est constituée de **4 agents de police municipale cavaliers et de 3 chevaux**. Cette brigade permet **une approche préventive** et répond aux enjeux de proximité.

Afin d'optimiser ses interventions opérationnelles, la brigade équestre a déménagé de Saint-André-de-Cubzac à Bruges en 2022.

⇒ Renforcement de la brigade VTT

Après un nécessaire temps d'installation, l'unité est maintenant opérationnelle et **reconnue au sein de la police municipale**. La prise en compte des dépôts sauvages/encombrants et de toutes les atteintes à la salubrité publique (déversement de liquide insalubre, dépôt/jet de déchets...), génère des interventions et des actions de verbalisations de la part des équipes VTT.



⇒ Vidéoverbalisation des dépôts sauvages

Pour donner suite à l'identification de nombreux dépôts sauvages sur les extérieurs de la Ville (avenue du docteur Schinazi), la police municipale a souhaité **implanter une caméra de vidéoprotection à des fins de dissuasion** mais également **de vidéoverbalisation** en cas de constat de dépôt sauvage par les équipes du Centre de supervision urbain.

Ce dispositif a permis en 2021 de **verbaliser 80 personnes** qui se servaient de leur véhicule pour déposer tout type de déchets. L'aspect dissuasif de la caméra semble porter ses fruits puisque **seulement 23 vidéoverbalisations ont été réalisées en 2022** sur le secteur.

1 590
VIDÉOVERBALISATIONS
au total pour 2022

DONT 23
vidéoverbalisations
liées à des dépôts
sauvages
(contre 80 en 2021)

⇒ Opération estivale « Quartiers Sports »

Le développement de l'opération estivale « Quartiers sports » (**village sportif itinérant au cœur des quartiers et accessible gratuitement**) a pour l'objectif de permettre de s'initier à de nouvelles disciplines sportives tout en découvrant les acteurs sportifs de proximité. En 2022, environ **1 000 jeunes ont pu bénéficier de ces animations.**

⇒ Plage du Lac

En 2022, la plage du Lac a été ouverte du 1^{er} juin au 18 septembre. Elle a, comme chaque année en juillet et août, proposé des **animations sportives, nautiques et culturelles**. Ces dernières ont été accompagnées d'actions de sensibilisation à la protection de la faune et de la flore locales dans le cadre du **label Pavillon Bleu**. **Près de 195 000 visiteurs** ont pu en bénéficier.

⇒ 2^{ème} édition de la journée olympique

La 2^{ème} édition de la journée olympique s'est déroulée le 23 juin, en partenariat avec le Comité régional olympique et sportif. Dans le cadre de cette journée, organisée place des Quinconces, scolaires, accueils de loisirs et grand public ont pu découvrir et être sensibilisés à tout type de pratique sportive.

⇒ Favoriser la pratique sportive féminine

En matière d'attribution de subventions aux associations sportives, une attention particulière est portée **au rééquilibrage entre la pratique sportive masculine et la pratique féminine**. Ainsi, plusieurs clubs ou équipes féminines de haut niveau ont bénéficié d'une augmentation de subvention : le Bordeaux Mérignac Volley, **+35 000 €**, l'équipe de rugby féminin du Stade Bordelais, **+4 000 €**, etc.

⇒ Renforcement du soutien de la Ville aux athlètes élités

En 2022, une des actions phare a également été le renforcement du soutien de la Ville aux athlètes élités, de dimension olympique et paralympique, avec le **lancement de la Team Bordeaux**, à travers laquelle des entreprises mécènes apportent une contribution financière à la Ville de Bordeaux. Les fonds ainsi reçus abondent une enveloppe de subventions que la Ville destine au soutien des clubs bordelais au sein desquels sont licenciés les athlètes sélectionnables pour les Jeux de 2024. Ce dispositif lancé pour la saison sportive 2022/2023, a permis **d'accompagner 21 athlètes licenciés** (femmes, hommes, valides et handisportifs) dans **7 clubs bordelais**, pour un montant de **192 000€**, dont **140 000€ de mécénat**. Il est prévu de réitérer ce dispositif pour la saison sportive 2023/2024.

DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ENGAGER LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE EXISTANT

⇒ Ouverture du skate-park quai des Chartrons

Le samedi 10 décembre 2022, la Ville a inauguré et mis en exploitation le nouveau skate-park des Chartrons, après 9 mois de travaux. D'une **superficie de 2 375 m²**, il est dédié à la pratique dite « street » et ouvert à toutes et tous. L'emprise du nouveau skate-park est identique à celle de l'ancien équipement. Quatre nouveaux arbres ont par ailleurs été plantés. Du fait de sa qualité sportive, il est à noter que le site est aujourd'hui labélisé « **Centre de préparation aux Jeux de Paris 2024** ».

COÛT DES TRAVAUX : **948 000 € TTC**

Ville de Bordeaux : **574 000 €**

Agence Nationale du Sport : **374 000 €**



⇒ Travaux de rénovation énergétique, réduction de l'impact carbone des installations sportives

RÉNOVATION DU GYMNASÉ PROMIS EN CHIFFRES

LIVRÉ EN AVRIL
2022

1 740 000€

RÉNOVATION DU STADE VÉLODROME EN CHIFFRES

LIVRÉ EN JUIN
2022

1 483 977€

TRAVAUX ADAP

➔ Dispositif « Savoir rouler à vélo » dans les écoles

Bordeaux s'engage dans le dispositif national « Savoir rouler à vélo » lancé en septembre 2022. Au cours de cette année scolaire, les enfants d'**une quarantaine de classes de CM2 (soit 945 élèves)** sont formés à circuler à vélo sur la voie publique grâce à un partenariat avec l'Éducation nationale et le Comité de cyclisme de Gironde. La Ville de Bordeaux est **l'une des premières grandes villes françaises à investir ce dispositif** avec une telle ampleur pour permettre aux enfants d'avoir la capacité de se rendre au collège à vélo, pour leur entrée en 6^{ème}.



PLACER LES DROITS CULTURELS AU COEUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE

⇒ Forum de la culture et tournée de la démocratie permanente

Le Forum de la culture a accompagné en 2022 les différentes étapes de la Tournée de la démocratie permanente pour aller à la rencontre des personnes à travers deux formats :

- Le **Parlement mobile**, via des ateliers organisés par le Laboratoire de transition vers les droits culturels
- Une **séance de théâtre-forum** animée par la compagnie Digame aux Coqs Rouges

⇒ Organiser des temps collectifs de rencontre

Lancés en mars 2022, les **Mardis du Forum** ont fédéré **plus de 170 opérateurs culturels** autour de 8 rendez-vous organisés dans divers lieux culturels de la Ville. Ces rencontres d'interconnaissance ont été animées par l'association d'éducation populaire **l'Établi** sur diverses thématiques telles que « Qu'est-ce qu'un projet artistique et culturel réussi dans le champ de la santé et du handicap ? », « À quoi doit servir l'espace public demain ? », ou encore « Quelle part pour la prise de risque dans la création ? ».

⇒ Développer des actions culturelles dans le champ social

La Direction générale des affaires culturelles (DGAC) et l'association Cultures du cœur Gironde ont signé **une convention de partenariat** en février 2022 mettant en relation les établissements culturels municipaux avec les structures sociales appartenant au réseau Cultures du Cœur Gironde. De nombreux projets dans les établissements culturels municipaux ont le vu le jour :

- **Musée d'Aquitaine** : le projet Gestu-elles avec des **femmes isolées** de Toutes à l'abri et de Promofemmes et le projet TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) qui réinsère **les jeunes en errance** à travers le travail au musée ;
- **CAPC** : « Les peintures molles d'Antonin Hako » au CAPC workshop avec le Kfé des Familles à Bacalan, le Centre socio culturel GP INTEN6T du Grand Parc ;
- **Musée des arts décoratifs et du design** : un partenariat avec l'association Promo femmes autour d'un cycle de visites thématiques pour retrouver confiance en soi.

⇒ Développer des actions culturelles à destination des personnes en situation de handicap

Un plan de formation des agents d'accueil des établissements culturels à l'accueil des visiteurs en situation de handicap fait partie intégrante de la Feuille de route culturelle. **Des formations ont été réalisées en 2022**, et elles se structurent en trois niveaux :

- Formation obligatoire
- Formations spécifiques (FALC, LSF, lecture tactile...)
- Cafés-ateliers de sensibilisation

Dans le cadre de la **Journée internationale des personnes en situation de handicap**, une journée de sensibilisation a été organisée le 3 décembre 2022 au Muséum de Bordeaux – sciences et nature, à travers des médiations inclusives et un temps « musée calme ». **117 personnes en ont bénéficié**. La part de public en situation de handicap a doublé par rapport au samedi de la même période en 2019. Cette expérimentation des « temps calmes » aura vocation à être étendue à d'autres musées municipaux.

En octobre 2022, le Musée d'Aquitaine a inauguré **un parcours sensoriel composé de 29 bornes/stations visio-tactiles** implantées dans les espaces de visite, de la Préhistoire au XXI^{ème} siècle. Chaque station présente une ou plusieurs œuvres ou objets-phares, choisis par les conservateurs et médiateurs culturels du musée, pour illustrer la chronologie : maquettes d'architecture, reproductions de sculptures, images en relief d'après des cartes géographiques, tableaux... Cette installation permet aux personnes mal et non-voyantes de découvrir les œuvres par le toucher, grâce à des reproductions de sculpture, des images en relief, des dessins tactiles et des cartels en braille. Des commentaires enregistrés sur des audioguides adaptés, traduits en Langue des Signes française, complètent cette découverte tactile.

Le parcours intéresse plus largement tous les visiteurs souhaitant approcher les œuvres et les objets par le toucher, qu'ils soient valides ou non valides, voyants ou non-voyants.

- **29 stations** qui jalonnent **5 000 m² de surface d'exposition permanente**, couvrant **400 000 ans** d'histoire.
- Un projet d'investissement conséquent, qui a mobilisé des financements croisés publics et privés (51% du budget financé par du mécénat privé).

RÉALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF

AD'AP EN 2022 : 650 000€

➔ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Après une première édition prometteuse en 2021, le **matrimoine** s'impose définitivement dans l'identité de l'événement des **Journées européennes du patrimoine** qui a rassemblé **17 387 visiteurs au sein des établissements culturels de la ville**. La présence de guides conférenciers du territoire ainsi que de collectifs et associations engagés dans une démarche d'égalité entre les femmes et les hommes ont grandement contribué à l'augmentation du nombre de visiteuses et visiteurs. Quelques exemples d'événements programmés : parcours urbains à la découverte des femmes célèbres de Bordeaux, jeu de piste par Noustoutes33 ou un concert du collectif féministe Médusyne en clôture du week-end.

L'exposition Rosa Bonheur au Musée des Beaux-Arts s'est clôturée en même temps que la fin des Journées du matrimoine et du patrimoine, ce qui a incité de nombreux visiteurs à pousser les portes du musée : un record de fréquentation pour une exposition temporaire à la Galerie du musée. **Les visiteurs bordelais, métropolitains et touristes français ont été le public majoritaire** (43%, 15% et 16% respectivement) devant les visiteurs étrangers (11%).

EXPOSITION ROSA BONHEUR

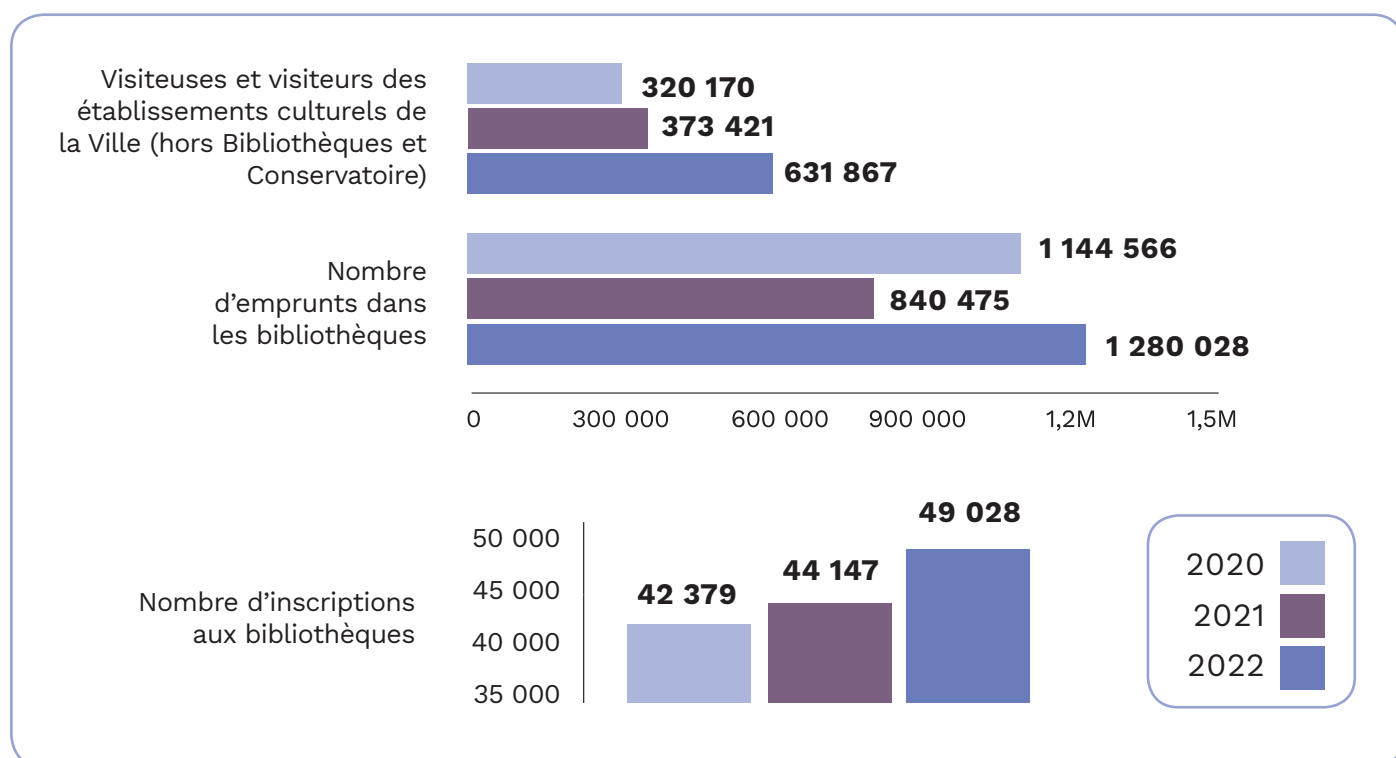
64 600 VISITEURS avec près de **670 VISITEURS PAR JOUR** en moyenne
SUR 97 JOURS D'EXPLOITATION



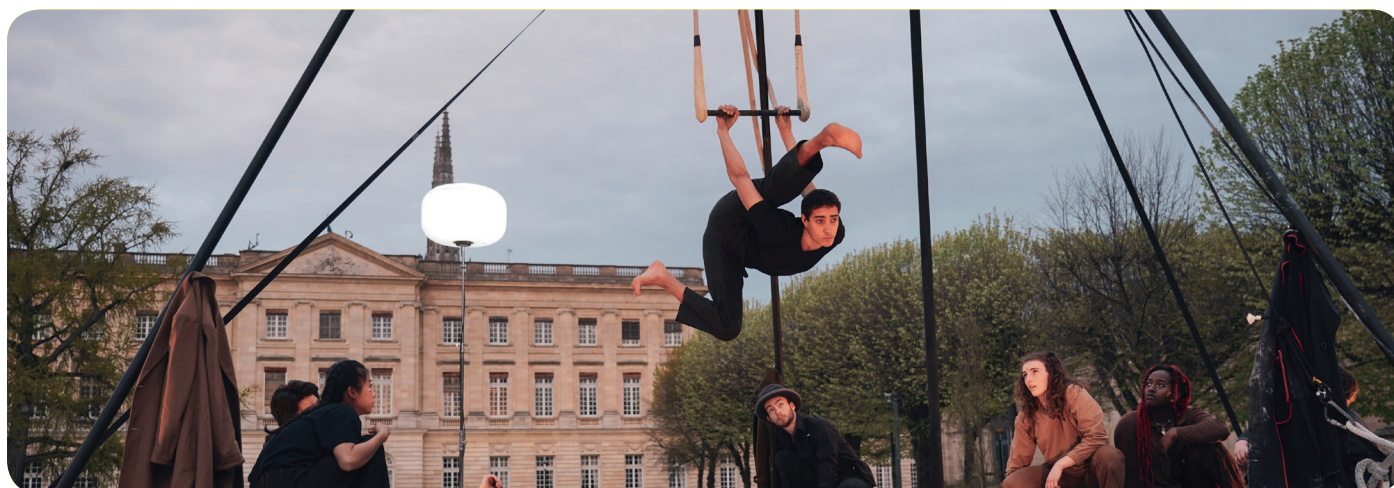
➔ Améliorer l'accès à la culture

La délibération tarifaire des musées, votée en 2022, permet **une entrée gratuite pour les bénéficiaires de minimas sociaux** ainsi que **pour les groupes accompagnés par un animateur ou un professionnel d'une structure relevant du champ social domiciliée à Bordeaux** (centre d'animation, centres sociaux, unions, structure médico-sociales...).

Estimant que pour lever certains freins à la venue dans nos établissements la médiation culturelle est indispensable, **un nouvel arrêté tarifaire permet de proposer gratuitement des visites guidées avec un médiateur ou une médiatrice**, ateliers, actions de médiation, dans les collections permanentes ou les expositions, aux groupes accompagnés par un animateur ou un professionnel d'une structure relevant du champ social, sans discrimination de domiciliation de la structure.

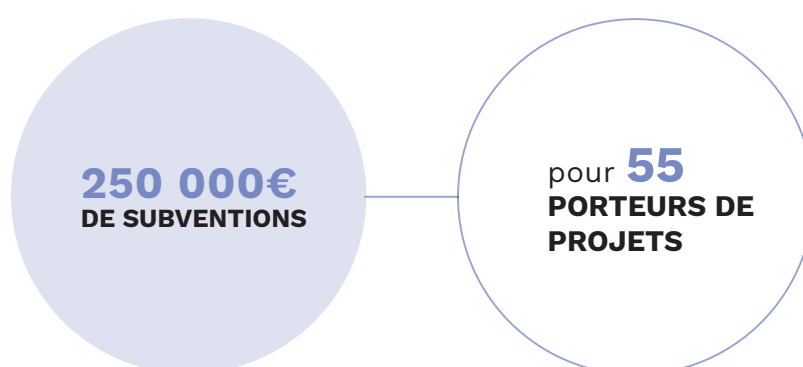


Au Conservatoire de Bordeaux, **une nouvelle tarification**, entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022, est davantage proportionnelle aux ressources, **plus solidaire et plus progressive**. La gratuité est maintenue (hors frais de dossiers) pour les revenus les plus modestes.



⇒ Fonds dédié à l'accompagnement des projets culturels émergents ou expérimentaux

Un fonds dédié à l'accompagnement des projets culturels émergents ou expérimentaux a été créé en 2022, à titre expérimental. Le fonds est destiné à **soutenir des acteurs culturels qui ne bénéficient pas de subvention de fonctionnement**. Il peut être mobilisé pour des projets de création/diffusion artistique, d'éducation artistique et culturelle, de médiation culturelle et d'animation du patrimoine. Plusieurs critères d'éligibilité ont été définis : relever de l'intérêt général, interactions pour et avec le territoire bordelais et les personnes qui y vivent, projet à vocation professionnelle ou professionnalisante, transition écologique et sociale, transition vers la parité entre les femmes et les hommes dans le montage.



⇒ Bacchanight au musée des Beaux-Arts

Le musée des Beaux-Arts de Bordeaux a organisé en 2016 sa première soirée étudiante lors de l'exposition « **Bacchanales modernes !** », inspirée des bacchanales, fêtes données en l'honneur du dieu du vin Bacchus, et à l'origine du nom de Bacchanight, nocturne étudiante du musée, festive et innovante.

EN 2022

1 007
PERSONNES
se sont rendues au musée



94
ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
de l'École supérieure des Beaux-Arts
de Bordeaux

24 PROJETS ÉTUDIANTS ont été sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Talents (contre 16 en 2021).

GARANTIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOUTES ET TOUS

⇒ Label « 100% EAC »

La Ville de Bordeaux s'est engagée à **défendre et développer l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour toutes et tous**, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Labellisée « 100% EAC » en 2022 pour une durée de 5 ans par les services déconcentrés de l'Éducation nationale et de la culture, Bordeaux va permettre à tous ses écoliers **de bénéficier d'un parcours EAC d'ici 3 ans**.

L'EAC se définit par la mise en place de projets sur le temps long, correspondant au temps de la rencontre, de co-construction de contenus et devant répondre aux trois piliers suivants :

- **Faire pratiquer les arts** dans le plus de domaines possibles ;
- **Rencontrer, éprouver, voir, entendre, découvrir des œuvres**, fréquenter les lieux de culture et de sciences ;
- **S'approprier, comprendre, réfléchir sur les expériences**, parler, faire parler, susciter les commentaires, interpréter ses émotions et les exprimer.

La stratégie EAC a été élaborée collectivement dans le cadre du Forum de la culture et plus précisément de séminaires réunissant plus de **450 professionnels**. 9 actions ont été déclinées pour atteindre les objectifs fixés : **toucher tous les élèves de la Ville de Bordeaux au cours de leur cycle scolaire** que ce soit pendant le temps scolaire, périscolaire ou encore extrascolaire.

La prise en compte de l'EAC dans les critères d'attribution de subventions aux associations a conduit à **la création de 2 niveaux de subventions** (subvention au fonctionnement et subvention d'accompagnement à l'émergence et à l'expérimentation). **159 dossiers ont été instruits** pour la subvention de fonctionnement dont 2 dédiés uniquement aux publics.

⇒ Développer des résidences artistiques au sein des relais petite enfance, des crèches et des écoles

Une résidence de création a été lancée, à titre expérimental, **au sein de l'école maternelle Modeste-Testas** portée par le collectif d'architectes EXTRA.

L'association EXTRA propose des actions de recherche, de création et de sensibilisation autour de la notion d'espace, liée à l'architecture et au graphisme. Depuis septembre 2022, elle occupe un espace dédié situé dans l'école afin de pouvoir **proposer 9 interventions d'éducation artistique et culturelle** aux élèves des 15 classes de la maternelle à l'élémentaire.

⇒ Développer le Pass culture

Le Pass culture constitue l'un des engagements de la Feuille de route culture : mieux inclure les expressions culturelles de la jeunesse. Le Pass culture et la carte jeune sont deux dispositifs complémentaires.

9 « jeunes ambassadeurs » ont été déployés, tout au long de l'année scolaire 2022/2023, dans 5 établissements et/ou auprès de l'équipe projet carte jeune afin de participer à leurs réflexions : supports de communication, programmation, création d'offres...

Sur l'année 2022, **près de 900 visites payantes ont été réalisées via le Pass culture** au sein des établissements culturels municipaux inscrits.

⇒ Renforcer le dispositif carte jeune

Le dispositif **s'est étendu de 12 à 21 communes de la Métropole** en mars 2022. Cette extension a permis d'augmenter de 95% le nombre de jeunes porteurs d'une carte en passant de 34 173 porteurs à **66 773 en 2022**. En parallèle, le dispositif a ouvert un compte Tik Tok en 2022 qui fédère une communauté de 3 000 personnes.

36.9% des jeunes bordelaises et bordelais détiennent une carte jeune



66 773 JEUNES PORTEUSES ET PORTEURS DE LA CARTE JEUNE
(sur les 21 communes) (contre 34 173 en 2021).

⇒ Diversification des publics

Le 8 septembre dernier, avec le soutien des membres du **Club Opéra, l'Opéra a invité les associations, leurs bénéficiaires, bénévoles et salariés à la répétition générale du concert d'ouverture, pour fêter ensemble le lancement de saison**. Les artistes du Chœur et de l'ONBA ont joué devant plus de 600 spectateurs et spectatrices.

Ce coup d'envoi d'une saison pour tous et toutes, précède le **lancement des parcours solidaires de découverte**. Initiés la saison précédente, ils proposent à **180 bénéficiaires d'associations du territoire** de participer à des ateliers de médiation et d'assister à un spectacle. Ateliers de danse, quizz sur l'Orchestre, visite du Grand-Théâtre avec un ou une artiste... les dispositifs livrent des clés de compréhension sur le spectacle mais créent avant tout les conditions de rencontre entre public et artistes.

RENFORCER LA PRÉSENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS L'ESPACE PUBLIC

⇒ Exposition Collector au Jardin Public

De juin à juillet 2022, le parcours d'art contemporain « Collector » a investi le Jardin Public de Bordeaux dans une logique de déambulation artistique. Des étudiants de l'ESBAX (École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux) ont assuré la médiation des œuvres auprès des visiteurs et promeneurs.

À destination de toutes et tous, l'exposition Collector a offert **un accès gratuit et unique à des œuvres d'art**, qui partageaient un intérêt commun pour les liens, parfois harmonieux, parfois conflictuels, que l'homme entretient avec la nature. Certaines, monumentales, attiraient immédiatement le regard, d'autres faisaient corps avec l'environnement, se faisant plus discrètes.

⇒ Déployer la commande artistique dans l'espace public

En 2022, deux œuvres majeures ont investi l'espace public :

- Le projet de **fresque rue Cazemajor** inauguré en juin 2022 dans le cadre du dispositif « La rue aux enfants » avec l'artiste Guillaumit dans le quartier Nansouty Saint-Genès. Dix ateliers, conçus autour de ses cahiers et menés par l'artiste et son équipe, ont eu lieu à la maternelle Yser, l'école Cazemajor, le centre Argonne et l'Union Saint-Jean. La matière récoltée a permis d'alimenter sa réflexion artistique pour la conception des motifs de la fresque au sol. Une classe du lycée Brémontier a également participé à cette création artistique.



- Le projet **des œuvres à La Chênaie** du Parc bordelais inaugurées en octobre 2022. Les sculptures représentent les étapes de fabrication d'un pot d'argile. Les artistes Charlie Youle et Bevis Martin ont conféré une dimension pédagogique à leurs sculptures, qui sont intégrées dans l'environnement du parc pour attirer mousse, insectes et plantes.

⇒ Inscription au titre des Monuments historiques de l'espace sportif Chaban-Delmas

Après avis de la Commission régionale du Patrimoine & de l'Architecture (CRPA) du 19 mai 2022, l'espace sportif Chaban-Delmas de Bordeaux est inscrit au titre des Monuments historiques. Cette inscription était soutenue par la Ville qui est propriétaire du stade.

Cette enceinte de style Art déco n'a pas d'équivalent en France et son inscription consacre sa valeur et son intérêt au regard de l'histoire et de l'architecture. Outre le stade lui-même, sont **concernées toutes les installations sportives adjacentes**, à l'exclusion des bâtiments d'un centre sportif érigés dans les années 1990.

Conçu par les architectes Raoul Jourde et Jacques d'Welles, l'ancien stade du parc Lescure, rebaptisé en 2001 a été inauguré lors de la Coupe du monde de football de 1938.

⇒ Festival international des Arts de Bordeaux

Le Festival international des Arts de Bordeaux a organisé sa 7^{ème} édition en réunissant **104 617 spectatrices et spectateurs dans l'espace public** en prônant une culture, hors les murs, engagée, populaire et riche de sens. Sous l'impulsion de la Ville de Bordeaux, le projet du festival a évolué en adoptant **un engagement environnemental et sociétal majeur** autour de quatre axes : l'art comme outil narratif, l'éveil des consciences, la construction des communs, l'écologie des pratiques.

Plus de **150 propositions artistiques gratuites** dans l'espace public ont été programmées lors de cette 7^{ème} édition sur la **thématique du fleuve**.

⇒ Bibliobus

Le Bibliobus des bibliothèques de Bordeaux a fait peau neuve en 2022. L'ancien bus a suspendu définitivement sa tournée le 28 novembre, après 19 années de service. Le nouveau bus est entré en service le 12 décembre. Il parcourt la Ville du lundi au vendredi et **fait halte dans 6 quartiers**. Son nouvel habillage graphique, ultra coloré et joyeux, a été conçu par l'artiste bordelais Freak City.

L'équipe des 4 bibliothécaires reste la même. Les collections proposées (7 000 dont 3 500 disponibles dans le bus), orientées loisirs et grand public, continuent de s'enrichir de nouveautés et de best-sellers. La vocation du Bibliobus est réaffirmée : **déployer un dispositif populaire d'accès à la lecture**, grâce à un service public mobile.

⇒ Opéra de Bordeaux : l'opéra citoyen

● TARIFICATION

Depuis l'installation de la nouvelle présidence en juillet 2020, l'Opéra de Bordeaux a vu :

- L'instauration de nouveaux dispositifs visant à la diversification des publics et à l'accessibilité des tarifs.
- Le lancement d'une nouvelle offre **Osez l'opéra** pour des **primo-spectateurs** (3 spectacles pour 60€). 283 nouveaux formulaires ont été souscrits à ce jour pour la saison 2022/2023.
À titre de comparaison, nous en avions 238 sur la saison 21/22.
- **L'ajout de la catégorie des bénéficiaires des minima sociaux** dans les publics éligibles à la réduction de 50%.

Les jeunes, étudiants (de 16 à 28 ans) / demandeurs d'emploi / personnes en situation de handicap / bénéficiaires des minima sociaux peuvent bénéficier :

- De **50% de réduction** sur tous les spectacles (sauf tarif unique et Jeune public)
- De **places à 8€**, 48 heures avant la date de la représentation (jours ouvrables)

Création du dispositif de places solidaires gratuites :

En 2022/2023, un nouveau dispositif de places solidaires gratuites a été instauré. Selon les perspectives de remplissage pour les spectacles, dès lors que certains n'affichent pas complet, **un quota de places libres sont réservées et proposées gratuitement aux acteurs sociaux** sous convention avec l'Opéra afin qu'ils les distribuent à leurs bénéficiaires. Afin que les invendus puissent profiter à de nouveaux publics, l'ONBA souhaite expérimenter ce nouveau dispositif de billets « suspendus » qui permet par ailleurs d'optimiser le remplissage des salles.

● OPÉRA CITOYEN : UN PROJET ARTISTIQUE D'OUVERTURE ET DE RASSEMBLEMENT

L'Opéra National de Bordeaux s'inscrit dans une politique générale de soutien à la création et de diffusion artistique, de transmission, d'insertion, de cohésion sociale et de développement touristique et économique. Sa mission consiste à établir une action locale en synergie avec de nombreux partenaires, tout en rayonnant sur le plan national et international.

L'Opéra se fixe comme projet d'établissement de mettre en place **un projet qui combine excellence et action sociale**, sans les opposer mais au contraire en les renforçant mutuellement par une réorientation de ses diverses actions. Cet opéra doit en ce sens devenir **l'opéra de tous**, plus partagé, ouvert sur la ville et sur les pratiques amateurs, donnant de lui-même l'image d'une institution respectueuse et accessible.

Le rayonnement de l'institution et son existence même tient à sa capacité à investir les différents lieux de la cité, sur le territoire péri-urbain, en ruralité... pour montrer que le spectacle vivant est relié au monde qui l'entoure et sait faire replacer la musique et la danse dans les lieux de vie collective, surtout au moment des fêtes qui rassemblent un très large public : Fête de la musique, Journées du patrimoine, Tous à l'Opéra,

Nuit Blanche, participation au projet culturel de la Ville et aux grandes fêtes organisées à Bordeaux ou sur la métropole (Carnaval des deux rives, Fête du vin, week-end de concert en lien avec une des expositions de Bordeaux au Musée des beaux-Arts, au CAPC, au Musée d'Aquitaine...). De la même manière, dans le cadre du contrat de résidence, l'Ensemble Pygmalion partage sa présence scénique avec les lieux de Bordeaux : Base sous-marine, CAPC, Bourse du travail, CCI, Halle des Chartrons, Darwin, Marché des Douves...

ÉQUILIBRER L'OFFRE CULTURELLE DANS TOUS LES QUARTIERS

⇒ « Un été au Grand Parc »

Anciennement organisé au Parc Rivière, le festival « Un été au Grand Parc » s'est déroulé en 2022 aux abords de la Salle des fêtes, sur les deux espaces arborés de part et d'autre de la salle. La **scénographie** du lieu a été confiée au Collectif Cancan, dans une **démarche éco-responsable avec l'utilisation de matériaux de réemploi**.



⇒ « La Fabrique du citoyen »

Chaque année, les **bibliothèques de Bordeaux proposent un espace de débat et de réflexion**, pour construire sa propre expérience sensible de la citoyenneté.

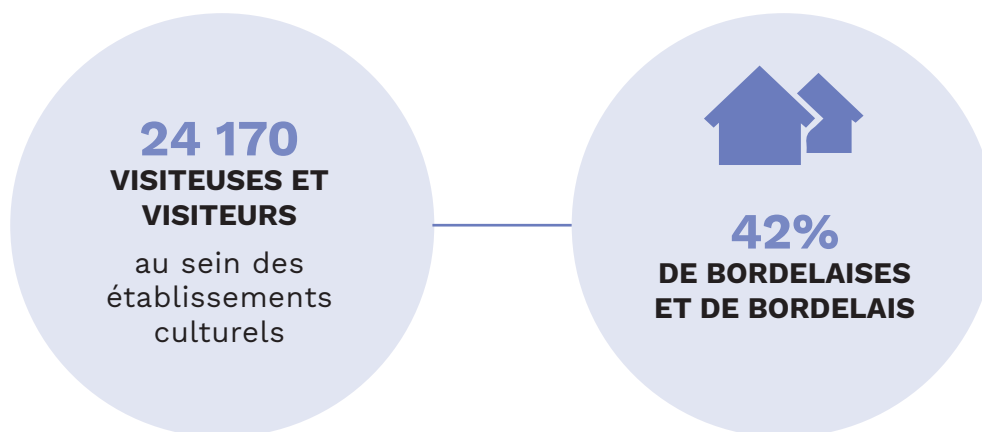
En 2022, **1 515 personnes** ont participé à l'événement et **58 actions** ont été proposées dans le cadre de la programmation dont 19 à destination du jeune public et 4 actions relevant du champ social.

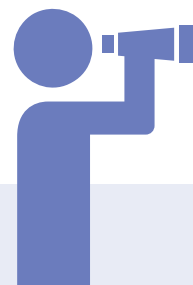
⇒ Bordeaux quartiers d'été

Une édition marquée par un **ensemble très varié de propositions artistiques, culturelles, sportives, de plaisirs et de convivialité**, comme des expositions, des concerts, des lectures, des ateliers participatifs, des rencontres et conférences, du sport et des activités de détente et de bien-être.

Ces évènements ont investi **l'ensemble des quartiers** au sein des espaces publics et des parcs comme le Parc Bordelais, la Place Saint-Augustin, la Place des Capucins ou bien encore la Rêverie.

⇒ Nuit européenne des Musées





SPORTS

- Livraison du gymnase Bassins à flot (Haku-Michigami)
- Lancement des travaux du gymnase Brazza, composé d'une grande salle et d'une salle d'escrime
- Lancement des études opérationnelles (avec concertation systématique) pour 6 équipements sportifs
- Lancement de travaux sur la piscine du Grand-Parc et la piscine Judaïque (travaux d'isolation, rénovation thermique, raccordement au réseau de chaleur urbain, installation de panneaux photovoltaïques)
- Engagement de travaux sur la pelouse naturelle renforcée au Stade Chaban-Delmas
- Lancement d'un appel à projet auprès des partenaires associatifs dans les domaines sport quartier, sport santé, sport et handicap, sport au féminin
- Extension sur 60 classes à la rentrée scolaire de septembre 2023 du plan Savoir rouler à vélo
- Arrivée d'une étape du Tour de France
- Animations sportives et culturelles autour de la coupe du monde de rugby et accueil du village du rugby sur le parc des sports Saint-Michel durant toute la compétition
- Tournois internationaux Féminin Masculin Basket 3x3
- Accueil Grand Prix national de Triathlon
- Renaissance du semi-marathon intramuros

CULTURE

- Lancement de l'application mobile de la carte jeune
- Transformation de l'Espace Saint-Rémi et du Théâtre de la Lucarne en espaces dédiés à la création et à la diffusion d'œuvres
- Développement d'actions culturelles à destination des personnes en situation de handicap
- Extension de La Fabrique Pola
- Lancement de l'appel à projets pour la mise en place des marrainages et des parrainages entre établissements scolaires, artistes, scientifiques et/ou lieux culturels
- Expérimentation d'une présence culturelle et artistique dans le cadre du dispositif « Ma Rue respire »
- Pérennisation de l'organisation de l'événement « Un été au Grand parc »
- Partenariat avec la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson
- Expérimentation d'une offre de proximité de lecture publique : « Points lecture »
- Engager la rénovation énergétique des bâtiments culturels
- Former les opérateurs culturels aux enjeux de la décarbonation du secteur événementiel culturel



TABLEAU INDICATEURS

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Air	Concentration moyenne annuelle NO ₂ - Station de trafic	µg/m ³	40	40	31	31	31
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic	µg/m ³	25	22	21	21	24
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic	µg/m ³	19	17	16	16	21
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de fond	µg/m ³	17	18	16	16	19
Air	Concentration moyenne annuelle NO ₂ - Station de trafic	µg/m ³	19	20	16	15	15
Air	Concentration moyenne annuelle PM2,5 - Station de trafic	µg/m ³			10	10	12
Air	Concentration moyenne annuelle NO ₂ - Station de fond	µg/m ³	15	14	12	12	11
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour tous les polluants confondus	Nb		0	3	3	9
Air	Nombre de jours de procédure d'alerte (PAL) pour les PM10	Nb			2	2	7
Air	Nombre de jours de procédure d'information et de recommandations (PIR) pour les PM10	Nb			1	1	2
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour l'Ozone (O3)	Nb		0	0	0	0
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour le dioxyde d'Azote (NO ₂)	Nb		0	0	0	0
Alimentation	Nombre d'enfants ayant participé aux ateliers nutritionnels en écoles élémentaires (3 séances)	Nb					224
Alimentation	Nombre d'enfants ayant participé aux ateliers Eveil au goût en écoles maternelles (1 séance)	Nb					169

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Alimentation	Part des produits sous signes officiels de qualité et d'origine dans la restauration collective publique (SIVU Bordeaux-Mérignac)	%		38	46	49	59
Alimentation	Part des produits locaux dans la restauration collective publique (SIVU Bordeaux-Mérignac)	%	29	35	39	41	46
Alimentation	Part des produits biologiques dans la restauration collective publique (SIVU Bordeaux-Mérignac)	%		29	34	40	46
Alimentation	Part des produits loi EGALIM dans la restauration collective publique (Cité municipale)	%		11	6	34	43
Alimentation	Part des produits biologiques dans la restauration collective publique (Cité municipale)	%		18	4	27	33
Alimentation	Part des produits locaux dans la restauration collective publique (Cité municipale)	%		44	23	15	17
Alimentation	Nombre d'écoles ayant participé aux ateliers nutritionnels en écoles élémentaires (3 séances)	Nb					14
Alimentation	Nombre d'écoles ayant participé aux ateliers Eveil au goût en écoles maternelles (1 séance)	Nb					14
Alimentation	Part des produits sous signes officiels de qualité et d'origine dans la restauration collective publique (Cité municipale)	%		11	2	7	10
Alimentation	Pourcentage de production «maison» pour les plats végétariens	%					0,25
Aménagement	Surfaces désimperméabilisées dans les écoles	m ²					5 720

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Aménagement	Surface du secteur borné	ha			79	86	105
Aménagement	Surface de la zone piétonne	ha	64	73	74,2	78,33	80,48
Aménagement	Nombre d'écoles dans le dispositif «la rue aux enfants»	Nb			8	16	33
Commande publique	Montant des sommes payées à des structures de l'ESS	€					2 500 000
Commande publique	Nombre d'heures d'insertion dans le cadre de la commande publique	h	114 732	115 501	110 325	134 203	113 904
Commande publique	Nombre de bénéficiaires en insertion dans le cadre de la commande publique	Nb	449	444	496	513	375
Commande publique	Nombre de femmes bénéficiaires de la commande publique en insertion	Nb	19	19	383	415	330
Commande publique	Nombre de marchés de + 40 000€ en faveur des achats responsables (environnement)	Nb				127	135
Commande publique	Part des marchés de +40 000€ en faveur des achats responsables (environnement)	%				60	82
Commande publique	Taux de sortie positive	%					80
Commande publique	Part des marchés de +90 000€ en faveur des achats responsables (social)	%	27	25	23		71
Commande publique	Nombre de marchés de + 90 000€ en faveur des achats responsables (social)	Nb	61	66	47		45
Commande publique	Nombre d'hommes bénéficiaires de la commande publique en insertion	Nb	81	81	113	98	45
Commande publique	Nombre de marchés passés avec des structures de l'ESS	Nb					17
Commande publique	Nombre de marchés innovants conclus	Nb			5	3	2

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Culture	Nombre d'emprunts dans les bibliothèques	Nb			840 475	1 144 566	1 280 028
Culture	Nombre de visiteurs des établissements culturels de la ville	Nb			373 421	320 170	631 867
Culture	Jeunes porteurs de la carte jeune	Nb				34 173	66 773
Culture	Nombre d'inscrits dans les bibliothèques	Nb			42 379	44 147	49 028
Déchets	Nombre de nouveaux composteurs individuels distribués	Nb	560	477	402	774	704
Déchets	Tonnage du tri fermentescible dans les écoles	t				240,97	260,93
Déchets	Nombre d'école avec bio-déchets valorisés	Nb				77	90
Déchets	Nombre de nouveaux composteurs partagés installés	Nb	9	24	26	39	19
Eau	Consommation d'eau des bâtiments publics	m³		333 429	226 234	210 500	246 715
Eau	Consommation d'eau annuelle des espaces verts	m³	149 273	153 275	147 808	142 908	180 750
Eau	Consommation d'eau annuelle pour laver les rues de Bordeaux	m³			17 300	11 400	13 700
Éclairage public	Nombre de points lumineux	Nb	37 734	38 390	38 272	37 984	37 645
Éclairage public	Consommation énergétique de l'éclairage public	MWh	17 541	17 157	17 157	15 814	15 200
Éclairage public	Consommation annuelle énergétique de l'éclairage public par point lumineux	kWh/point lumineux		447	431	416	404
Éclairage public	Dépenses énergétiques - éclairage public	M€	2,485	2,439	2,473	2,313	2,59
Éducation	Nombre d'écoles avec une cour buissonnière	Nb				3	7
Éducation	Nombre de places en crèche financées par la Ville	Nb		2 550	2 531	2 662	2 676
Éducation	Taux de familles payant moins de 0,6€ en crèche municipale	Nb				23	26

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Éducation	Taux de crèches atteignant le plancher de 15% de bénéficiaires de minima sociaux	Nb				40	61
Éducation	Nombre d'enfants bénéficiaires d'une action éducative (dont l'environnement et la citoyenneté)	Nb		2 131		4 028	4 185
Éducation	Places d'accueil en Centre Accueil et Loisirs (maternelle & élémentaire) mercredi	Nb	5 219	5 292	5 238	5 540	5 888
Éducation	Places d'accueil Accueil périscolaire soir	Nb	7 217	6 813	6 897	6 955	7 126
Égalité/LCD	Nombre de supports « violentomètres » distribués	Nb				45 000	97 000
Égalité/LCD	Nombre de participants aux événements de la quinzaine de l'égalité	Nb				3 687	3 700
Égalité/LCD	Nombre d'établissements partenaires "Demandez Angela"	Nb				18	80
Égalité/LCD	Nombre de rues dénommées	Nb	79	13	4	31	62
Égalité/LCD	Nombre de noms de femmes attribués à des voies et espaces publics	Nb	30	6	0	16	44
Égalité/LCD	Nombre de noms féminins donnés	Nb	28	5	4	16	44
Égalité/LCD	Nombre d'événements "matrimoine" pour les JEP-M	Nb				9	25
Égalité/LCD	Nombre de pavés de la mémoire posés (lutte contre l'antisémitisme)	Nb					7
Égalité/LCD	Nombre de plaques de rues posées (mémoire de l'esclavage)	Nb					6
Égalité/LCD	Nombre de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en cours	Nb					5
Égalité/LCD	Nombre de CPOM en 2022 sur la LCD	Nb					2
Emploi	Taux de chômage (Bordeaux)	%				6,7	6,4
Emploi	Demandeurs d'emplois (Bordeaux)	Nb				28 053	26 420
Énergie	Consommation annuelle de carburant	L		200 277	160 257	181 345	186 967

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Énergie	Consommation d'énergie finale des bâtiments publics (corrigée des variations climatiques)	MWh		62 115,8	65 316,4	63 229,3	67 721,7
Énergie	Consommation de gaz des bâtiments publics	MWh		37 194	35 540	35 810	33 954
Énergie	Consommation d'électricité des bâtiments publics	MWh		21 847	22 823	23 697	24 453
Énergie	Emissions GES des bâtiments publics	TeqCO ₂	9085	10 556,5	11 712,22	10 026,19	10 742,66
Énergie	Consommation de réseau de chaleur des bâtiments publics	MWh		659	1 320,36	3 781,19	3 528,35
Énergie	Consommation de fioul des bâtiments publics	MWh			83,41	69,55	84,11
Énergie	Part des achats d'électricité renouvelable pour les bâtiments publics	%			100	100	11
Énergie	Dépenses énergétiques - bâtiments publics	M€	6,16	6,16	6,22	7,20	7,59
Énergie	Autres consommations d'énergie des bâtiments publics	MWh		1 461	402,55	563,87	0
État-civil	Nombre de titres d'identité délivrés	Nb	44 038	45 314	38 267	40 283	52 187
État-civil	Nombre de demandes de changement de prénom instruites	Nb	79	99	66	102	77
État-civil	Nombre de parrainages/marrainages célébrés	Nb				11	56
État-civil	Nombre de demandes de changement de prénom instruites ayant pour motif la transsexualité	Nb	2	21	17	27	22
Éveil écologique	Nombre d'écoles avec potagers éducatifs	Nb					30
Habitat	Nombre de logements sociaux neufs agréés	Nb		1038	830	752	448
Handicap/accessibilité	Nombre de personnes touchées par la Mission handicap	Nb					3 369
Handicap/accessibilité	Nombre de bâtiments publics aux normes (ERP et IOP)	Nb		26	47	66	58
Handicap/accessibilité	Nombre d'événements organisés par la Mission handicap	Nb		2	3	3	6

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Handicap/ accessibilité	Nombre de formation FALC	Nb				30	8
Insertion	Montant de l'aide sociale alimentaire	€	147 402	136 298	135 505	300 000	400 000
Insertion	Nombre de visiteurs reçus à la Cité municipale	Nb		135 515		124 954	120 319
Insertion	Total CSN		38 250	37 430	35 973	34 443	35 496
Insertion	Nombre de demandes pre accueil SIPS	Nb de pers. / an					29 696
Insertion	Nombre de journées réalisées par le CAAF	Journées	22 384	22 985	24 526	24 945	26 393
Insertion	Nombre de journées réalisées par le CSN - CHRS Urgence (100% = 23 360)	Journées	22 850	23 005	23 413	23 422	22 467
Insertion	Nombre de réponses téléphoniques (LR SIPS SAF SS)	Nb de demandes répondues/ an				18 553	15 899
Insertion	Nombre de personnes reçues au Lieu Ressources	Nb de pers. / an			7 211	11 614	13 433
Insertion	Nombre de journées réalisées par le CSN - CHRS Insertion (100% = 9 125)	Journées	9 961	9 196	8 171	7 101	7 621
Insertion	Nombre de journées réalisées par le CSN - LHSS (100% = 5 840)	Journées	5 439	5 229	4 389	3 920	5 408
Insertion	Nombre de domiciliations instruites	Nb de demandes/ an			3 972	4 220	4 799
Insertion	Nombre de personnes domiciliées à la Cité municipale	Nb				4 082	4 563
Insertion	Nombre de domiciliations actives	Nbre de demandes/ an				3 418	3 435
Insertion	Nombre d'Aide de Première Nécessité	Nb de demandes/ an				2 576	2 195
Insertion	Nombre de radiations	Nbre de demandes/ an				1 633	2 070

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Insertion	Nombre de demandes de carte de transport	Nbre de demandes/ an				4 044	1 766
Insertion	Nombre de visiteurs pour un soutien numérique	Nb de pers. /an					1 696
Insertion	Nombre de personnes recensée dans le cadre de la Nuit de la Solidarité (janvier 2023)	Nb					736
Insertion	Nombre de personnes rencontrées par l'équipe CORIST	Nb de pers. /an			1 173	1 332	600
Insertion	Nombre de personnes mises à l'abri dans le cadre d'un relogement temporaire						194
Insertion	Nombre de situations traitées par la Plateforme Santé Vulnérabilité	Nb			135	124	170
Insertion	Nombre de personnes accueillies par jour à la Halte de jour Stalingrad	Nb					120
Insertion	Nombre de personnes accompagnés dans le cadre de sinistres	Nb				140	51
Insertion	Nombre de sinistres	Nb				25	48
Insertion	Nombre de relais popote	Nb				6	8
Insertion	Personnes en file active	Nb			3 410	3 418	3 465
Insertion	Demandes d'aides facultatives	Nb			2 747	2 970	2 786
Insertion	Personnes reçues en permanence d'accueil sans rendez-vous	Nb			2 356	2 771	2 896
Insertion	Personnes suivies dans l'année dans le cadre du RSA	Nb		640	636	608	662
Insertion	Personnes suivies dans l'année dans le cadre du PLAJE	Nb		600	864	694	618
Insertion	Accueils pour accès à la tarification solidaire des cartes de transport	Nb			3 837	4 044	1 766
Médiation	Nombre d'interventions du GIP B2M	Nb				11 418	12 021
Médiation	Nombre de personnes rencontrées par le GIP B2M	Nb				11 000	10 045

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Mobilité	Total des voyages TBM	Nb			114 625 256	149 763 136	171 177 848
Mobilité	Nombre de voyages en tramway	Nb			71 700 249	94 798 588	108 229 482
Mobilité	Nombre de voyages en bus	Nb			42 731 076	54 683 261	62 596 383
Mobilité	Nombre de voyages en navette fluviale Bat3	Nb			193 931	281 287	351 983
Mobilité	Nombre total de stationnements vélos	Nb	14 800	17 700	21 629	23 411	26 364
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Arceaux	Nb	14 800	17 700	20 800	22 402	25 176
Mobilité	Nombre d'arceaux vélos	Nb	7 400	8 850	10 400	11 201	12 588
Mobilité	Nombre de prêts de vélo réalisés par le réseau des maisons des mobilités à Bordeaux pour des bordelais	Nb			2 513	3 188	3 292
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de grande capacité / Vélostations	Nb			721	721	721
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de petite et moyenne capacités	Nb			54	144	467
Mobilité	Aménagements cyclables (total)	km		302,9	346	356	358,5
Mobilité	Nombre total de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique + parkings)	Nb	0	0	163	306	349
Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (parkings)	Nb			142	155	181
Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique)	Nb	21	21	21	151	168
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones 30	km	67	81	112	117	118
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de bandes cyclables	km	84,1	84,3	84	76	76,5

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire d'espaces partagés avec les piétons	km	38	38,1	47	50	50
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de pistes cyclables et voies vertes	km	35	35,5	38	40	41
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones de rencontre	km	22	24	34	37	38
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de couloir bus	km	16	16	16	21	22
Mobilité	Aménagements cyclables - Double sens cyclable	km	17,9	15,5	15	15	13
Mobilité	Nombre d'aires de covoiturage	Nb			6	6	6
Nature	Nombre d'arbres plantés en micro-forêts	Nb			0	4 800	5 224
Nature	Nombre d'arbres plantés	Nb	626	1 604	846	1 113	1 928
Nature	Nombre de fosses réalisées pour la végétalisation des trottoirs	Nb	1 287	1 322	1 190	1 246	872
Nature	Nombre de fosses réalisées dans le cadre du permis de végétaliser	Nb				409	872
Nature	Nombre de plantes distribuées dans le cadre du permis de végétaliser	Nb				323	777
Nature	Nombre de demandes du permis de végétaliser (fosses + jardinières)	Nb				264	611
Nature	Surface des espaces verts municipaux gérés	ha	482	482	526,02	526,02	526,02
Nature	Surface des espaces verts gérés par la Direction des espaces verts	ha	482	482	482	482	482
Nature	Nombre d'arbres disparus/ abattus	Nb	511	581	310	369	397
Nature	Surfaces labellisées EcoJardin	ha	257	259	259	259	259
Nature	Nombre de jardinières posées dans le cadre du permis de végétaliser	Nb					150

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Nature	Nombre de jardins collectifs	Nb	34	57	60	64	67
Nature	Surface des espaces verts gérés par le Pôle territorial de Bordeaux	ha			44,02	44,7	44,7
Numérique	Nombre d'unités centrales reconditionnées	Nb		132	435	840	677
Numérique	Nombre d'inscrits pour les accompagnements individuels (offre d'inclusion numérique des bibliothèques)	Nb	464	719	308	398	606
Numérique	Nombre de PC portables reconditionnés	Nb		11	159	191	545
Numérique	Nombre écrans reconditionnés	Nb		78	427	742	499
Numérique	Nombre de bénéficiaires (offre d'inclusion numérique des bibliothèques)	Nb	763	944	124	118	402
Numérique	Nombre de téléphones/tablettes reconditionnés	Nb		0	12	9	376
Numérique	Nombre d'accompagnements individuels (offre d'inclusion numérique des bibliothèques)	Nb	179	239	102	192	294
Numérique	Nombre d'ateliers (offre d'inclusion numérique des bibliothèques)	Nb	132	179	28	31	89
Numérique	Nombre de jeux de données en ligne sur le site OPEN DATA	Nb	76		73	77	59
Numérique	Nombre total de professionnels formés à Sesame	Nb				435	537
Numérique	Structures recensées dans le guide des lieux ressources	Nb				125	170
Numérique	Nombre de personnes formées en cumul dans les ateliers Aladdin	Nb					1 200
Proximité	Nombre de visiteurs reçus à la cité municipale	Nb		135 515		124 954	120 319
Proximité	Nombre d'appels reçus sur "allo proximité" sur l'année	Nb		62 461	71 500	102 460	47 898

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Proximité	Fréquentation moyenne toutes mairies de quartier par semaine	Nb	1 342	1 325	656	1 149	1 696
Rénovation énergétique	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique des copropriétés	€	183 388	47 083	26 835	35 506	392 000
Rénovation énergétique	Montant des travaux réalisés pour la rénovation énergétique en habitat individuel	€	165 800	536 313	1 104 574	638 128	285 381
Rénovation énergétique	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique en habitat individuel	€	26 127	98 790	162 797	116 388	28 348
Rénovation énergétique	Nombre de conseils donnés par les conseillers rénovation	Nb	728	1 372	1 364	1 400	4 811
Rénovation énergétique	Nombre de logements en copropriétés accompagnés	Nb	2 104	3 954	6 252	5 599	4 811
Rénovation énergétique	Nombre de logements aidés pour la rénovation énergétique des copropriétés	Nb	26	37	87	667	1 374
Rénovation énergétique	Nombre de copropriétés accompagnés	Nb	41	86	131	227	226
Rénovation énergétique	Nombre de logements aidés pour une rénovation en habitat individuel dans le cadre du Programme d'Intérêt Général	Nb			56	16	22
Rénovation énergétique	Nombre de projets aidés financièrement pour la rénovation énergétique en habitat individuel	Nb	35	45	124	59	15
Rénovation énergétique	Nombre de copropriétés aidées pour la rénovation énergétique	Nb			3	9	10
RH	Nombre total de déplacements	Nb		892		756	881
RH	Nombre d'agents en télétravail	Nb			1 422	1 541	751
RH	Nombre d'agents en télétravail (femmes)	Nb			987	1 039	563
RH	Nombre d'agents en télétravail (hommes)	Nb			435	475	188
RH	Part des déplacements professionnels en voiture	%		33		58	47

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
RH	Part des déplacements professionnels en train	%		49		36	46
RH	Part des déplacements professionnels en avion	%		12		5	6
RH	Taux direct emploi handicap	%	7,21	6,23	6,34	6,57	6,43
RH	Agents bénéficiant de la participation employeur à l'abonnement de transport	Nb	1 883	1 847	1 872	1 346	1 340
Santé	Personnes reçues dans les 3 centres de vaccination (hors Covid)	Nb			319	341	394
Seniors	Nombre de repas livrés	Nb	167 246	173 487	212 007	217 445	204 521
Seniors	Nombre de personnes accueillies à la Plateforme Autonomie Seniors (tel, physique, suivi)	Nb	22 947	28 549	20 508	27 202	24 296
Seniors	Nombre de détenteurs de Pass Senior	Nb	15 722	17 360	17 486	16 616	18 516
Seniors	Nombre de personnes inscrites sur le registre nominatif	Nb	2 201	2 279	1 983	2 303	2 718
Seniors	Nombre de bénéficiaires du portage de repas	Nb			787	700	673
Seniors	Nombre de plan d'aides mis en oeuvre et coordonner pour le maintien à domicile	Nb		654	527	658	552
Seniors	Nombre de bénéficiaires des clubs seniors (restauration, animation)	Nb					473
Seniors	Nombre de seniors ayant bénéficié d'un accompagnement au numérique	Nb					456
Seniors	Nombre de seniors participant aux activités de gym adapté	Nb					261
Seniors	Nombre de seniors ayant été sensibilisés aux dispositifs de mobilité	Nb					220
Seniors	Nombre d'agents ayant suivi une formation le domaine de l'accompagnement des seniors (hygiène et sécurité/ accompagnement medico-social/ bientraitance) RA et EHPAD	Nb					117

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Seniors	Nombre de résidents bénéficiaires de l'ASPA en RA	Nb					6
Seniors	Taux d'occupation des résidences autonomie (800 logements)	%	0,9237	0,9282	0,9244	0,9243	0,9308
Seniors	Taux d'équipement en téléassistance en résidence autonomie	%					0,81
Seniors	Taux de personnes précaires accueillies dans les résidences autonomie (inférieur ou égal au seuil de pauvreté de 1102€)	%					0,41
Seniors	Taux de résidents bénéficiaires de l'aide sociale en EHPAD	%	0,2829	0,3224	0,2368	0,2566	0,3487
Sensibilisation Communication	Nombre de visiteurs de la Maison écocitoyenne	Nb		20 638	6 326	7 051	12 961
Sensibilisation Communication	Nombre d'enfants participant au dispositif des JDD	Nb	2 003	1 243	1 212	1 212	1 180
Sensibilisation Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Alimentation	Nb				84	46
Sensibilisation Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Déchets	Nb		17	28	28	37
Sensibilisation Communication	Nombre d'écoles participant au dispositif des JDD	Nb	36	17	20	21	21
Sensibilisation Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Energie-Eau	Nb	137	137	35	37	13
Solidarités	Nombre d'inscrits à l'espace public numérique	Nb	305	524	523	655	735
Solidarités	Nombre de personnes accueillies par le CADA	Nb	127	126	77	40	29
Tranquillité	Nombre de verbalisations au stationnement	Nb			30 444	43 532	34 475
Tranquillité	Nombre d'interventions de la police municipale	Nb			26 622	30 666	30 938
Tranquillité	Nombre de sollicitations téléphoniques (enregistrées) de la police municipale	Nb			14 499	17 521	17 803

Thème	Titre	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Tranquillité	Nombre de verbalisations infractions routières	Nb			7 207	11 595	14 818
Tranquillité	Nombre de procédures autres	Nb			432	520	768
Tranquillité	Nombre de procédures de mise à disposition	Nb			228	305	607
Tranquillité	Nombre de procédures/ verbalisations pour Nuisances/tapages	Nb			114	174	217
Tranquillité	Nombre de procédures de délits	Nb			17	31	131
Tranquillité	Nombre de verbalisations autres	Nb			859	776	81
Tranquillité	Nombre de procédures/ verbalisations pour Dépôts sauvages (vidéoverbalisations incluses)	Nb			90	94	64
Véhicules	Parc motorisé	Nb			228	236	235
Véhicules	Parc non motorisé	Nb			93	160	181
Véhicules	Part du parc non motorisé sur le parc total	%			29	36	39

